FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

LA GASPÉSIE

PROMENADES

DANS LE

GOLFE SAINT-LAURENT

NOUVELLE-ÉCOSSE—ILE DU PRINCE-EDOUARD—NOUVEAU-BRUNSWICK—LA BAIE DES CHALEURS—LA GASPÉSIE.

TROISIÈME ÉDITION



MONTRÉAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME

P

v
la
h
q
u
ca
c
q
sa
fi
h
g

PROMENADES DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT.

I.

Nouvelle-Écosse—Ile du Prince-Edouard et Nouveau-Brunswick.

Toute la nuit nous filâmes, poussés par un vent frais. L'aube surprit les matelots faisant la toilette du *Napoléon III*, pendant que nous humions à pleins poumons les effluves iodurés que nous apportait la brise du détroit de Northumberland. Par le hublot entr'ouvert de nos cabines, nous apercevions dans le lointain les côtes sombres du Cap Breton, le goulet de Canso qui, un jour, porta le nom de passage de Fronsac en l'honneur d'un ministre de la marine française, le duc de Fronsac; et plus près, les hauteurs de l'île du Prince-Edouard, dont les gais pâturages, les moissons dorées et les jolis

maisonnettes se détachaient au-dessus de la grève blanche et sablonneuse qui sert de ceinture à cette Cérès du Golfe Saint-Laurent.

Sept heures après, le *Napoléon III* jetait l'ancre dans la rivière du Milieu, et Pictou, bâti en amphithéâtre, se montrait à bâbord. Nous devions y faire du charbon, et comme cinq jours de relâche nous attendaient ici, nos baleinières ne tardèrent pas à se détacher du bord.

Pictou compte une population de 3562 âmes, dont la majorité se compose d'Écossais presbytériens. Le hasard du voyage avait voulu que le jour de notre débarquement fût un dimanche. Or, il n'y a que ceux de nos lecteurs qui sont allés en Écosse qui pourront se faire une idée de l'incommensurable ennui et de la force d'inertie qui pèsent pieusement, en ce jour, sur une ville presbytérienne. Un anglais, M. Gilbert Hamerton, auteur d'un livre rempli de curieuses observations sur la France rurale ([1]), assure avoir vu une ménagère écossaise fermer ses persiennes et jeter un voile sur une cage remplie de serins, dans le but d'empêcher cet imprudent volatile de troubler par ses chants le saint repos du dimanche. Dans certains endroits, on doit traverser des *lochs* pour se rendre à l'église, mais le jour du Seigneur toute brise qui souffle est perdue ; il faut prendre les rames.

(1) *Round my house*, notes on rural life in France, in peace and war, by Philip Gilbert Hamerton. Boston—Robert and brothers, 1876.

Laisser courir sa nacelle au gré d'un vent propice serait plaisir par trop mondain. Il est plus convenable—*more gentlemanlike*—de s'escrimer bravement à gagner une dizaine d'ampoules au maniement de l'aviron, et d'arriver au sermon tout aussi essoufflé que l'âne de Balaam.

En mettant le pied sur le quai de Pictou, on se serait cru transporté dans ce bienheureux pays d'Ecosse. Ici tout est mort ; rien ne bruit. Ce jour là il n'y a que les blés, céréale peu soucieuse de la dignité presbytérienne, qui poussent dans les champs.

Nous errâmes à travers cette ville endormie, tant et si bien, que nous nous promenions encore à la belle étoile, frappant aux hôtels de Pictou sans pouvoir nous faire entendre, et finissant par trouver un gîte dans un caboulot borgne, où Cocardasse et Passepoil—ces deux désopilants et peu difficiles personnages du *Bossu* de Paul Féval—auraient hésité à frapper.

Là, nous attendait le plus fantastique des sommeils entre deux matelots qui, bien que portant des barbes rousses comme tous les habitants de Pictou, eurent la complaisance de nous informer, en entrant, qu'ils n'étaient pas de la ville. Je ne sais si les ronflements de ces nochers contribuèrent à notre hallucination, mais nous rêvâmes que nous étions couchés au milieu du fameux tableau de Géricault, sur le radeau de *la Méduse*. La vérité est qu'au lieu de flotter sur la mer embrasée de l'océan indien,

nous étions étendus sur les planches d'une couchette qui, se disjoignant peu à peu, finit par nous lancer dans le vide ; et que loin d'être tirés au sort pour servir de déjeûner à nos compagnons d'infortune, nous finîmes bel et bien par être distribués en ration à tout un corps de débarquement de poux, de puces et de punaises. Ils se détachaient du gris perle de nos oreillers, s'avançaient en colonnes serrées de sous-division, et profitant lâchement de la torpeur où nous avaient plongés les suites d'un dimanche presbytérien, ils accouraient se refaire l'estomac sur une chair toute fraîche et bien, ravivée par les brises de la mer. Hélas ! que dire ? Ce supplice de Prométhée ne se termina qu'à six heures du matin. Ce fut la tête en désordre, l'œil rougi par l'insomnie, les ongles aiguisés par les terribles luttes de la nuit que nous nous installâmes dans la *poste-aux-choux* et que nous regagnâmes le bord, en compagnie du maître-d'hôtel et de trois saumons (1).

Il est vrai qu'un bain nous remit promptement des suites de ces cruelles heures que nous passâmes à être exposés ainsi aux bêtes du Colysée, et comme le lendemain Pictou avait inventé une nouvelle torture, en faisant accompagner chacun de nos pas par un vent sournois qui nous lançait aux yeux des colonnes de poussière

(1) On nomme poste-aux-choux dans la marine française le canot qui fait le service des provisions.

fine et cuisante, nous nous décidâmes à secouer ce qui s'en était attaché à la semelle de nos souliers, et nous prîmes le train-omnibus pour Halifax.

Notre guignon venait de monter en croupe: il galopait avec nous. A peine dépassions-nous la petite station de Hopewell, quand le conducteur vint nous prévenir que notre locomotive ne pouvait aller plus loin. Agénor Gravel était un tant soit peu mécanicien ; il voulut se rendre compte du retard. Une des roues était brisée, et comme le conducteur du train télégraphiait pour avoir une seconde locomotive, que le soleil était chaud, qu'il faisait soif, Agénor se décida à prendre une limonade. Or, le limonadier demeurait à trois milles en avant ; mais le gosier de Gravel n'admettait pas la réplique. Notre camarade se dirigea sur Glengarry, prit un chemin de traverse et se mit à arpenter le pays comme s'il eût fait partie de son jardin. Trois quarts d'heure après ce départ qui nous avait tous laissés inquiets, la nouvelle locomotive arrivait à notre rescousse, et bientôt nous stoppions à la gare du petit bourg de Glengarry, où Agénor Gravel, altéré plus que jamais, tout crotté et sentant le marécage à cinq lieues à la ronde, n'avait réussi à trouver qu'un peu d'eau et de vinaigre pour apaiser sa soif. Sa mauvaise humeur ne tomba tout-à-fait qu'à la vue d'une pyramide de citrons, d'oranges, de bananes et de goyaves, pompeusement étalés dans la gare de

Richmond, et comme nous devions quitter ici le chemin de fer pour prendre un *cab*, ce fut entourés de l'attirail d'un marchand de fruits que nous nous acheminâmes vers Halifax.

J'avais glissé dans ma poche un volume de la collection Dentu, où il est question de la Nouvelle-Ecosse. Pendant qu'Agénor mordait dans une orange, j'ouvris le livre au hasard et je tombai sur les lignes suivantes :

— " Si l'on interroge un dictionnaire de géographie à l'article *Halifax*—on y verra qu'il s'agit d'une ville capitale de la Nouvelle-Ecosse, ayant tout à la fois un beau port, un commerce actif, une citadelle, un arsenal et deux évêques, l'un catholique, l'autre protestant. L'Anglais que l'on questionnera sur cette même ville sera plus explicite ; elle sera pour lui la clef des possessions britanniques de l'Amérique du Nord. Pour l'habitant des provinces voisines, Halifax sera avant tout la ville des mariages, *a place famous for picking up wives ;* le militaire y verra par excellence le pays loyal et dévoué à la croix de Saint-George, et le marin n'en parlera que comme du paradis de sa longue campagne."

Ces choses sont bien dites ; elles sont vraies, et pour ma part je n'oublierai pas l'impression que me fit de prime-abord cette ville propre, bien aérée et jetée en amphithéâtre sur le versant d'une colline assez élevée.

Halifax est bâtie sur le côté ouest de l'ancienne baie française de Chibouctou. Fondée en 1748,

sur la demande des habitants du Massachusetts qui voulaient en faire une barrière contre l'élément français, cette ville ne vit arriver ses premiers colons que l'année suivante, sous les ordres du colonel lord Cornwallis. (1) Quarante-deux ans plus tard, Halifax—ainsi nommée, en l'honneur du comte de Halifax, président du bureau de commerce,—comptait 700 maisons où logeaient 4000 habitants, et ce nombre, lors du dernier recensement, se voyait porter à 29,582. Divisée primitivement en trois sections distinctes, les villes irlandaises, allemandes et anglaises, Halifax a vu ces dénominations disparaître. Ces différentes nationalités se sont fondues en un seul type, le néo-écossais—le *blue nose*—et cet esprit d'union fait aujourd'hui de leur cité une ville riche et prospère, si l'on peut en juger par les magasins somptueux, les quais magnifiques et les résidences princières de ses

(1) M. G. A. White, dans un essai historique intitulé "*Halifax and its business*" publié en 1876, donne de curieux détails sur les commencements de cette ville:

"During the first five months of the city's existence it required eighteen licensed taverns to supply the thirsty inhabitants with liquors!

"We get another curious glimpse into the *morale* of those early times, when Englishmen strode the boggy streets in cocked hat, wig, kneebreeches and big buckled shoes; Englishwomen walked sturdily inside a veritable *hoop* (one hoop, and not the so-called hoops of our days). Men and womem while alive could do something to help themselves; but the dead, what could they do but lie still where they died! And so they lay on, and living friends and neighbours cared not to pay the last sad rites. The government had to impose penalities to compel those in the vicinity of the deceased's last place of abode to see to the burial."

habitants. La nature a admirablement aidé à la capitale de la Nouvelle-Ecosse. Son port est libre de glace, même quand ceux de Boston, de New-York et de Baltimore subissent les conséquences d'un hiver rigoureux, et au nord de la ville se trouve le bassin de Bedford, que de hautes montagnes protègent contre tous les vents, et dans les eaux duquel pourraient ancrer les plus grandes flottes du monde.

Pendant que nous discourions ainsi sur la capitale néo-écossaise, notre cocher ouvrit la portière et nous indiqua de la main l'entrée du *Halifax House*, un des bons hôtels de la puissance du Canada. Les trois milles qui séparent Richmond de Halifax venaient d'être franchis, et un quart d'heure après, un ami de Québec, M. Sichel, nous serrait la main et s'offrait à nous servir de *cicerone*.

Pour celui qui n'a pas vu la citadelle de Québec, celle de Halifax doit laisser un souvenir ineffaçable. J'étais curieux d'établir une comparaison. Notre première visite fut faite de ce côté, et le paysage qui se déroule du haut des remparts est vraiment féérique. Aux pieds du spectateur la ville est là qui remue et qui s'agite, pendant qu'un peu plus loin s'étend le port où dorment mille et un navires, depuis le yacht de plaisance jusqu'au vaisseau-amiral. Dartmouth est en face, estompée par le soleil. Au nord bruissent les flots du bassin, pendant qu'au sud l'Atlantique soupire dans ses soli-

tudes, et qu'en arrière du spectateur, la brise passant sur les hautes futaies du cimetière, et sur les plantes embaumées des jardins publics, court faire onduler les gazons de ces interminables prairies qui vont se perdre vers le "*Head of the Arm.*" Ce spectacle est sublime, je l'avoue, et s'oublie difficilement pour celui qui n'a pas eu la bonne fortune de voir lever le soleil du haut de la forteresse de Québec.

De la citadelle nous nous fîmes mener au "*Spring flower garden,*" beau jardin rempli de lacs artificiels et de fontaines pittoresques. Dans ses larges allées sablées le public vient se reposer du travail quotidien et y chercher une heure de délassement. La musique du 60ème carabiniers anglais y jouait ; mais nous ne pûmes juger de la *fashion* de la ville, car le temps s'étant mis à la pluie, nous rentrâmes à l'hôtel pour préparer le programme du lendemain, qui fut employé à visiter les environs de la ville.

Nous étions accompagnés du vice-consul d'Espagne, don Antonio de Zéa, joyeux et spirituel garçon, dont la verve ne tarissait pas. Hissés dans une monumentale voiture qui semblait avoir été fraîchement découpée de cette estampe d'Epinal qui représente Ravaillac plongeant son poignard à travers la portière du carrosse de Henri IV, nous fîmes le tour de la Pointe, et nous parcourûmes le *Head of the Arm*, ainsi que le labyrinthe du chemin militaire, une des plus jolies promenades de la Nouvelle-Ecosse. Comme il

faisait plaisir de se sentir entraînés rapidement sous un ciel pur et balsamique, par une journée, ni trop tiède ni trop fraîche, et de humer à loisir la brise de mer, pendant que sous nos yeux défilait le plus joli panorama possible. Là, devant nous, se trouvaient semés à plaisir, forêts sombres et hautes futaies, horizons sans bornes, chaumières et fermes confortables, villas enchanteresses, où les rois du commerce néo-écossais se donnent le luxe d'une saison des eaux, à deux pas de la Bourse, de leurs bureaux d'affaires, de leurs entrepôts et de leurs navires.

Rien ne manque ici pour le bonheur de l'homme, pas même une geôle, et le premier édifice que nous eûmes l'occasion de visiter en route, fut le pénitencier, où nous fûmes reçus par le gouverneur de la prison. Il nous fit les honneurs du bagne, et Agénor lia de suite conversation avec un second de navire qui, dans un moment de mauvaise humeur avait assommé son capitaine à coups de barre d'anspect, puis l'avait jeté à la mer. Quant au consul d'Espagne il se prit d'intérêt pour un lascar de l'Inde. Ce petit homme, à l'air doucereux, n'était condamné que pour viol, accompagné d'une tentative de meurtre. Pendant les longues heures de la prison, le repentir était venu frapper à la porte de ce cœur endurci ; il n'espérait plus qu'en la vie future, et se plongeait sans cesse dans les innombrables réflexions que peuvent faire naître les 999 incarnations de Vichnou,

y apportant tout le soin que sait mettre un fakir de son pays, quand il passe des jours entiers abîmé dans la pieuse contemplation de son nombril. Au milieu de cette loterie du crime, le hasard m'avait donné en partage un respectable vieillard, à la figure ouverte, au front large et ombragé par des cheveux blancs, qui m'avait offert ses bibelots avec un grand air de bonhomie. Il fabriquait à ses moments de récréation et vendait aux visiteurs, des manches de plume, des coupe-papier, mille et un riens fouillés dans les os que lui abandonnait le cuisinier. Je fis discrètement mon choix, tout en m'apitoyant sur le sort de ce patriarche, dont la tête n'aurait pas déparé les épaules d'un ermite de la Thébaïde, et ce ne fut qu'à la porte que j'appris le principal épisode de sa biographie. Ce vénérable septuagénaire avait eu la faiblesse d'assommer son frère au milieu de la nuit. Fiez-vous donc maintenant aux apparences.

En rentrant en ville, nous allâmes visiter la cathédrale catholique, petite, jolie, un peu mignarde dans son architecture ogivale (1), et nous parcourûmes l'hôpital militaire de la rue Gottingen qui a coûté $150,000 au gouvernement, ainsi que l'hôpital provincial, pour lequel on a dépensé $260,000. Ce dernier n'était pas encore terminé. Quant au parlement provincial, nous fîmes de vaines tentatives pour y arriver,

(1) La liberté du culte catholique fut autorisée à la Nouvelle-Ecosse, en 1783, par un acte du parlement provincial.

en visiteurs, bien entendu. Le conservateur de la bibliothèque faisait de la villégiature, et sa permission était indispensable pour parvenir jusqu'au sanctuaire des libertés néo-écossaises.

Ce qu'Halifax avait de plus curieux à nous montrer était à peu près épuisé. Nous avions trouvé la ville propre, hospitalière et portant à ravir ce cachet d'originalité qu'ont presque tous les grands centres maritimes. La liste des édifices publics avait été consciencieusement épuisée. Nous avions parcouru ses parcs et ses jardins, flâné dans *Hollis Street*, la rue fashionable de la capitale, visité ses magasins et fumé dans les clubs mis à la mode par les officiers anglais. Nous n'avions pas même oublié les cimetières, où une touchante coutume populaire nous avait frappés. Elle consiste à entasser des conques marines au pied des épitaphes : puis, à certains jours on vient s'agenouiller, et l'oreille appliquée aux lèvres de la funèbre coquille, on écoute pieusement la grande voix des morts qui murmure et se plaint de l'oubli des vivants.

Néanmoins, je ne pouvais quitter Halifax sans visiter son marché. De ma vie je n'oublierai le spectacle de ce jour-là.

Ici, les vendeurs forment trois groupes bien distincts : les indiens, les nègres, les blancs.

Les indiens appartiennent tous à ces puissantes tribus qui jadis, sous les ordres du baron de Saint-Castin, tinrent si longtemps les Anglais en échec. Accroupis sur leurs talons, ils atten-

dent silencieusement que l'acheteur se présente et marchande les peaux repassées, les mocassins, les raquettes, les paniers, les petits objets de fantaisie qui composent leur fonds de commerce. Quelques-uns d'entre eux parlent encore le français et s'en montrent très-fiers ; la plupart sont catholiques. (1)

La gaieté bruyante du second groupe fait contraste avec l'immobilité du premier. Partout ce ne sont que lazzis, éclats de rires, démonstrations de joie enfantine. Nègres, négresses, négrillons, jadis tous princes et princesses du sang en leur pays, sont-là entassés pêle-mêle criant à tue-tête leurs fruits et leurs denrées ! Le marché d'Halifax est unique sous ce rapport, et je ne crois pas qu'il existe au monde une endroit où l'on puisse rencontrer autant de nez camus, de dents blanches, de yeux noirs et ardents, de lèvres épaisses de trois pouces, de bottes éculées, d'habits noirs râpés, d'uniformes et de livrées

(1) D'après les statistiques officielles du Canada, la tribu des Micmacs occupe la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Edouard, la partie est du Nouveau-Brunswick et les comtés de Bonaventure, Gaspé et Rimouski, dans la Province de Québec. En 1871, ils étaient 1745 âmes. Du temps de Diéreville, en 1706, les Micmacs habitaient les environs de Port-Royal et le long de la rivière Saint-Jean. Les Anglais firent à cette tribu, ainsi qu'à celle des Abénaquis, une guerre sans merci. Dès la fondation d'Halifax, un scalp indien était officiellement coté à dix louis sterling. En 1750, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse offrait une prime de cinquante louis sterling pour chaque chevelure de peau-rouge, et six ans plus tard, une nouvelle proclamation offrait trente louis pour chaque indien pris vivant, ving-cinq louis pour son scalp, et vingt-cinq louis pour chaque femme ou enfant.

flétris, de cravates blanches, rouges ou bleues longues d'un pied, de robes jaunes surmontées d'un fichu vert, de cachemires en loques, de pantalons à jour et de chapeaux de castor fantastiques. Sur ce petit coin de terre la déesse de la folie a laissé rouler quelques-uns de ses grelots, et certes l'homme qui, à cette heure, aurait pu enrégimenter dans une troupe de ménestrels tous ces rois et toutes ces reines d'Afrique, aurait pris du même coup la fortune dans ses filets (1)

Les écossais, les irlandais, les anglais et quelques acadiens composent le troisième groupe, qui nous réservait un curieux incident. Près d'une voiture attelée à un petit cheval blanc et chargée de bluets—la myrtille de France—se tenait debout un homme de taille au-dessus de la moyenne, vêtu d'un veston bleu, d'un pantalon d'étoffe grise et coiffé d'un large chapeau de feutre. Sa figure osseuse et énergique tranchait assez sur les types rubiconds qui l'entouraient, pour faire dire à Agénor Gravel :

—Tiens, je parie que voilà un Français.

Et s'avançant vers lui :

(1) En 1797 l'esclavage régnait encore à Halifax, et M. White cite à l'appui de cet avancé, l'annonce suivante parue dans le journal du temps.

FOR SALE. A lively, stout negro girl, aged 18 years, good natured, found of children, and accustomed to both town and country work. For particulars apply at the Old Parsonnage, Dutch Town Halifax.

—Vous êtes Acadien ?

—Oui, monsieur.

—Marié à une Acadienne ?

—Mais pourquoi pas ? fit l'autre d'un air étonné.

—Où habitez-vous ? lui dis-je à mon tour.

—Je demeure à vingt-deux milles d'ici, à Chetzettcook, pour vous servir, monsieur.

—Merci : quel est votre nom ?

—Antoine Faucher ; et le vôtre ?

—Faucher aussi, répondis-je en serrant la main du brave homme qui croyait à une mystification.

Nous étions de la même famille ; l'un appartenait à la branche d'Acadie, l'autre à celle du Canada. Nous descendions tous deux de cet humble soldat du Limousin qui, débarqué à Québec le 15 octobre 1669, était venu faire souche en la Nouvelle-France, et y avait vu Dieu bénir ses efforts, puisque jusqu'à ce jour il a permis à ses enfants de conserver la langue et la religion de leurs pères. Emus l'un et l'autre, nous n'osions plus nous quitter, et ce n'est qu'après lui avoir promis d'aller à Chetzettcook que nous nous séparâmes.

Le lendemain—qui peut répondre du lendemain ?—une dépêche télégraphique nous rappelait à bord du *Napoléon III*, et je fus forcé de laisser derrière moi cet intéressant village acadien que, plus heureux que moi, un officier de

la marine française, M. L. du Hailly, a si bien décrit dans les pages suivantes : (1)

—" Dès le matin nous étions en voiture. La campagne que traversait la route avait ce caractère particulier à tous les paysages de la Nouvelle-Ecosse : rien de grandiose ou d'abrupt, mais une succession de pelouses ondulées et de côteaux gracieusement couronnés de bois ; de distance en distance, un lac transparent, sur lequel glissait sans bruit quelque pirogue d'indiens, et sur la rive, la hutte conique en écorce de bouleau, où la squaw, sa compagne, passe la journée à tresser des paniers. Plus loin, le pays était occupé par une petite colonie de nègres fugitifs des Etats-Unis. Plus loin encore la mer reparaissait à l'horizon élargi ; des barques de pêcheurs étaient halées sur la grève, une centaine de maisons se montraient éparpillées sans ordre le long du chemin ; c'était le village de Chetzettcook, groupé autour de sa modeste église de bois. A l'entrée, quelques marmots déguenillés jouaient dans un fossé. Combien résonna doucement à notre oreille leur patois enfantin, émaillé de j'*allions* et de j'*étions !* De même à la ferme où nous allâmes demander l'hospitalité tout était français, tout avait été religieusement conservé, le costume aussi bien

(1) *Campagnes et stations sur les côtes de l'Amérique du Nord*, par L. du Hailly, Paris. Le véritable nom de cet écrivain de talent et de cœur était Valetcourt. Il est mort capitaine de frégate, il y a déjà quelques années.

que le langage. Çà et là quelque locution vieillie rappelait depuis combien de temps ces pauvres exilés vivaient loin de la mère-patrie, qu'ils désignaient toujours sous le nom de *vieux pays*. On eût pu se croire transporté dans un village normand d'il y a deux siècles. Ici demeuraient les Bellefontaine; ce pêcheur qui déchargeait son poisson était un Monette; ce laboureur qui revenait des champs un Lapierre. Pas un nom qui ne nous fût familier. Le sentiment que nous éprouvions ne peut être compris que des Français. Pour l'Anglais et pour l'Espagnol qui ont couvert le monde de leurs émigrations, rencontrer au loin un compatriote n'a rien que d'ordinaire; il en est autrement pour nous, dont, sauf de rares exceptions, toutes les colonies sont passées en des mains étrangères, et ce n'est jamais sans émotion que nous retrouvons au-delà des mers, les vestiges de l'empire que nous n'avons pas su conserver. L'émotion était plus vive encore ici, où depuis si longtemps ces débris étaient enfouis dans un coin perdu de la Nouvelle-Ecosse. Il me semblait à Chezettcook, relire l'une après l'autre les premières pages d'*Evangeline*. La nature qui m'entourait avait bien le charme voilé, l'attrait mélancolique et pénétrant des campagnes décrites par Longfellow; les femmes avaient le même costume, la même quenouille chargée de chanvre; le village et les maisons étaient tels qu'il les a dépeints. La joie de ces pauvres

gens était grande de recevoir des visiteurs qu'ils considéraient comme des compatriotes, et force fut d'accepter une hospitalité qu'on ne nous permit de reconnaître que par des remerciements. Le maître d'école demandait les livres français dont nous pourrions disposer pour les besoins de ses élèves, et une de leurs premières préoccupations, en apprenant que des bâtiments de guerre du *vieux pays* se trouvaient à Halifax, fut de savoir si ces navires avaient un prêtre et s'il voudrait venir prêcher en français chez eux. En effet, par une regrettable anomalie, qui est plutôt le fait des circonstances que d'aucun mauvais vouloir, le curé chargé de desservir cette modeste paroisse est le plus souvent un irlandais qui s'y considère comme en exil, et qui ne sait pas un mot de notre langue. La population de Chezettcook, peut être de 2,000 âmes environ (1) ; originairement formée d'un petit nombre de familles qui ne se sont alliées qu'entre elles, elle s'est accrue et multipliée peu à peu, sans que nul mélange étranger vint s'y glisser, comme la goutte d'huile qui s'étend à la surface de l'eau sans s'y mêler. Serait-il vrai que l'attachement au sol natal se conserve d'autant plus vivace que la position sociale est moins élevée ? Au lieu des humbles paysans dont nous parlons, supposons quelques opulentes familles Françaises ayant échappé par hasard à la dis-

(1) Le recensement de 1870 donne à Chezettcook 1334 âmes.

persion de leur race, et ayant depuis lors continué à s'enrichir; croit-on qu'elles ne seraient pas devenues aujourd'hui Anglaises de mœurs, d'idées et de langage? Respectons la pauvreté laborieuse; l'Acadien lui doit le sentiment de sa nationalité, pendant que la France ignore aujourd'hui jusqu'au nom de ces enfants perdus qui n'en conservent pas moins religieusement son souvenir (1)."

De l'autre côté de Halifax se trouve la petite ville de Dartmouth; elle est à la capitale néo-écossaise ce que peut être Lévis à Québec. Les points de vue que l'on découvre du haut de ses collines sont splendides, et sur l'une d'elles, qui porte le nom consolant de montagne de l'Espérance—*Mount Hope*—est sis le plus bel hôpital d'aliénés qu'il soit possible de voir.

Néanmoins les autorités s'y distinguent par une excentricité qui, certes, ne se trouve pas

(1) A ces curieux détails que M. du Hailly nous offre sur Chezettcook, j'ajouterai une citation d'Haliburton, traduite par M. Rameau. Elle complètera l'idée que l'étranger peut se faire sur la manière de vivre des Acadiens. Il s'agit de ces malheureux qui, dirigés sur Boston, furent rapatriés plus tard dans le comté de Clare, "partie de la côte néo-écossaise qui était alors non-seulement inhabitée, mais fort éloignée de tout établissement anglais, et accessible seulement par mer:"

—"Aujourd'hui la route d'Halifax à Shelbourne passe à travers leurs établissements qui s'étendent pendant plusieurs milles sur le rivage, et ressemblent à un gros village. A l'entrée du voyageur dans Clare, les maisons, les ustensiles de ménage, le langage étranger et l'habillement uniforme, mais particulier des habitants, excitent sa surprise; car aucun canton de la Nouvelle-Ecosse ne possède un caractère plus distinctif. Les Acadiens sont fort en arrière de leurs voisins pour le système de culture; ils montrent une grande répulsion à pénétrer dans la contrée boisée, et au lieu de s'étendre

déparée au milieu des cas d'aliénation les plus fantastiques confiés à leurs soins. Chaque dimanche le service religieux diffère de la semaine précédente, et cette anomalie faisait dire à un écrivain français:

"—Les ministres des diverses sectes poursuivent jusque dans ce refuge les âmes absentes de ces infortunés, et se sont, pour éviter toute discussion, réglé une sorte de tour de service, de manière à avoir successivement un dimanche anglican, un autre baptiste, un autre presbytérien, et ainsi de suite. Malgré mon respect pour le prosélytisme religieux; je ne puis m'empêcher de le trouver ici singulièrement fourvoyé."

Dartmouth, je viens de l'écrire, est jolie au possible. Les fous, s'ils n'y sont pas trop renseignés sur ce que leur réserve la vie future, sont admirablement logés pour cette vallée de

dans les terres hautes, ils subdivisent leurs terres le long de la mer et maintiennent leurs enfants autour d'eux. Ils conservent leur langage et leurs habitudes avec un attachement particulier, et bien que le commerce les mette naturellement en rapport avec les Anglais, jamais ils ne contractent mariage avec eux, n'adoptent leurs manières ou ne vont habiter leurs villages. Cette conduite ne tient pas à une disposition malveillante envers le gouvernement anglais; il faut l'attribuer plutôt aux usages, au caractère national et à leur système d'éducation. Mais s'ils sont inférieurs aux colons anglais dans ces arts qui fortifient et font progresser la société, ils peuvent fièrement soutenir la comparaison dans les vertus sociales et domestiques. Sans ambition, vivant avec frugalité, ils basent leur existence sur leurs moyens; dévoués à leur ancien culte, ils ne sont divisés par aucune discorde religieuse; enfin, contents de leur sort et moraux dans leurs habitudes, ils jouissent peut-être de tout le bonheur que comporte la fragilité de la nature humaine."

larmes. Tout autour de la ville la nature a prodigué ses plus beaux paysages, mais hélas! pourquoi y avoir fait naître, braire et pulluler tant d'ânes montés et gourmandés par tant de nègres?

Un yatch à vapeur nous arracha à cette cacophonie désespérante, et pendant quelques heures nous eûmes le plaisir de croiser dans la baie. Rien de gentil comme ces bateaux de plaisance, où pour quelques dollars, on peut se reposer et rêver à sa guise, pendant que sous les yeux défilent les merveilles d'une création large et puissante.

Nous allâmes ainsi de Bedford à l'île de McNab, puis nous remontâmes jusqu'au Bras, pour revenir par la même route. Mais pendant que mes camarades s'extasiaient sur les beautés qu'ils voyaient, ces paysages perdaient pour moi leur teintes ensoleillées, et ne m'apparaissaient plus que comme des cimetières mornes et oubliés, où dormaient des milliers de mes compatriotes. C'était ici, au milieu de cette incomparable marine, qu'était venue se fondre et s'éteindre la fameuse escadre que M. de Maurepas avait envoyée en 1746, au secours de l'Acadie Commandée par un marin consommé, le duc d'Anville, elle se composait de onze vaisseaux de ligne et de trente transports, sur lesquels étaient montés trois mille hommes de débarquement, placés sous les ordres du maréchal de camp, de Pommeril. La traversée avait été

longue et ennuyeuse : au lieu de mettre six semaines à franchir l'Atlantique, cent jours et plus s'étaient écoulés avant de pouvoir signaler. terre. Les vivres diminuaient sans cesse. Enfin, on parvint à relever Chibouctou — aujourd'hui Halifax—et comme c'était le lieu du ralliement, la joie commençait à illuminer ces rudes figures de marins, lorsqu'une tempête terrible fondit sur la flotte, et l'éparpilla devant elle, pourchassant certains vaisseaux jusqu'aux Antilles, et en écrasant quelques-uns sur l'île du Sable. Pendant ce temps l'amiral français capeyait, et dix jours après le cyclone, parvenait à relever de nouveau Chibouctou, en compagnie de quelques-uns de ses navires. Mais hélas! chacun de ses vaisseaux portait dans ses flancs un ennemi encore plus terrible que l'ouragan. L'encombrement des entreponts avait amené une épidémie à bord, et bientôt officiers, sous-officiers et matelots moururent par centaines. " Peut-on imaginer, dit notre historien Garneau, rien de plus lugubre que cette flotte enchaînée à la plage par la peste ? que ces soldats et ces équipages encombrant d'immenses baraques érigées à la hâte sur des côtes incultes, inhabitées et silencieuses comme des tombeaux, en face de l'immense océan qui gémissait à leurs pieds et qui les séparait de leur patrie, vers laquelle ils tournaient en vain leurs regards expirants ? Un sombre désespoir s'était emparé de tout le monde. Ce fléau remplissait d'effroi les ennemis

eux-mêmes qui se tinrent au loin, dans un moment où ils auraient pu anéantir sans effort l'expédition française, et l'amiral Townshend regardait avec terreur, du Cap-Breton, où il était avec son escadre, les ravages qui désolaient ses malheureux adversaires." Brisé par cette série de catastrophes et d'émotions, l'amiral français ne put y tenir. Un matin on le trouva mort, et la dépouille du duc d'Anville, de la maison des de La Rochefoucault, enfouie modestement entre deux de ses matelots, alla grossir le nombre des morts illustres et obscurs qui se sont dévoués aux destinées de l'Acadie et de la Nouvelle-France. Quelques jours après, son successeur, M. d'Estournelle, était frappé par la terrible maladie, et dans un accès de fièvre se trouait la poitrine d'un coup d'épée. Onze cents hommes moururent en quarante-deux jours, ce qui faisait un total de 2,400 depuis le départ de France, et comme il y aurait eu folie de lutter plus longtemps contre la peste, le marquis de la Jonquière, à qui il ne restait plus que quatre vaisseaux, donna l'ordre du rembarquement et se décida, malgré ces terribles épreuves, à mettre le siége devant Port-Royal. Mais la tempête se remit de la partie, et force fut de regagner l'Europe, laissant sur cette côte inhospitalière la fine fleur de la noblesse, de l'esprit et du courage de la marine française.

N'avais-je pas raison de dire que ces rives ensoleillées, où depuis cent ans et plus dorment

des miliers de mes compatriotes, ne m'apparaissaient aujourd'hui que comme des cimetières mornes et oubliés ?

Le train de Halifax partait alors à huit heures le matin. Nous le prîmes, et après avoir cheminé quelque temps sur une voie parsemée de lacs, de prairies et de rivières, nous descendions à Truro, villette bâtie sur un terrain plat, divisée en deux par un ruisseau, et dont les rues larges et la place publique ne dépareraient pas un gros bourg de l'Amérique centrale.

Truro est située à un mille de la baie de Cobequid, et nous nous trouvions ainsi en plein cœur de l'ancienne Acadie.

Monté sur une éminence près de la ville, je ne pouvais me rassasier de regarder cette baie, ces rivières, ces prairies, ces gras pâturages, ce pays splendide qui avait été habité et cultivé par les gens d'une race dont les descendants n'avaient pas eu la permission de mourir sur la terre défrichée par les aïeux. Assis sur ce gazon qui avait bu leur sang et leurs sueurs, je me reportais vers l'an 1604. Je revoyais de Mons, débarquant au petit port de Liverpool et y saisissant le navire du capitaine Rossignol qui, je ne sais trop pourquoi, a trouvé le moyen de léguer son nom à un lac du comté de *Queen*, tandis que tant de Français illustres sont aujourd'hui oubliés par la Nouvelle-Ecosse. Puis, j'assistais à la fondation du Port-Royal,—aujourd'hui Annapolis,—et bientôt un fort sur-

monté des triples écussons du Roy, de Mons et de Poutrincourt, " couronnés de lauriers," indiquait au monde que la France avait pris terre là. Tout autour, au dedans comme au dehors, ce n'était qu'espérance, vie et activité. On défrichait, on évangélisait. Champlain monté sur une petite chaloupe explorait la baie Française et relevait la côte du Maine ; l'avocat Lescarbot " la serviette sur l'épaule, le bâton d'office à la main, le collier au cou," continuait les joviales traditions de l'ordre du Bon Temps, et chacun accomplissait sa mission dans l'humble mesure de ses moyens.

Mais bientôt apparaissait le scorbut, et la série des lourdes épreuves et des mauvais jours s'allongeait. Sir Samuel Argyll, gouverneur de de la Virginie, tombait sur Pentagoët, où la vaillance de frère jésuite Gabriel du Thet, tué d'un coup d'arquebuse, l'arrêtait un instant, puis s'emparait de Sainte-Croix et détruisait Port-Royal. Les zizanies éclataient alors parmi les français, et leurs seigneurs commençaient à se faire une lutte qui ressemble à ces guerres de châteaux qui ensanglantèrent une partie du moyen-âge. N'est-ce pas le même degré d'animosité, le même esprit d'intrigue et d'ambition ? Voici Denys, " propriétaire de toutes les terres et isles qui sont depuis le cap de Campseaux jusques au cap des Rosiers," persécuté par Le Borgne et de la Giraudière, qui brûlent ses vaisseaux et mettent le feu à sa chapelle. Voilà le

comte de Stirling à qui Jacques I d'Angleterre vient de faire cadeau de toute l'Acadie, qui la passe sous le nom de la Nouvelle-Ecosse à un rénégat français, sir Claude de la Tour. Ce dernier a un fils qui commande ici, au nom du roi de France. Promesses d'avancement, titres, ordre de la Jarretière, richesses, protection royale, tout est mis en œuvre par le malheureux père pour engager son enfant à trahir ; mais celui-ci ne répond à ces propositions que par des arquebusades, et les anglais repoussés à coups de canon abandonnent Sir Claude à la générosité de son fils. Voilà encore d'Aulnay de Charnisay, nommé au commandement de l'Acadie, rendue en 1632 par Charles I à Louis XIII. De. Charnisay voit son autorité méconnue par ce même de la Tour. A quelque temps de là il subit un échec, apprend que son ennemi est absent pour quelques jours du fort de la rivière Saint-Jean, accourt y mettre le siége, s'en rend maître par la trahison d'un suisse, et, malgré sa promesse de faire quartier, ne gracie que le soldat qui consent à être le bourreau de ses camarades, et force madame de la Tour, qui s'est bravement battue à la tête de ses troupes, d'assister, la corde au cou, à l'exécution de toute sa garnison. Enfin voici une dernière fois de la Tour qui abandonnant les idées moyen-âge pour se rallier au positivisme moderne, se venge plus tard de cet affront en épousant la veuve de Charnisay, et en recueillant l'héritage de son ennemi.

Au milieu de toutes ces divisions intestines la grande épopée de l'Acadie est là qui déroule lentement ses sanglantes péripéties.

Deux ans après la reddition du pays par Charles I, les Anglais viennent encore ravager cette contrée, qu'en 1667, le traité de Bréda remet de nouveau entre les mains de la France. Vingt ans d'un tranquillité relative s'étendent alors sur l'Acadie. Elle en profite pour coloniser et faire fructifier ses terres, mais la paix n'était pas faite pour ce pays si merveilleusement doué par la nature. Sir William Phipps vient attaquer M. de Menneval à Port-Royal, et force Chedabouctou à capituler. Port-Royal abandonné, ouvert de tous côtés, est visité à diverses reprises par des pirates ; ils le pillent, et dans un moment de joyeuseté pendent quelques-uns de ses habitants. Pourtant la tranquillité semble renaître sous M. de Villebond qui reprend le fort français ainsi que Pesequid—aujourd'hui Windsor—mais en 1696, Church envahit l'Acadie à son tour et ravage toute la contrée. Pendant ces luttes, les malheureux Acadiens, harassés sans cesse par un ennemi implacable, n'ont cessé de se défendre et de rester loyaux à la mère patrie : aussi le traité de Ryswick fut-il la récompense de leur fidélité. Il remettait l'Acadie à la France. Malheureusement en le signant les diplomates oublièrent de bien définir les frontières qui devaient séparer les deux peuples, et pendant la guerre de onze ans, ce pays

demeure toujours exposé aux horreurs de l'invasion. Une flotte anglaise envoyée contre Port-Royal, en 1707, est repoussée deux fois de suite par de Subercase et de Saint-Castin, mais trois ans plus tard, ce fort finit par tomber au pouvoir du colonel Nicholson. Cet échec ne décourage pas les Acadiens ; ils luttent tout de même, remportent un avantage sur les Anglais au Pont-au-Massacre, et bientôt arrive la paix d'Utrecht, mais la diplomatie oublieuse de cette fidélité à toute épreuve, déclare maintenant que l'Acadie est une possession anglaise.

Dès lors, il n'est plus de tranquillité possible. Chacun guette l'occasion de se servir de son fusil. Un prêtre, M. de la Loutre, curé de Beaubassin, court à la tête de trois cents indiens mettre le siége devant Annapolis, et pendant quatre semaines tient ce fort dans des transes continuelles. Quatre cent soixante-dix soldats anglais enfermés dans la Grande-Prée,—aujourd'hui Horton,—sont forcés de mettre bas les armes, et cet état de choses se continue jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle qui, en 1748, vient, il est vrai, sauver pour quelques instants le Cap-Breton, mais finit aussi par arracher définitivement l'Acadie des bras de la France. Ne sachant plus que faire, réduite à l'état de *neutre*, cette brave population ne peut encore se résoudre à prendre son parti. Elle vit largement du produit de sa pêche,et ses prairies artificielles lui promettent d'inépuisables moissons; mais que

sont ces choses auprès de la France qui ne peut être oubliée ? Le chevalier de LaCorne est sur la Baie Verte qui commande un petit fort, où flottent encore fièrement les fleurs de lys. C'est là que ces exilés volontaires veulent aller. En vain le major Lawrence charche-t-il à s'opposer à ce dessein ? Le curé de la Loutre met lui-même le feu à son église, ses paroissiens incendient leurs chaumières, leurs granges, leurs barques, et tous, l'œil sec, le cœur ferme, tournant le dos à leur village et au cimetière où dorment les ancêtres, ils courent rejoindre le commandant français. Cette protestation décide Lawrence à bâtir le fort qui a porté son nom. Une garnison anglaise y est jetée, avec consigne d'observer Beauséjour, et ce dernier boulevard de l'autonomie acadienne finit par tomber entre les mains de l'officier anglais qui, pour y parvenir, n'a qu'à faire éclater une bombe au milieu d'un des magasins du fort ! Il est vrai qu'en ces temps-là, Beauséjour était confié à ce de Vergor, de si triste mémoire qui plus tard, commandant l'avant-poste du Cap-Rouge, la veille de la bataille des Plaines d'Abraham, se laissa surprendre de nouveau, et permit ainsi à Wolfe de couronner les hauteurs et d'écraser du même coup les troupes de Montcalm et la domination française au Canada (1).

(1) Il est bon de rappeler ici un curieux incident qui eut lieu à propos de la chute de Québec. Le 4 décembre 1759, le second parlement de la Nouvelle-Ecosse se réunissait, et le disconrs

A partir de la capitulation de Beauséjour, l'Acadie fatiguée et exténuée ne semble plus chercher une consolation à ses malheurs que dans les jouissances de l'agriculture. Les fermes se relèvent, les champs s'ensemencent, les pâturages regorgent de troupeaux, les barques parties dès la pointe du jour pour aller pêcher sur les fonds, reviennent au coucher du soleil déposer leur cargaison sur la grève, et à la veillée on cause tout bas de la France, et peut-être encore plus bas de cette tête-chaude de Jean-Louis—un des gars de la chaumière—qui, lui, n'a pas voulu se soumettre et fait encore dans les bois—du côté de Shediac—la guerre à l'Anglais. Et le lendemain recommençait cette vie calme et heureuse, où tout en jetant un regret aux bons coups d'estoc d'autrefois, on ne permettait guère à la charrue, à la bêche, à la faucille et aux filets de se reposer.

De son côté l'anglais semblait avoir assoupli sa morgue et oublié les rancunes de jadis, lorsque le cinq septembre 1755 chaque village acadien fut éveillé par les roulements du tambour qui convoquait la population à venir à l'église

du trône, en faisant allusion à la capitulation de Ramsay, disait de Québec : " *that barbarous metropolis from whence his good subjects of this province and the King's other American Dominions have groaned under such continual and impardonable wrongs.* "

L'Assemblée Législative pour ne pas rester en politesse avec l'autorité répondait à son tour, en présentant sa réponse au discours du trône :

—" *Canada is the mother and nurse of the most cruel savage ennemies to these His Majesty's American Colonies.* "

ou sur la place publique, pour prendre connaissance des ordres du roi d'Angleterre. Presque tous s'y rendirent en habits du dimanche, pour apprendre " qu'ils étaient prisonniers de guerre, que tous leurs biens meubles et immeubles étaient saisis au nom du roi, sauf l'argent et leurs effets personnels, et que le dix septembre ils seraient tous embarqués pour être dirigés sur les colonies anglaises (1)." Qu'ajouter à ces épouvantables conclusions ? La foudre ne frappe pas plus rapidement que ces malheureux ne furent écrasés par l'infâme proclamation de Lawrence. D'ailleurs on n'avait pas d'armes.

Cinq jours après, la population de l'Acadie était parquée à coups de crosses de fusil et attendait morne et résignée, sur la plage, l'heure de l'embarquement. Six officiers et quatre-vingts soldats montaient chaque navire, pendant qu'à terre un fort cordon de troupes cernait les proscrits. Deux cent soixante jeunes gens reçoivent l'ordre d'entrer les premiers dans les chaloupes ; mais ils refusent fermement de le faire à moins d'être accompagnés par leurs familles. L'officier commande une charge à la bayonnette ; ils sont refoulés jusque dans la mer, et les blessés jetés pêle-mêle au fond des embarcations. Alors, eut lieu une scène indescriptible où l'honneur anglais joua le rôle de bourreau. Les troupes se divisèrent par pelotons et eurent la consigne de

(1) Voir Rameau, *La France aux Colonies* p. 43.—Ainsi que l'article de M. Ney, publié dans la *Revue des deux-Mondes*, 1831.

séparer les femmes de leurs maris, les pères de leurs enfants, et de les faire monter sur des navires différents. A mesure que ces familles se disjoignaient et se quittaient pour ne plus se réunir, les mains des vieillards se levaient pour bénir, les époux s'étreignaient dans de longs embrassements, les enfants sanglotaient et la soldatesque continuait son implacable besogne. Puis, quand le funèbre convoi eut pris la haute mer et se fut dispersé sous l'horizon, on promena la torche dans les villages abandonnés, on pourchassa les bestiaux, et on se paya le prix de cette journée de travail en faisant le partage des richesses et des propriétés du peuple exilé (1).

La convoitise des biens et des fameux *abboiteaux* de l'Acadien, autant que son inviolable attachement à la France avait été le mobile de cette lâcheté, que pas un historien anglais n'a eu le courage d'excuser ou d'expliquer jusqu'à présent. Les Acadiens avaient réussi à endiguer et à cultiver d'immenses prairies artificielles que la mer venait fertiliser à certaines époques de l'année. Là, dans ces grands prés on cultivait le foin, le lin et le chanvre : un système d'écluse permettait de les inonder à volonté, et au village d'Horton —les Mines—on avait réussi à conquérir par ce moyen 2,100 acres de terre sur

(1) M. Rameau dit que le nombre des prisonniers enlevés dans le district des Mines fut de 4,000 hommes. On y brûla 400 maisons, 500 étables, et on y prit 2,000 bœufs, 3,000 vaches, 5,000 veaux, 12,000 moutons et 800 chevaux.

l'Océan. Après le départ de leurs légitimes propriétaires, ces *abboiteaux* vieillirent ; la mer finit par les ronger, et comme en disant adieu à la patrie les Acadiens avaient emporté avec eux le secret de la construction de ces digues, les envahisseurs ne purent jamais leur donner le degré de solidité qu'elles avaient eu jadis. Néanmoins, en 1851, il y avait encore à la Grande Prée 6983 acres de prairies qui, presque toutes, avaient été indiguées par les Français, une centaine d'années auparavant, et qui de nos jours sont estimées à dix-sept louis l'acre (1).

Qu'advint-il aux malheureux proscrits,et comment ces verdoyantes campagnes, d'où ma pensée se reporte aujourd'hui vers eux, ont-elles sitôt perdu leur souvenir ? Ils furent jetés au hasard, " la mère ici, là le père, les enfants partout,

(1) Diéreville qui a écrit de curieuses choses sur l'Acadie, fait ainsi la description de ces abboiteaux dans sa " Relation du voyage du Port-Royal " publiée à Amsterdam, 1710 :

" On n'arrête pas le cours de la mer aisément ; cependant les Acadiens en viennent à bout par de puissantes digues qu'il appellent des *Aboteaux*, et voici comment ils font. Ils plantent cinq ou six rangs de gros arbres, tous entiers, aux endroits par où la mer pénètre dans le marais, et entre chaque rang ils couchent d'autres arbres les uns sur les autres, et garnissent tous les vides si bien avec de la terre glaise bien battue que l'eau n'y saurait plus passer. Ils ajustent au milieu de ces ouvrages un Esseau, de manière qu'il permet à la marée basse, à l'eau des marais de s'écouler par son impulsion, et défend à celle de la mer d'y entrer. Un travail de cette nature qu'on ne fait qu'en certains temps que la mer ne monte pas si haute, coûte beaucoup à faire, et demande bien des journées ; mais, la moisson abondante qu'on en retire dès la seconde année, après que l'eau du ciel a lavé ces terres dédommage des frais qu'on a faits.

pendant que dans leur patrie tout changeait de nom, la terre et l'eau. " (1) Quinze cents d'entre eux dirigés sur la Virginie furent renvoyés en Angleterre, où on les interna à Liverpool, à Southampton, à Pennyn et à Bristol : 1,200 abordèrent au Maryland et parvinrent à obtenir du travail. Le convoi destiné à la Pensylvanie fit naufrage, et les quatre cent cinquante survivants parvinrent à Philadelphie, où on voulut les vendre comme esclaves : mille allèrent à Boston, d'où plus tard ils eurent la permission de revenir en Acadie et de s'établir dans le comté de Clare, du côté opposé à leurs anciennes concessions. Enfin, 2,000 dirigés sur la Caroline se virent refuser l'accès des côtes, remirent le cap sur la Virginie, où on leur défendit d'aborder, et finirent par s'emparer de leur navire et par retourner à la Baie de Fundy, où ils s'armèrent en corsaires—un de ces corsaires était commandé par le capitaine Bronard-Beausoleil—et sans merci ni trêve commencèrent à courir sus à l'Anglais. Les autres furent éparpillés à la Martinique, à Saint-Pierre et Miquelon, à la Guyane, en France, dans le Berry, dans le département de la Vienne, à Belle-Isle en mer, à Montoiron, dans le Poitou, en Corse, à Cayenne, à Saint-Domingue, où dernièrement encore un voyageur français, M. Achintre, retrouvait la

(1) Essai historique sur Montcalm, par M. de Bonnechose, œuvre magistrale couronnée par l'Académie française.

colonie acadienne de Bombardopolis.(1) D'autres se réfugièrent à Shédiac et à Miramichi, ou se cachèrent au fond des bois, et M. Rameau assure d'après M. Haliburton, que jadis il y avait au sud de la Grande Prée, " un petit noyau

(1) Les Acadiens qui s'établirent à Montoiron eurent une concession de " 4000 arpents de landes à mettre en culture. " En 1775 ils présentèrent un mémoire au clergé de France " dans le but d'obtenir une subvention annuelle de 300,000 livres pour faire face aux frais de cet établissement ". Ce document appartient à la bibliothèque publique de Niort et a été publié pour la première fois en 1867 dans la *Revue* de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou, par M. Louis Duval. Le voici :

—" Si l'humanité souffre au spectacle des malheurs de nos semblables, combien n'est-elle pas attendrie à la vue de l'infortune de concitoyens vertueux, et surtout quand c'est une horde entière de frères qui depuis un si long temps gémissent sous le poids de la misère, et que l'origine de ses maux vient d'un sentiment aussi respectable que celui qui naît du patriotisme et de la religion. Cet intéressant tableau est digne d'être offert au corps respectable du Clergé de France qui, dépositaire des vérités de la foi, ne respire que le bien de la patrie.

" Pour attacher les regards de cette illustre assemblée sur ces victimes qui lui tendent la main, l'éloquence serait inutile, l'histoire de leurs vertus suffit.

" Au commencement du règne de Louis XIV, dont la gloire et le nom tenaient déjà la balance dans l'Europe, les puissances souveraines ayant fait entre elles le partage du Nouveau-Monde, l'Acadie échut à Louis-le-Grand ; vingt-quatre familles sorties de la France furent habiter ce nouveau climat, où la nature féconde ne demandait que des bras pour ouvrir son sein et leur faire part de ses richesses. Tant que les conquêtes du monarque s'étendirent, cette peuplade fut heureuse ; mais dans les jours de son déclin, sa fortune changée, changea aussi la destinée des Acadiens par la guerre qui plongea la France dans cette crise funeste dont le souvenir est encore à peine éteint, l'Acadie passa aux Anglais. Comme vainqueurs ils donnèrent la loi. Ces colons, quoique sous une domination étrangère n'en conservèrent pas moins leur religion, et cet amour que tout français porte à son souverain. Leur nouveau maître pouvait bien ravir leur liberté avec leurs possessions, mais la perte de leur vie ne fut pas capable de leur faire abandonner le culte qu'ils avaient embrassé, ni la fidélité qu'ils avaient jurée à leur véritable souverain. Le vainqueur, malgré tous les droits que donne la victoire, dans le pacte qu'il fit avec eux, fut

d'Acadiens qui n'avaient pas mangé de pain depuis le jour de la dispersion de leur race, et qui vivaient dans les bois, de légumes, de poissons et du peu de bétail qu'ils avaient sauvé, n'osant

forcé d'y consigner ces deux clauses, et de s'obliger à les ratifier tous les ans.

" Cependant, le sol amélioré de jour en jour, la population singulièrement augmentée, offraient dans un coin de l'univers l'image d'un petit peuple heureux ; partout on voyait régner dans cette colonie la probité, la bonne foi dans le commerce, la concorde dans les familles, la paix dans la société, et surtout ce zèle pour la religion qui ne s'est jamais ralenti : en un mot, ces heureux habitants jouissaient du double avantage d'avoir des mœurs aussi pures que les hommes du premier âge, et une foi aussi vive que les premiers chrétiens.

" En 1755, époque malheureuse à la France et fatale aux Acadiens, la guerre se ralluma. L'Anglais voulut les forcer à porter les armes contre les Français leurs compatriotes, et gêner le libre exercice de leur religion ; ce peuple tout prêt à s'immoler pour la foi de ses pères, réclama les conditions du traité ; on viola les droits sacrés du pacte, on jeta les chefs de famille dans les cachots ; et presque tous les vieillards, les femmes et enfants, pour avoir montré qu'ils avaient le courage de mourir dans leur fidélité à la religion et au roi de France, furent impitoyablement massacrés. On ne peut fixer longtemps sans horreur de pareils objets ; mais on y admire un héroïsme digne des premiers âges du christianisme ; les restes qui échappèrent donc à cette barbarie se jetèrent, les uns dans le Canada, les autres dans l'Isle Saint-Jean, d'où ils passèrent en France en 1756, 59-60 et 61, où ils furent rejoints par leurs chefs de famille qui, détenus dans les cachots les plus affreux depuis l'infraction du traité arrivée en 1755, furent réclamés à la paix par M. le duc de Nivernois, ayant resisté non seulement aux souffrances inouïes qu'on leur faisait éprouver, mais même aux tentations les plus flatteuses qu'on leur présentait pour éteindre en eux les sentiments de religion et de patriotisme dont ils étaient les martyrs ; ce respectable ministre, qui les a retirés de la captivité, citoyen aussi sensible qu'éclairé ne peut encore se rappeler qu'avec attendrissement le souvenir de ces malheureux et c'est avec d'autant plus de vérité qu'il fait l'éloge de leurs mœurs qu'il a été en quelque sorte témoin de leurs vertus.

" Rendus enfin à leur patrie, sans biens et sans secours, le feu roi ne put voir d'un œil indifférent tant de sujets fidèles errants et abandonnés dans ses états ; il leur fit assigner une

plus retourner sur leurs terres, crainte d'éprouver le sort de leurs compatriotes."

D'autres enfin prirent terre à la Louisiane et se propagèrent dans la zône d'Atchafalaya, sur les bords des bayous des Pierrepont, des Gotell, des Ours, du Large etc., etc., etc., et dans les

solde de 6 sols par jour à chaque individu, ordonna qu'on leur formât des établissements sur des terrains incultes de son royaume et permit même qu'on leur en donnât de sa part l'assurance par écrit. Ce peuple infortuné, à qui la bonté du souverain assurait la subsistance et des établissements dont ils devaient être propriétaires, avait lieu de se croire à la fin de ses malheurs ; mais la bonté du roi à son égard a été trompée, et lui est en quelque sorte devenue inutile, car la solde de subsistance qu'il avait plu à ce monarque de lui accorder et dont les fonds étaient faits au département de la marine a toujours éprouvé des retenues si considérables que, surtout les familles nombreuses, n'en recevaient qu'environ moitié.

" C'est dans cette cruelle position que les Acadiens ont été oubliés pendant quinze ans sur les côtes maritimes où ils étaient répandus et où, trop distants du trône, ils ont gémi sans que personne leur ait servi d'interprète auprès de Sa Majesté, et plongés si longtemps dans la misère la plus affreuse qui en a fait périr un grand nombre, le reste quoique découragé, battu et dans une sorte d'engourdissement total de corps et d'esprit, a cependant conservé ses vertus et ses mœurs, fruits précieux des vrais principes de la religion si profondément gravés dans leurs cœurs que, quoique manquant des choses les plus nécessaires à la vie, aucun parmi eux ne s'est encore porté à commettre la moindre friponnerie ni bassesse, au point que dans les endroits où ils ont habité depuis 15 ou 18 ans, personne n'a pu se plaindre de la plus petite rapine de leur part, même de leurs enfants qui n'oseraient dérober des fruits dans un jardin.

" Tel est le tableau fidèle de la suite de leur infortune et de la constance de leurs vertus qui s'est soutenue au point de refuser les propositions les plus flatteuses que plusieurs puissances étrangères leur ont faites pendant cette longue suite d'années où le gouvernement semblait avoir oublié les promesses que le roi avait bien voulu leur faire.

" Mais en 1772, les Espagnols, alliés naturels de la France, et gouvernés par un prince de la maison Bourbon, leur ayant fait entrevoir que, n'ayant pas été établis dans le royaume depuis quinze ans qu'ils y étaient, ils ne devaient pas s'attendre à y avoir jamais de propriétés, leur firent offrir les établissements les plus avantageux, tant à la Louisiane qu'à la

prairies d'Attakapas. Là, ils vécurent tranquillement et sont encore aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a cent vingt ans, français et catholiques. Un écrivain du *Scribner's Monthly*, qui

Sierra-Morena, mais les fidèles Acadiens ne voulurent écouter ces propositions qu'après s'être assurés que le Roi, ne jugeant pas à propos de les fixer par des propriétés dans son royaume, approuverait leur sortie pour passer sous la domination de l'Espagne ; et ce fut à cette occasion qu'ayant fait demander au feu Roi son agrément et un passe-port pour sortir de ses états, Sa Majesté, surprise que 3000 de ses plus fidèles sujets, dont elle avait ordonné l'établissement depuis plus de douze ans, fussent forcés de lui demander la permission de sortir du royaume, faute d'y être établis, en témoigna du mécontentement à ses ministres, et donna des ordres précis pour que l'obligation qu'elle avait bien voulu contracter en faveur de ces infortunés fut promptement remplie.

" Ce fut alors qu'on décida de les fixer presque tous sur des terrains incultes, si communs dans les provinces de Poitou, et de Berry, où M. l'abbé Terrey en envoya 1500 dont on a commencé l'établissement sur des terrains de l'évêché de Poitiers et quelques seigneurs voisins, mais il est à craindre que malgré les vues humaines et bienfaisantes du gouvernement, les dettes de l'Etat ainsi que beaucoup d'autres objets intéressants qui gènent aujourd'hui les finances, ne retardent trop longtemps les secours indispensables pour achever et consolider l'établissement de ce peuple infortuné, ce qui engage à réclamer ceux de nos seigneurs du Clergé de France qui, s'ils voulaient bien leur accorder pendant cinq ans une somme de 300,000 l., chaque année (ce que fait le montant de leur solde) donneraient au gouvernement la facilité d'employer uniquement aux dépenses de l'établissement, les fonds qu'il est aujourd'hui forcé d'employer à leur solde de subsistance

" La cause des Acadiens est celle de l'humanité et de la religion tout ensemble. Quel autre corps de l'Etat que celui du Clergé pourrait-on se flatter d'intéresser davantage en leur faveur, lui qui, nous faisant aimer l'une et respecter l'autre, s'est empressé dans tous les temps de secourir les malheureux et de contribuer à tous les établissements qui ont pour objet le bien de l'Etat.

Celui-ci réunissant les différents motifs qui ont toujours si puissamment intéressé la charité de Nos seigneurs du Clergé de France, les infortunés qui la réclament aujourd'hui osent se livrer à la plus douce espérance et croient même avoir à se reprocher leur timidité qui depuis 18 ans les a empêchés de recourir aux bontés de cet illustre corps."

visitait il y a quelque temps les Acadiens de la Prairie du Gros Chevreuil, sur le haut de la Têche, à quinze milles d'Opelousas, (1) disait qu'on ne pouvait rencontrer une population plus laborieuse, et plus honnête. Ils choisissent ordinairement pour s'y établir les bayous éloignés où ne peuvent pénétrer les *steamboats*, et là ils se livrent à la culture du blé, du maïs, du tabac, du coton, des pommes de terre. Beaucoup d'entre eux ont des chevaux et de beaux troupeaux. Ici, l'Acadien se marie jeune. Il n'est pas rare de rencontrer des grands-pères qui n'ont que trente-cinq ans. Leurs maisons sont construites comme celles que nous voyons dans nos campagnes canadiennes. La traditionnelle *calèche* est, comme chez nous, remisée sous le hangard, et tout respire dans leurs villages la vie de famille, la tranquillité, le bien-être. Ils sont sédentaires et sacrifient volontiers au confort plutôt que de se séparer de leurs enfants. Arrêtez le premier venu d'entre-eux et posez-lui cette question :

—Vous êtes américain, sans doute ?

—Nenni, mon bon monsieur, vous répondra-t-il, j'étions français.

Ce mot résume à lui seul l'histoire, la fidélité de ce peuple si loyal, si chevaleresque, mais trop confiant.

(1) Voir dans le *Scribner's illustrated magazin for the people*. New-York. Vol. XX, No. 3, page 188, l'étude intitulée " *The Acadians of Louisiana*, par L. R. Daniels."

La tradition a pourtant ses sévères enseignements. En reportant ses regards vers le passé, l'Acadien aurait dû se douter que la tranquillité dont semblait vouloir l'entourer l'Anglais, ne pouvait être que factice. N'était-ce pas Nicholson qui en 1771 avait déporté 252 habitants de Port-Royal à la Rochelle ? L'Angleterre n'avait-elle pas, lors du siége de Louisbourg en 1744, embarqué toute la population de cette ville sur ses transports, et n'avait-elle pas été la jeter sur la côte de Brest ? puis en 1757 n'y était-elle pas retournée reprendre à bord de ses navires 1700 autres habitants de Louisbourg, pour les diriger sur LaRochelle ? Plus tard, après l'infamie du 10 septembre 1755, n'était-ce pas encore l'Angleterre qui, en 1761, apprenant l'arrivée à Terre-neuve d'une petite escadre française, ordonnait la déportation de cent trente paysans acadiens au Massachusetts (1) ? Enfin, n'était-ce pas le cabinet anglais qui, poursuivant toujours sa politique machiavélique, enlevait d'un seul coup les sept mille Acadiens de l'île du Prince-Edouard et les forçait à leur tour, à prendre le chemin de l'exil ? A cette époque la marine anglaise faisait un triste métier. Elle passait son

(1) The province was thrown into consternation by the arrival at Newfoundland of a French fleet...... As further security for the protection of the colony, 130 of the Acadians were transported to Massachusetts, but on account of the burthen imposed on that colony by those formerly sent, they were not received, and were brought back to Nova-Scotia.—*New Brunswick with a brief outline of Nova-Scotia, by Alexander Monro*, p. 273.

temps à convoyer sur l'océan un peuple arraché violemment à ses foyers. Ses matelots, ses soldats d'infanterie et ses canonniers s'escrimaient à qui mieux mieux pour effrayer des femmes et des enfants laissés, par calcul, sans défense, et les colonies américaines, donnant à cœur joie dans ce système de politique féroce, trouvaient très drôle de refuser l'hospitalité à ces malheureux qui, une fois en vue des côtes, étaient impitoyablement repoussés vers la haute mer.

Quand je songe maintenant à toutes ces choses, je comprends pourquoi personne n'a eu chez eux le courage d'écrire tout au long et de commenter cette page d'infamie nationale.

Pendant que je me livrais à ces réflexions, mes yeux attristés se promenaient sur les paysages d'alentour. Tout ce qui m'environnait avait jadis appartenu aux Acadiens. A eux ce canton de Truro avec ses 50,000 acres de terres défrichées: à eux ce canton d'Onslow avec sa ville de Londonderry, dont la population française devait être assez forte, assure Haliburton, si l'on en juge par sa vieille église qui mesure cent pieds de longueur sur quarante de largeur. Puis à droite et à gauche, là par derrière l'horizon, ce qui est aujourd'hui Cumberland, Colchester, Hants, Lunenbourg, Queen, Annapolis, Shelbourne, Yarmouth et Digby, tout cela c'était encore une partie de la vieille Acadie, peuplée aujourd'hui par les descendants de

ces soldats qui, sous les ordres de Lawrence, s'étaient distingués dans la journée du 10 septembre 1755; peuplée par des Irlandais qui, sans le vouloir, étaient venus trouver sur des terres confisquées à d'honnêtes paysans cette liberté et ce *home rule* qu'on leur refuse chez eux; peuplée enfin par des loyalistes, descendants de ces gens du Connecticut, du Massachusetts et de la Pensylvanie qui, placés en face d'un malheur sans exemple, n'avaient trouvé rien de mieux à faire que de fermer leur porte à ces infortunés, et d'envoyer le fils de la maison prendre possession des terrains expropriés.

Puis, de fil en aiguille, mon imagination allait se reposer sur les pages du poëme mélancolique de Longfellow, et revenait avec ce point d'interrogation :

—Combien de lecteurs américains qui pleurent tous les jours sur les malheurs d'*Evangéline*, et qui comptent dans leurs familles des gens qui ont refusé un morceau de pain au vieux notaire LeBlanc, mort de chagrin à Philadelphie, après avoir erré pendant des années à la recherche de ses douze enfants ?

Une fois la folle du logis partie, nul ne sait où elle peut s'arrêter. J'étais là, sur ce tertre, à rêver à ces choses et à bien d'autres encore, lorsqu'une voix essoufflée me héla :

—Je te retrouve enfin ! que diantre fais-tu là perché ainsi sur ce mamelon et te prélassant au soleil, pendant que le convoi file sur Pictou ?

Heureusement qu'un train-omnibus doit passer dans deux heures. Si tu m'en crois, profitons de ce répit pour aller au buffet nous mettre un morceau sous la dent ?

C'était maître Agénor Gravel que j'avais complètement perdu pendant cette excursion dans le passé, et qui se chargeait de me rappeler à la réalité. Toujours en mouvement, il avait fini par se faire un ami, à Truro, et il s'était renseigné sur une foule de choses.

—Je parie, me dit-il, en me prenant par le bras et en m'entraînant du côté de la gare, que tu n'as jamais entendu parler des marées de la baie de Fundy ?

—Si ; j'ai oui-dire qu'elles étaient énormes.

—Enorme n'est pas le mot, mon ami ; dis plutôt phénoménale. Ce sont les marées les plus considérables du globe. La grande marée du printemps atteint à Annapolis une hauteur de cent vingt pieds ! C'est sir John Herschell qui l'assure dans ses "*Outlines of Astronomy,*" et le docteur Traill corrobore cet avancé dans la septième édition de son "*Encyclopedia Britannia.*"

—Bah ! pas possible ! où as-tu lu cela ?

—Dans la bibliothèque d'un officier anglais dont je viens de faire la connaissance. Il est vrai qu'il possède aussi l'encyclopédie de géographie de Hugh Murray. Celui-ci est plus modeste que le docteur et sir John, puisqu'à son

tour il nous apprend que les marées d'Annapolis n'ont que quarante-cinq à cinquante pieds.

—Mais c'est encore fort joli ; et lequel croire, Agénor ?

—Attends, mon ami, ce n'est pas tout. A côté du livre de Murray, il y avait aussi le dictionnaire des sciences de M. Brande. Ce travail donne aux mêmes marées une hauteur de cent pieds, pendant qu'un peu plus loin la géographie physique de M. Hughes, principal de l'école royale de l'hôpital de Greenwich, assure gravement à son tour...... Mais, comme ce principal est le plus gascon de la bande, j'ai copié pour toi cet extrait de son livre :

Et Agénor lut d'une voix grave :

—"Les marées de la baie de Fundy sont extraordinaires : on aperçoit à une distance de trente milles une vague énorme qui court avec un bruit éclatant, et atteint quelquefois dans la baie une hauteur de cent et même de cent-vingt pieds (1).

Eh ! bien, que dis-tu de cela ?

—Mais alors c'est le déluge qui recommence. Nous ne sommes plus en sûreté dans ce coquin de pays qui, d'après tes auteurs, mérite double-

(1) "In the Bay of Fundy there are extraordinary high tides; a vast wave is seen for thirty miles off, approaching with a prodigious noise, sometimes rising in the Bay to the height of one hundred and twenty feet; on some occasions, the rapidity of the waters is so great as to overtake the animals feeding on the shores!" *Outlines of physical geography* 1842, page 60, by M. Hughes, head master of the Royal naval school, Greenwich hospital.

ment le nom de province maritime. Quelle moyenne dois-je prendre au milieu de ces chiffres contradictoires ?

—M. de la Poër-Beresford, le propriétaire de la petite bibliothèque qui renferme les ouvrages de ces savants en gribouille, va te renseigner lui-même ; car il a fait une étude particulière sur les marées de l'ancienne Baie Française.

Et en arrivant au buffet, Agénor me présenta un officier anglais qui nous donna les informations suivantes, en nous assurant qu'elles étaient exactes.

A Annapolis la marée monte à une hauteur de trente pieds, et se maintient au même niveau à la rivière aux Pommes, tandis qu'au bassin des Mines et dans la baie de Chignectou elle atteint soixante pieds. Au cap d'Or elle n'a plus que cinquante pieds, et au cap Split cinquante-cinq. Mais au cap Blowmedon elle monte de nouveau à soixante pieds, pour atteindre soixante-onze pieds à la tête de la baie de Cumberland ; puis, elle retombe à cinquante-cinq pieds à l'île aux Perdrix, pour remonter à l'énorme chiffre de soixante-quinze pieds à la rivière Shubenacadie, et retomber encore aux chiffres de soixante pieds à Truro, et de soixante pieds à Windsor.

M. de la Poër-Beresford était un capitaine d'infanterie anglaise, parfait gentleman, sans morgue ni prétentions, qui donnait sa science et ses renseignements à qui voulait l'écouter. Il

causait parfaitement le français et l'espagnol, avait passé l'hiver précédent au Brésil et au Paraguay, où il avait été envoyé en mission, et s'en allait en ce moment faire une excursion de chasse et de pêche dans le Ristigouche. Cet officier devait prendre, comme nous, le train de Pictou, et nous n'eûmes qu'à nous louer de son érudition et de ses bonnes manières pendant notre trop court trajet.

En route, nous avions projeté d'arrêter à New-Glasgow et de visiter ces fameuses mines de charbon de terre qui sont une si grande source de richesse pour la Nouvelle-Ecosse. Malheureusement c'était jour de travail. Il était défendu aux étrangers de circuler alors dans les puits et les galeries, et comme mon lecteur curieux peut se mettre en tête qu'il a droit de se faire conter des choses que je n'ai pas vues, je ne saurais mieux faire qu'emprunter à un de nos écrivains canadiens, M. Genand, la description qu'il fait de la mine Albion dans ses notes de voyage sur le golfe et dans les provinces maritimes :

— " La mine se trouve à une profondeur de 920 pieds. On y arrive au moyen d'un appareil que fait mouvoir un engin de la force de 200 chevaux et qui sert à monter le charbon. Pour y descendre, il ne faut pas être en toilette de bal ni dépourvu d'un certain courage. Comme nous avions pris nos précautions d'avance, il ne nous en coûta nullement de tenter l'excursion dans l'intérieur de la terre.

" Munis de bonnes lampes, et nous tenant les uns aux autres, nous nous plaçâmes sur la plate-forme, et le signal au départ fut donné. Fichtre! quelle sensation! ça vous prend au cœur et vous parcourt tout le corps ; mais à peine le *shaft* a-t-il fait quelques degrés que vous reprenez bientôt votre assurance. La première émotion passée, un accès de folle gaieté s'empara de nous, et d'une voix tonnante nous fîmes retentir les entrailles de la terre du chant de *Vive la Canadienne*: nos guides étaient ravis, quoique ne comprenant pas un mot de ce que nous disions. Ceux des nôtres qui étaient restés là-haut, nous ont dit ensuite qu'ils avaient eu le vertige en nous voyant disparaître aussi brusquement dans ce trou béant, dont à la surface, il était impossible de voir un quart même de la profondeur. Quant à nous, nous étions parfaitement à l'aise, les dispositions particulières du caveau nous permettant de respirer à pleins poumons, tout comme si nous eussions encore été sur la surface de la terre. Au reste, la descente ne fut pas longue : en une minute, nous avions parcouru les 920 pieds et arrivions à destination.

" Quelle chose étonnante que ces mines et quel courage il faut pour y rester, je ne dirai pas des jours et des mois entiers, mais même quelques heures! Cependant il y a des mortels qui y passent toute leur vie.

" Vous vous imaginez bien qu'il ne fait pas précisément très clair, là-dedans ; aucune ouver-

ture n'y laisse pénétrer le jour, et celle par laquelle vous êtes descendu s'est depuis longtemps effacée dans l'espace. On n'y voit qu'à la faveur de petites lampes suspendues çà et là, et de lampions que chaque travailleur porte avec lui.

" La mine comprend quatre ou cinq grandes galeries ou tranchées qui courent dans différentes directions et viennent aboutir audessous de l'ouverture ; chacune d'elles est haute de six ou sept pieds et large de huit ou neuf ; elles sont sillonnées par des lisses de fer sur lesquelles roulent de petits chars à charbon traînés par des chevaux. Car, il faut vous dire que là, comme sur la terre, il y a toute une organisation économique ; on nous a montré une étable dans laquelle se trouvent une quarantaine de chevaux qui n'ont pas vu la lumière du soleil depuis sept [illegible] et les pauvres bêtes paraissent comprendre t[illegible] l'horreur de leur situation. Imaginez un peu ce que cela doit être pour les malheureux mineurs qui sont des semaines entières sans sortir de ces cavernes et qui s'y trouvent, paraît-il, aussi bien que dans leur propre demeure.

" Quand vous êtes là-dedans, il vous passe par la tête toutes sortes d'idées. La pensée d'un tremblement de terre et plus encore celle d'une explosion vous saisit tout à coup, et vous avez hâte d'être sorti de cet antre infernal ; cependant, il vous en coûte de laisser échapper cette occasion unique, peut-être, de vous rendre compte des merveilles que Dieu a semées dans les pro-

fondeurs de la terre. Aussi prenez-vous la peine de tout bien examiner ; mais ce n'est pas sans pousser un immense soupir de soulagement que vous revoyez ensuite le monde extérieur."

Bien que connues de l'univers entier, les richesses minérales de la Nouvelle-Ecosse sont loin d'être exploitées comme elles le méritent. Lors de l'occupation française, les coureurs de bois et les petits seigneurs de l'Acadie avaient déjà signalé des gîsements de charbon, de fer, de cuivre, d'or, de gypse et d'argent. Plus tard, on devait découvrir de l'huile et de la manganèse ; mais à quoi pouvaient servir ces précieux produits, dans un temps où la pêche, la guerre et la traite primaient toute autre occupation? De la part des Français, — bien qu'en 1670 un arrêt du conseil d'état " permît aux habitants du Canada d'apporter en France des morues de la pêche du dit pays et du charbon de terre " — la première tentative d'exploitation n'eut lieu qu'en 1720, époque où l'on envoya des mineurs travailler le charbon de la baie Morienne — aujourd'hui *Cow-Bay*. — Ils devaient approvisionner de combustible les gens chargés d'ériger les fortifications de Louisbourg, et lorsque ces dernières furent terminées, la mine fut abandonnée et fermée. Ce ne fut que sous la domination anglaise que l'industrie minière put prendre son essor, et encore eut-elle à lutter contre les exigences du pouvoir. Pendant longtemps l'Angleterre ne voulut se servir de ces richesses que

pour l'usage de ses garnisons. Cette restriction était si sévère, qu'elle allait jusqu'à défendre aux habitants de la Nouvelle-Ecosse d'emporter le charbon que l'action du temps ou de la mer détachait des falaises de la côte, et en 1764, le gouvernement refusa péremptoirement à Lord Howe la permission d'explorer la région minière et d'y faire travailler. Néanmoins l'autorité finit par abandonner peu à peu ce monopole égoïste ; mais ce ne fut que pour le remplacer par le plus onéreux des impôts. En 1826, toutes les mines et les minéraux qui n'étaient pas expressément concédés avec les terres, furent donnés par charte royale au frère du roi, le duc d'York. Il avait le privilège de les exploiter pendant soixante ans, et Monroe, dans son étude sur la Nouvelle-Ecosse dit que la rente réservée ainsi se montait à la somme annuelle de £3000 sterlings, avec une somme additionnelle de un shilling sterling par chaque tonneau de 2640 livres, et de quatre pences par chaque tonneau de minerai travaillé. Outre son droit de *royalty* il revenait au duc d'York un quart sur les profits faits par la compagnie des capitalistes, à laquelle il s'était empressé de concéder ses droits. Elle fut incorporée sous le nom de "*General mining association of London*," commença par exploiter les mines de Picton, et bientôt celles de Sydney, de Bridgeport et du Bras d'Or au Cap-Breton, ainsi que celles de South Joggins, dans le comté de Cumberland, furent ouvertes au commerce.

Le charbon de Pictou, nous disait M. Beresford, est bitumineux et propre à la confection du gaz, aux travaux de fonderie et aux usages domestiques. Il en est de même de presque toutes les houilles de la Nouvelle-Ecosse qui sont tellement riches, que la veine principale de l'*Albion* a une épaisseur de trente-six pieds et six pouces! Trente mines sont en opération maintenant, et représentent un capital de douze millions de dollars. Leurs gîsements semblent inépuisables; ils peuvent alimenter pendant des siècles bien des marines et la statistique assure qu'il y a ici 18,000 milles carrés de charbon, ou un tiers de plus qu'en Angleterre. (1)

— Il est vrai qu'on ne doit pas se croire plus riche pour tout cela, ajoutait malicieusement l'officier anglais. Le Canada possède le plus beau fer et peut produire le meilleur acier du monde, ce qui ne l'empêche pas d'avoir acheté en trois ans pour plus de treize millions de piastres de ces produits aux Etats-Unis.

Tout en causant et en devisant ainsi, la locomotive nous avait amenés sur la jetée de Pictou. Nous devions nous séparer ici : une bonne poignée de main remercia M. de la Poër-Beresford de ces précieux renseignements, et une heure

(1) Les forêts de la Nouvelle-Écosse semblent être aussi riches que ses mines, et en 1851, on a pu en tirer une flotte de 58,900 tonneaux, pendant que cette année-là, dit M. du Hailly, le tonnage total des navires construits dans les îles Britanniques fut de 149,137 tonneaux, ce qui fait une proportion de plus du tiers.

après, le *Napoléon III* prenant la route de l'île du Prince-Edouard se dirigeait vers Charlottetown, où nous arrivions au soleil levant.

L'île du Prince-Edouard qu'un acte de son parlement désavoué à Londres, nomma Nouvelle Irlande, reçut en 1797 l'appellation qu'elle porte aujourd'hui, en l'honneur du duc de Kent. Nos ancêtres lui avaient donné le nom de Saint-Jean sous la domination française, et l'île fut accordée par lettres patentes du mois d'août 1719 à la compagnie de ce nom. Elle a 134 milles de longueur, et la dentelure de ses baies fait varier sa largeur de cinq à trente-quatre milles. L'île du Prince-Edouard fut séparée de la Nouvelle-Ecosse en 1770. Denys qui l'explora en 1672, et Bayfield qui, en 1860, la décrit dans ses études hydrographiques sur le Saint-Laurent, s'accordent tous deux pour lui trouver la forme d'un croissant. Dans sa plus grande élévation, elle ne dépasse guère quatre à cinq cents pieds.

Lors du recensement de 1871, sa population se montait à 94,021 âmes. Elle s'occupe de la pêche, de l'agriculture, de la construction navale, seules véritables richesses de l'île jusqu'à présent, bien que le professeur Dawson ait affirmé dans une conférence donnée à Ottawa, que d'après des observations géologiques sur lesquelles on ne peut se tromper, l'île du Prince-Edouard est assise sur un vaste lit de formation houillière.

Les conditions météorologiques de l'île sont

des meilleures. Elle n'a jamais été visitée par le choléra asiatique ; ses étés sont moins chauds que ceux de Québec et ses hivers moins froids. Néanmoins, l'amiral Bayfield assure que le printemps est retardé par les vents du nord qui viennent du Golfe, et ce marin expérimenté a constaté que les vents de sud-ouest, qui, en juin, juillet et août couvrent d'un épais brouillard la baie de Fundy, deviennent une brise tiède en passant par le détroit de Northumberland et sur l'île, puis reprennent leur haleine humide et brumeuse, à mesure qu'ils gagnent le large et courent vers le Labrador.

Jadis, l'île du Prince-Edouard comptait une population de sept mille Acadiens. Ces bonnes gens vivaient du produit de leurs terres, se livraient avec succès à l'élevage, et moissonnaient en assez grande quantité pour que plusieurs d'entre eux pussent exporter jusqu'à douze cents minots de blé sur le marché de Québec. Mais le malheur qui semblait en ce temps s'attacher aux pas de la race acadienne, vint les relancer jusqu'ici. Leurs vainqueurs affriandés par la vue des belles exploitations agricoles qui les entouraient, eurent recours de nouveau à leur marine, et déportèrent toute la population. A peine cent cinquante familles purent-elles échapper à ce terrible acte d'arbitraire en gagnant les bois, les fourrés, ou en se réfugiant à bord de leurs berges, et en se cachant au jour le jour dans les criques et les petites anses de l'île.

Puis quand cette chasse humaine fut terminée, quand ces nouveaux Hébreux eurent à leur tour pris le chemin du désert, le gouvernement sonna l'hallali et la curée officielle commença (1).

Dès que l'ordre d'expulser les Acadiens eut été donné, le premier lord de l'amirauté anglaise, le comte d'Egmont, s'empressa de demander à son gouvernement la concession entière de l'île, s'obligeant en retour à la diviser en cinquante baronnies érigées en faveur de *Lords* de son choix, qui lui payeraient en signe de suzeraineté £20 sterling par année. Chaque baronnie se subdivisait en vingt châtellenies de 2000 acres. Un château-fort armé de canons était construit non loin de chaque manoir, et cinq cents acres étaient mis de côté pour la colonisation, dans chacune des seigneuries. Le colon avait droit à cinq acres moyennant une redevance de quatre shillings sterling payable annuellement à son baron. Une foire se tiendrait quatre fois l'an dans chaque baronnie, où un marché serait aussi ouvert deux fois la semaine. Le comte d'Egmont se réservait en outre

(1) Dans une lettre écrite en 1764 au comte de Hillsborough, par le capitaine Holland, envoyé pour faire un rapport officiel sur l'île, ce dernier disait :

"—There are about thirty Acadian families on the island *who are regarded as prisoners*, and kept on the same footing as those at Halifax. They are extremely poor, and maintain themselves by their industry in gardening, fishing, fowling." *History of Prince Edward's island by* DUNCAN CAMPBELL.

Un mémoire de l'Evêque de Québec, en date du 30 octobre 1757, dit que vers ce temps il y avait six mille Acadiens à l'île Saint-Jean.

le droit de haute et de basse justice. Bref, d'après son projet, l'île devait se diviser entre 50 barons, 400 châtelains et 8000 colons. Quatre amiraux, huit membres des Communes et grand nombre d'officiers supérieurs appuyèrent de leur influence le plan du comte d'Egmont, mais le bureau de commerce et des plantations ne fut pas de leur avis. Il fit offrir au comte une gratification de 100,000 acres de terre, que celui-ci refusa avec indignation, et il s'arrêta à une décision que l'historien Duncan Campbell qualifie d'acte de mauvaise foi de la part de l'Angleterre, "*which was on the part of Britain a flagrant breach of faith.*"

Les terres des proscrits Acadiens furent divisées en soixante-sept lots de vingt mille acres chacun. Un seul terrain, le numéro soixante-six fut réservé par le roi. Le total, se montant à un million trois cent soixante mille acres fut mis à la loterie et tiré au sort le même jour par les officiers et les personnes qui, à tort ou à raison —c'est Alexandre Monroe qui le dit, pretendaient avoir bien mérité de la couronne anglaise. Ces propriétaires improvisés par le hasard étaient obligés, en acceptant leurs titres de prendre l'engagement de s'établir dans l'île, ou d'y envoyer dans l'espace de dix ans un certain nombre de colons qui tous devraient appartenir à la religion protestante (1).

(1)—"*That such settlers should be European foreign protestants*—*Vide* minute des réunions des commissaires du bureau de Commerce et des Plantations, 8 juillet 1767.

Quelques-uns remplirent leurs conditions ; mais beaucoup oublièrent leurs promesses. Peu importait, maintenant. On avait atteint le but. L'Acadien n'était-il pas chassé de l'île ? (1)

Les concessions passèrent entre d'autres mains, et la plaie des baux à longues années s'abattit sur la contrée. Ils comprenaient une période de vingt-un à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, et voici comment on procédait. Lorsqu'un colon signait un bail de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans il ne payait rien les deux premières années, donnait une redevance de trois pences l'acre pour les trois suivantes, était tenu de verser six pences pour la cinquième et la sixième, se voyait porté à neuf pences pour la septième et la huitième, et payait un schelling de l'acre, plus les impôts, pendant le reste de la durée du bail. On peut facilement se rendre compte des embarras de ce système, qui n'a cessé d'être discuté devant le parlement de l'île

(1) L'historien Duncan Campbell, de l'île du Prince-Edouard, dit qu'il n'y eut que dix propriétaires sur soixante-sept qui rencontrèrent leurs engagements.

La plupart des hommes d'état anglais ont blâmé vivement la division de l'île, telle que décretée par le bureau de Commerce et des Plantations. Lord Durham dans une dépêche datée du Château Saint-Louis, Québec, 8 octobre 1836, écrivait à Lord Glenelg :

" The whole of this land was alineated in one day by the Crown, in very large grants, chiefly to absentees, and upon conditions of settlement which have been wholly disregarded."

De leur côté les commissaires anglais disaient dans leur rapport, en 1861 :

—" The granting of a whole colony in a single day, in large blocks of twenty thousand acres each was an improvident and unwise of the prerogative of the Crown."

depuis sa création en 1773. Néanmoins, le gouvernement local a réussi dernièrement à faire une entente avec les détenteurs de ces immenses lots. Il rachète à un prix convenu, et revend à mesure aux colons qui demeurent alors véritablement propriétaires (1).

Le soleil se levait comme nous pénétrions à toute vapeur dans le vieux port français de la Joye, au fond duquel est bâtie le Capitale de l'île. Charlottetown possède une rade magnifique. Ses quais ne sont pas très commodes, mais les rues de la ville sont larges, ombragées par des arbres, et passent devant quelques résidences particulières qui sont belles. Chacun ici tient à orner sa demeure, et presqu'à chaque pas le touriste admire de frais parterres plantés de fleurs, d'où s'élancent des fontaines faites agrestement avec quelques pierres, des coquilles et de la mousse. Partout semble régner l'aisance, et chose remarquable, Charlottetown est la seule ville d'Amérique où je n'ai pas rencontré de mendiants.

Une foule active et polie encombrait le débarcadère. On s'informa de ce qu'il y avait à voir, et comme nous avions six heures devant nous,

(1) Seuls nos compatriotes Acadiens n'ont pu obtenir justice. En parlant d'eux, la commission conclut en ces termes :

—" With regard to the claims of the descendants of the original French inhabitants, the commissioners, with every desire to take a generous view of the sufferings of persons whose only crime was adherence to the weaker side in a great national struggle, could not after the lapse of a century rescue them from the ordinary penalties incident to a state of war."

chacun suivit sa fantaisie. Ce fut ainsi que nous finîmes par arriver au marché de fruits et de légumes, véritable bazar, où de jolies revendeuses, accortes et bien mises, font l'article. Non loin de là se trouve le bureau de poste, puis à quelques pas, le Parlement, où nous visitâmes les chambres de l'assemblée et du conseil législatifs. Ces deux enceintes n'ont guère l'apparence grave qu'on s'attend à trouver en pareil lieu, et nous en sortîmes avec l'impression que nous venions de visiter un théâtre de société. La bibliothèque parlementaire de l'île ne contient guère autre chose qu'une collection de statuts. Pour y parvenir il faut grimper un escalier, le long duquel sont installés dans leurs vitrines des hiboux empaillés. Ces nocturnes ont l'air de se prendre au sérieux et de croire, qu'eux aussi, ils ont fait partie d'une députation dans les temps anciens. Le toit du palais législatif est un véritable observatoire. De là on aperçoit la ville, les faubourgs, ainsi qu'une partie de la baie. A nos pieds sont les principaux édifices de Charlottetown, parmi lesquels l'église catholique, petite, sans cachet et qui fait contraste avec le palais épiscopal, bâti en face.

Si l'on en croit la chronique, les débuts du régime constitutionnel n'ont pas été brillants dans l'île du Prince-Edouard. Son premier gouverneur fut le capitaine Walter Patterson, spéculateur émérite, sans cesse à l'affût de chaque vente de terre confisquée par défaut de paie-

ment d'impôt, dissolvant le Parlement dès que ce dernier refusait de se plier à ses caprices, et refusant péremptoirement de passer en Angleterre quand son Souverain lui donna l'ordre de venir rendre compte de sa gestion. Cet hiver-là l'île du Prince-Edouard eut deux gouverneurs, ayant leurs aides-de-camp, leur gazette officielle, etc., etc., se combattant à coups de proclamations, et chacun prétendant représenter l'autorité royale. Un des successeurs du gouverneur Patterson, Charles Douglass Smith—frère de Sir Sydney Smith — fut encore plus excentrique. La Chambre d'Assemblée voulant lui présenter sa réponse au discours du trône, Son Excellence lui indiqua le jour et l'heure où il la recevrait, et choisit ce moment pour se promener dans les rues de sa capitale pendant que le corps législatif faisait antichambre chez lui. A quelque temps de là, fatigué de la longueur de la session, il envoyait un message aux deux chambres, leur ordonnant de se proroger. Le lendemain, son aide-de-camp, M. Carmichaël, se rendait à la barre de l'Assemblée et de là s'adressant au président il lui montrait le poing, en lui disant :

—" M. le *Speaker*, si vous continuez à siéger dans ce fauteuil une minute de plus, la chambre sera dissoute par ordre de Son Excellence."

Puis pendant que l'assemblée était à discuter sur les mesures à prendre pour punir cette insulte, le gouverneur Smith envoyait chercher le président, et tenant sa montre à la main, il

lui disait que si dans trois minutes la chambre n'était pas prorogée il allait émettre une proclamation la dissolvant. A quelque temps de là, le Parlement prenait sa revanche en faisant emprisonner le fils de Son Excellence, jeune *Britisher* qui avait tout simplement enfoncé une fenêtre, et qui s'était introduit dans l'Assemblée Législative, pendant que la chambre siégeait. Vive le régime constitutionnel ainsi compris ! (1)

En sortant du Parlement nous gagnâmes les environs de Charlottetown qui méritent la peine d'être vus, mais à moins d'être l'héritier de Rostchild, il vaut mieux s'aventurer à pied sur ces routes poussiéreuses. Nous les parcourûmes dans un mauvais char-à-banc que notre trésorier Agénor Gravel eut à payer cinq dollars de l'heure, lorsque le quart auquel Rabelais donna son nom vint à sonner. Si les voitures sont dispendieuses ici, en revanche les places de chemin de fer se donnent à très bon marché. Pour quelques piastres le voyageur peut aller d'un bout à l'autre de l'île visiter les plus beaux endroits qu'il soit possible d'imaginer pour passer la saison des bains. Cette voie ferrée, construite aux frais du gouvernement fédéral, va de Cascumpec à Georgetown, passant par Summerside, et a des embranchements qui vont à Souris et à Tignish. Elle mène à plusieurs

(1) Voir pour tous ces curieux détails, " *History of Prince Edward's Island*, by Duncan Campbell, p. 65, etc., etc.

centres français, parmi lesquels se trouve Rustico, gros bourg situé sur le côté de l'île qui fait face au golfe Saint-Laurent. Il est confié au ministère de l'abbé Trudel, dont le nom et la charité sont connus au loin, et qui a su faire aimer et respecter ici le nom Acadien. Nous prenions plaisir à interroger les Anglais de cette petite province sur leurs voisins Français : tous s'accordent à reconnaître que l'Acadien est industrieux, frugal, honnête et le meilleur compagnon du monde. (1)

Dépouillés de leurs terres par le vainqueur, mes compatriotes se virent encore persécutés pour leur religion. Les instructions du gouverneur Patterson lui ordonnaient d'accorder liberté de conscience à tous, excepté aux catholiques romains — " *liberty of conscience to all persons, except Roman Catholics.*" Elles furent suivies rigoureusement. Les protestants eurent droit de vote, toutes les charges leur furent confiées, pendant que leurs concitoyens catholiques furent traités comme des ilotes. En 1826, un député, M. Cameron, demanda à l'Assemblée l'émancipation des catholiques, et fit un discours où il démontra qu'on ne pouvait guère refuser le

(1) Dans un recensement de l'île Saint-Jean fait en 1798 par ordre du gouverneur Fanning je retrouve les noms Acadiens suivants, accommodés à l'orthographe anglaise : Gallong (*Gallant*), Shason (*Giasson*), Martin, Doucette, Blanchard, Dourong (*Durand*), Leclair, Blakair (*Blaquière*), Sennott (*Sinotte*), Deroche, Arsnoe (*Arsenault*), Ducett (*Doucet*), Ruschaw (*Richard*), Bourke, Rochfort, Launderie (*Landry*), etc., etc.

droit de voter à ces derniers puisqu'ils obéissaient aux lois décrétées par le parlement de l'île. La voix prépondérante du président, M. Stewart, fit tomber cette juste mesure. Ce ne fut que quatre ans après, en 1830, que la loi Cameron fut passée. Plus tard une proposition tendant à rendre obligatoire la lecture de la bible — version protestante — dans les écoles publiques de l'île, fût négativée à son tour par la voix prépondérante du *speaker*, M. McGill.

La capitale de l'île du Prince-Edouard a une rivale commerciale placée sur les bords du détroit de Northumberland. Elle porte le poétique nom de Summerside. Le chemin de fer traverse cette petite ville, fameuse pour ses huîtres, que les gourmets du Canada préfèrent à toutes celles du golfe Saint-Laurent. Elles sont un peu grosses, il est vrai ; mais leur chair blanche, grasse et toute parfumée par le salin et par l'iode de la mer en font un bivalve des plus recherchés. Il se vend sur place deux dollars le quart.

Il faisait une forte houle lorsque nous sortîmes du port de Charlottetown, et comme le vent était mauvais pour traverser le détroit, nous fîmes route vers la Pointe Ouest de l'île du Prince-Edouard, où nous avions à débarquer l'appareil complet d'un nouveau phare, ce qui n'était pas chose facile. Mouillés à quatre milles au large, il nous fallait transborder de grosses pièces en fer dans nos chaloupes ; pendant tout ce travail la brise restait carabinée, et durant le

va-et-vient qui s'établit entre la terre et le steamer chacun finit par prendre un bain de lame, et par revenir trempé jusqu'aux os.

La grève de la Pointe Ouest où nous devions aborder est formée de sable rouge. On y descend par un petit quai jeté en avant d'un hangar, où s'emmagasine le homard en conserve que la maison Matheson et Brown vend ici cinq dollars la caisse. Chacune de ces caisses contient quatre douzaines de boîtes en ferblanc, fabriquées à raison de dix piastres le millier, et au dire du principal employé de l'établissement, l'exportation annuelle varie de 30,000 à 40,000 boîtes, ce qui pourrait être considérable, si l'on en juge par l'énorme quantité de homards qui fréquentent cet endroit. A quelques arpents de ce magasin se trouve le village de la Pointe Ouest. Les habitants semblent partager leur temps entre la pêche, la culture des pommes de terre et la construction navale.

Notre pénible besogne terminée, il fallait rebrousser chemin et refaire une partie de ce détroit de Northumberland, qu'une sage politique s'efforce de rendre navigable pendant les mois d'hiver. Nous devions ravitailler le cap Tourmentin, et déjà nous apercevions son phare qui domine la partie la plus rétrécie du bras de mer jeté entre le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard—la distance à franchir n'étant que d'environ neuf milles—lorsque le mauvais temps nous prit au large, et nous passâmes la

nuit à courir des bordées pour nous retrouver à la pointe du jour en face de la Baie Verte.

C'était ici, sur les bords de cette baie, que jadis le chevalier de la Corne était débarqué pour aller jeter à cinq lieues de là les fondations de ce fort de Beauséjour — aujourd'hui Cumberland — où de Vergor devait s'illustrer par son fameux *siège de velours* (1). Là, du côté de Gasparaux — un petit ruisseau qui se décharge dans la mer — M. de Villeray avait commandé un fortin dont toute la défense consistait " en pieux debout, fort mauvais, flanqués de quatre blockhaus de bois à moitié pourri, sans glacis ni fossés, éloigné de quatre toises seulement d'un grand bois, et enfermé des deux côtés par de grosses souches et des fredoches qui pouvaient aisément favoriser l'approche de l'ennemi." Tout à coup une garnison composée de vingt hommes chargés de défendre " vingt-cinq toises de terrain par chaque face " se voyait investie par trois cents soldats anglais, et ce paysage sombre qui se détachait devant nous avait vu ces braves gens forcés de mettre bas les armes. C'était sur cet

(1) *Vide* mémoires sur les affaires du Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760, page 101.

En ces temps là, pendant que nous étions abandonnés de tous et que nous nous préparions quand même à représenter tête haute la patrie française humiliée, l'intendant du Canada, Bigot, ourdissant les infamies qui devaient amener l'heure de la cession, écrivait à ce mignon :

20 Août 1754.

" Profitez, mon cher Vergor, de votre place : taillez, rognez,
" vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt venir
" me joindre en France, et acheter un bien à portée de moi."

isthme étroit que se trouvait ce Pont-au-Massacre, où les troupes du colonel Dixon avaient été écrasées et mises en pièces par les Micmacs. C'était jusqu'ici, et encore plus loin peut-être, que ce farouche béarnais, le baron de Saint-Castin, accourait de Pentagoët, sur la côte du Maine, et venait donner de formidables coups d'estoc, pendant que ses Abénaquis semaient partout la terreur et la mort.

Aujourd'hui, le temps de ces terribles luttes est passé. La forêt a reconquis son domaine. De gros arbres prennent leur sève dans les caves et les ruines acadiennes de Missisquash, pendant que la mer dans ses jours de fureur, met à nu les tombes de la grève, où dorment pêle-mêle, oublieux de leurs combats et de leurs haines, Français, Anglais et Micmacs. Le nom de la baie Verte, retranché pour longtemps des dépêches militaires et des bulletins de guerre, n'est plus maintenant mentionné que dans les discussions et les rapports parlementaires. Eloignée à peine de cinq lieues de la baie de Fundy, il a été question, depuis 1822, d'y creuser un canal de la plus haute utilité économique. D'après M. Monro la distance maritime qui existe entre l'extrémité ouest de la Nouvelle-Ecosse et le point le plus rapproché des fonds de pêche du golfe Saint-Laurent est de quatre à cinq cents milles par le détroit de Canso, et de six cents milles par le Cap-Breton. Or cette distance est réduite à cent cinquante milles par l'exécution de ce projet de

canalisation. M. Robert Marshall, de Saint-Jean, N.-B., a calculé de son côté qu'en doublant le cap Nord, 1239 milles séparent Montréal de la capitale du Nouveau-Brunswick ; qu'il n'y a plus que 1179 milles en franchissant le détroit de Canso, et que ces chiffres sont réduits à 690 milles en coupant par le canal projeté. Séparant la Nouvelle-Ecosse du Nouveau-Brunswick, et jeté en face de l'île du Prince-Edouard, le canal de la baie Verte est le transit naturel des produits de ces trois provinces. Les goëlettes de pêche et les petits navires peuvent franchir en peu de temps les quinze milles qui séparent cette baie de la baie de Fundy, tandis qu'aujourd'hui pour faire ce même trajet ils sont exposés à toutes les éventualités d'une navigation de quinze jours. De plus, des gens de l'art sont arrivés à la conclusion que l'ouverture de cette voie aurait pour résultat de faciliter le dessèchement de 3000 acres de marais qui, livrés à l'exploitation agricole, acquéreraient une valeur de £30,000. Malheureusement l'alimentation de ce canal rencontre des obstacles ; les différentes commissions chargées d'examiner ce projet n'ont pu conclure, et cette grande idée que l'on agite depuis 1822 est encore à l'état d'embryon.

Le vent était tombé sur ces entrefaites, et la lumière du cap Tourmentin, — qui, sur certaines cartes anglaises porte aussi le nom du cap Jourimain—avait été ravitaillée par le *Napoléon III*. Ce phare est octogone : il a un feu blanc, visible

du sud-est quart de nord à ouest, et il se trouve à cheval sur la frontière du Nouveau-Brunswick.

Depuis la cession jusqu'en 1784 — époque où il fut séparé de la Nouvelle-Ecosse — le Nouveau-Brunswick portait le nom de comté de Sunbury. Cette province a 285,594 âmes, disséminées sur 32,000 milles carrés et elle compte plus de 545 milles de côtes maritimes. (1) Elle renferme plusieurs cours d'eau. Le plus considérable est la rivière Saint-Jean que de gros navires peuvent remonter à soixante milles, pendant que ceux qui jaugent au-dessous de cent tonneaux vont jusqu'à cent milles de son embouchure. Découverts en 1604, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, par de Mons qui croyait avoir trouvé la route la plus courte pour arriver à la baie des Chaleurs et à Tadousac, les bords si tranquilles et si pittoresques de la rivière Saint-Jean ont été ensanglantés plus d'une fois par les luttes des guerres Acadiennes, et plus d'un coup de mousquet s'y est fait entendre depuis le temps des de la Tour jusqu'à l'époque de la cession définitive de la Nouvelle-France. Il en a été de même de la rivière Ste-Croix, dont les rives longtemps contestées servent aujourd'hui de frontière entre l'état du Maine et le Nouveau-Brunswick. De jolis villages s'étendent le long de ses bords ; partout fleurissent les arts de la paix, et les échos ne sont plus éveillés que

(1) La Nouvelle-Ecosse compte 1170 milles de côtes maritimes.

par le sifflet de la locomotive qui court à toute vapeur au milieu des champs fertiles, où jadis de Mons et de Champlain sont venus à la tête d'une poignée d'hommes prendre possession de la solitude et y faire flotter les couleurs de France.

La capitale du Nouveau-Brunswick est Frédéricton, située à quatre-vingt-quatre milles de la baie Fundy. Elle a pour rivale la ville de Saint-Jean, bâtie sur les bords de la rivière de ce nom. Au dire des touristes, Saint-Jean, qui fut érigée en ville par une charte royale en date de 1785, est la plus agréable et la plus jolie résidence des provinces maritimes.

En quittant Tourmentin, nous avions pris notre course vers Cassie qui se trouve près de Shédiac. Quelques heures après nous étions à prendre le frais sur la grève de cette pointe, et nous causions avec le gardien du phare, M. LeBlanc. Marié à une compatriote, mademoiselle Bourgeois, cet Acadien nous parla longuement du comté de Kent, où se trouvait la lumière de la pointe Cassie.

— " Les trois quarts de la population de cette division électorale se composent d'Acadiens, nous disait-il entr'autres choses ; et malgré leur nombre, nos gens ne peuvent réussir à se faire représenter par un des leurs en parlement. Les zizanies et les querelles de partis en sont cause : les étrangers nous aigrissent les uns contre les autres, puis profitent de nos divisions pour ar-

river et s'emparer des positions qui nous appartiennent."

Que n'aurais-je pas donné ce soir-là pour que la voix de cet humble gardien de phare pénétrât dans chaque chaumière acadienne et canadienne-française ! Le pieux regret de LeBlanc n'a-t-il pas raison de se renouveler un peu partout où se retrouvent les traces de la France en Amérique ?

Pendant que nous devisions ainsi, quelques Acadiens du village de la Grande Digue, situé près de la Pointe-Cassie, avaient fait cercle autour de nous et approuvaient du bonnet. Bientôt la conversation devint générale. Comme il arrive presque toujours chez les pêcheurs et chez les gens de grève, la mer en fit les frais, et l'un de mes interlocuteurs nous décrivit la triste fin du précédent gardien du phare qui, après avoir perdu deux de ses fils dans le golfe, avait fini par s'y noyer lui même :

— Chose étrange ! ajoutait le conteur. En draguant pour retrouver le corps du père, je retirai de l'eau celui d'un de ses garçons qui avait disparu depuis près de six mois.

— Il était dans son élément, celui-là, reprit sentencieusement un voisin. Il y a deux ans, étant à bord d'une goëlette de Halifax, j'ai recueilli ce même homme, à cinquante milles au large du cap Traverse. Figurez-vous que ce pauvre Gabriel s'était mis en tête d'aller à l'île du Prince-Edouard voir un de ses parents. Accompagné d'un ami, ils avaient déjà fait une

distance de quarante milles, à partir de Shediac, dans l'espoir de rencontrer une embarcation, mais n'en trouvant pas, ils se construisirent un radeau et prirent la mer. Dès leur premier jour de navigation une petite banquise vint les heurter, et quand nous les rencontrâmes, ils s'en allaient à la dérive sur un glaçon.

Ce dernier conteur était de Shédiac, et j'en profitai pour le faire causer sur son pays.

La petite ville de ce nom se trouve à quelques milles de la pointe Cassie. C'était l'ancienne Gédaïque des Français, et lorsque les mauvaises heures sonnèrent pour la famille acadienne, une minime portion de ces malheureux proscrits purent venir se réfugier ici, et continuer pendant quelques années à guerroyer contre l'Anglais. L'abbé de la Loutre y fut pris par ces derniers, et expia pendant six ans, dans les cachots de l'île de Jersey, sa fidélité à ses ouailles et à son roi. Aujourd'hui, Shédiac compte une population de 5756 personnes, dont 3980 Acadiens.

La ville est traversée par le chemin de fer "*European and Northern American*," et c'est là que se publie le seul organe français des provinces maritimes le *Moniteur Acadien*, courageux défenseur des droits et des aspirations d'une race, qui n'a qu'à pratiquer l'esprit d'union et de concorde pour voir revenir les jours de puissance et de richesses de jadis.

Non loin de l'endroit où nous étions gît Cocagne, nom qui me fait rêver au roi d'Yvetot

et qui faisait dire à Denys, dans sa description géographique et historique des côtes de l'Amérique Septentrionale :

—" Ici l'on mouille l'ancre devant une grande prairie qui fait une anse d'une raisonnable étendue, où l'on se met à l'abri. J'ai nommé cette rivière " la rivière de Cocagne," parce que j'ai trouvé tant de quoi y faire bonne chère pendant huit jours, que le mauvais temps m'obligea d'y demeurer, et tout le monde était tellement rassasié de gibier et de poisson, qu'ils n'en voulaient plus, soit d'outardes, canards, sarcelles, pleuviers, becasses, becassines, tourtes, lapins, perdrix, perdreaux,saumons, truites, maquereaux, éperlans, huîtres et autres sortes. Tout ce que je vous en puis dire, c'est que nos chiens se couchaient contre la viande et le poisson, tant ils en étaient rassasiés. Quant au pays il est aussi agréable que la bonne chère."

Les exigences du voyage firent que nous passâmes à distance respectueuse de ce pays véritablement béni de Dieu ; car, à peine le phare de la pointe Cassie et la petite grotte qu'il y a auprès commencèrent-ils à s'effacer derrière notre chaloupe, qu'un banc de brume vint nous dérober le *Napoléon III.* Nous ramâmes à l'aventure, faisant en zig-zag une distance de huit milles avant de retrouver le steamer, et comme le temps pressait, une fois le pied sur le pont, nous fîmes force vapeur pour gagner Richibouctou. Quelques heures après, l'aile ouverte

comme un goëland, notre baleinière talonnait sur le sable, et nous déposait sur le rivage.

Dès 1672, il y avait sur les bords du bassin de la rivière Richibouctou—l'ancien fleuve des Barques, de Jacques-Cartier—" un fort fait de pieux, avec deux formes de bastion." Là, entouré de ses sauvages, demeurait le capitaine Denis, indien redoutable et pernicieux qui, au dire des historiens du temps, était appréhendé de fort loin. Cet original frappa par se excentricités son homonyme le gouverneur Denys qui voyageait souvent sur ces côtes, et cet esprit normand disait en parlant de ce chef :

—" Il a fait mettre une grande pièce de boïs droit au bout d'un arbre avec de grandes chevilles qui passent au travers à la manière d'une estrapade. Elles servent d'échelons pour monter en haut, et il y envoye de temps en temps un sauvage pour voir s'il ne verra rien le long des côtes. De là, l'on découvre de fort loin à la mer ; si l'on aperçoit quelques bâtiments ou canots, il fait mettre tout son monde en armes, avec leurs arcs et flèches, et leurs fusils ; met une sentinelle à l'avenue pour demander quelles gens ce sont, et puis, selon sa fantaisie, il les fait attendre, ou les fait venir sur le champ. Avant que d'entrer il faut qu'ils fassent une décharge de leurs fusils pour salut, et quelquefois deux, puis ce chef entre, et sa suite après. Il ne sort jamais de sa cabane pour recevoir ceux qui le viennent visiter : il est toujours là planté sur

son derrière—j'adoucis le mot de Denys—comme un singe, la pipe à la bouche, s'il a du tabac.

" Il ne parle pas le premier, attend qu'on lui fasse compliment, et quelque temps après répond avec une gravité magistrale. S'il va chez quelque sauvage, en arrivant il fait tirer un coup de fusil pour avertir tous les autres sauvages qui sortent de leurs cabanes et vont au devant de lui avec leurs armes. Pour lors il descend de sa chaloupe : mettant pied à terre, tous les sauvages qui sont là tirent leurs fusils, puis l'accompagnent jusqu'à leurs cabanes, et lorsqu'il entre dedans tirent chacun un coup. Voilà la manière dont il se fait recevoir, plus par crainte que par amitié. Ils souhaitent tous sa mort et n'est aimé de pas un. S'ils manquaient à leur devoir, il les battrait, non pas étant en nombre, car en ce cas il ne le ferait pas impunément, mais quand il les attrape seuls il les fait souvenir de leur devoir. Si les sauvages font la débauche il n'est jamais de la partie ; il se cache, car en l'ivrognerie ils sont aussi grands capitaines que lui, et s'il leur disait quelque chose qui les fâchât ils l'assommeraient. Aussi, en ces temps là, il est sage, et ne parle jamais de sa grandeur." (1)

(1) De tout temps les indiens ont été friands du bruit et de la parade. C'est à propos des sauvages de cette côte que le P. Chrestien LeClerq écrivait en 1691 à la princesse d'Epinoy :

" Ils aiment l'honneur et sont bien aises d'en recevoir lorsqu'ils viennent en traite aux habitations françaises ; et c'est aussi pour les contenter qu'on tire quelquefois les fusils et

Depuis longtemps le petit potentat qui faisait trembler cette côte, est mort et enterré. Sa race est dispersée. Son fort est rasé : et ce jour-là, au lieu d'avoir à subir le cérémonial que décrit Denys avec tant d'humour, nous n'eûmes qu'à serrer la main à M. Richard qui nous attendait sur une grève couverte de carapaces et de débris de homards. Ancien élève du collége de Memramcook, ce jeune Acadien s'était mutilé un bras en se le faisant prendre dans un moulin à battre. Il nous souhaita cordialement la bienvenue, et comme la maison de son père était située auprès du phare—lumière de quatrième ordre—il insista pour nous y conduire.

Propre, bien ventilée, meublée avec goût mais sans luxe l'habitation n'était occupée, en ce moment que par des femmes qui filaient ou tricotaient, tout en devisant entre elles. A notre approche elles se levèrent pour nous souhaiter la bienvenue, et l'une d'elles passant dans un autre appartement en revint avec une jatte

même du canon à leur arrivée. Le chef alors assemble tous les canots auprès du sien et les range dans un bel ordre, avant que de descendre à terre, pour attendre le salut qu'on lui fait, et que tous les sauvages rendent aux français par la décharge de leurs fusils. On admet quelque fois à table les chefs et les capitaines, pour montrer à tous les sauvages de la nation qu'on les aime et qu'on les honore. On leur donne même assez souvent quelque bel habit pour les distinguer du commun, et dont ils font une estime particulière, principalement s'il a été à l'usage du commandant des Français. Ce fut peut-être pour cette raison, qu'un bon vieillard qui m'aimait tendrement ne voulait jamais paraître en aucune cérémonie, soit publique, soit particulière, qu'avec une calotte, une paire de gants brochés et un chapelet que je lui avais donné."

bleue, remplie d'un lait mousseux et frais qu'elle présenta à Gravel. Pendant qu'Agénor y puisait à longs traits, mes regards étaient tombés sur un malheureux homard qui, malgré ses soubresauts et ses coups de queue, cuisait à gros bouillons dans une chaudière.

—Pauvre bête ! m'écriai-je, pourquoi ne pas lui casser la tête avant de la plonger ainsi dans l'eau bouillante ?

Une des jeunes Acadiennes me regarda avec ses yeux noirs, et dit tranquillement :

—Ça n'étions pas la coutume d'ici. Le homard quand je le prenions, ajouta-t-elle, étions malin. Je me défions de ses mordants qui serrions fort. Si voulions le manger, je mettions un petit d'eau sur le feu, y glissions la bête qui, du moment qu'elle touchions le chaudron, éprouvions un choc qui l'y rougissions : puis y bouillions tranquillement jusqu'à ce que, si je le voulions, un autre le remplacions.

Ce langage, malgré ses excentricités, est prononcé d'un ton si musical et si rhythmé, qu'il charme volontiers, surtout une oreille habituée à la prononciation monotone que nous avons au Canada. Si les femmes accentuent plus que les hommes, elles sont plus françaises ; et en écoutant ces derniers, une observation me frappa douloureusement. La plaie de l'anglicisme commence à corrompre la langue. Si l'Acadien n'y veille mieux, dans un avenir peut-être assez rapproché, l'idiome étranger finira par supplanter le

langage des aïeux. J'ai pu constater ici, comme au cap Tourmentin, que nos compatriotes passent leur temps à discuter et à ferrailler pour un parti ou pour un autre. Ces querelles habilement fomentées par les éléments hétérogènes qui les entourent, ne profitent qu'à leurs fauteurs. Ils arrivent ainsi sans bruit aux charges, au pouvoir. Une fois là, ils oublient volontiers ceux qui ont été les instruments de leur fortune politique.

Deux ans après, j'avais le plaisir de reprendre, pour quelques instants, ma place au foyer hospitalier de l'excellente famille Richard. Mais il n'est pas donné à l'homme de tout retrouver sous un aspect riant. La loi commune s'était appesantie sur cette maison. Le deuil y était entré ; et la gentille acadienne, que je revois encore présentant en souriant une jatte de lait à Gravel, puis nous racontant dans son langage pittoresque l'agonie du homard, a été emportée par la consomption, entraînant avec elle la joie et l'espérance de cette chaumière qui n'est plus habitée que par la résignation.

De Richibouctou nous devions nous rendre à Escuminac,—autrefois le Cap d'Orléans.—C'est ce que nous tâchâmes de faire au milieu de la brume et d'une pluie fine et serrée qui se termina par un coup de vent. Perdus au milieu des rafales et de l'obscurité, nous envoyions de temps à autre quelques fusées pour attirer l'attention d'un pilote. La nuit était trop mauvaise pour

qu'il vint ; et comme il y avait impossibilité de franchir, sans lui, la barre du Miramichi, nous prîmes le parti de mettre en panne jusqu'au petit jour.

L'aube nous montra le phare d'Escuminac entouré de vapeurs blafardes. Vu ainsi de la dunette, il rappelait ce cavalier fantastique de la ballade, qu'Ossian fait chevaucher sur les nuages du Morven. A trois cents pieds à l'ouest de la lumière se trouve un sifflet d'alarme à vapeur qui, dans les gros temps, se fait entendre dix secondes par minute, avec intervalle de cinquante secondes entre chaque coup. Le livre bleu de la marine assure que dans les temps calmes, ou avec un vent favorable, le son de cet appareil franchit la distance de neuf à onze milles, tandis que les jours de vent contraire il n'est perceptible que de trois à six milles. J'aime toujours à croire sur parole les livres bleus, mais la tourmente emporta sur son aile, cette nuit-là, les cris d'alarme chargés de prévenir ceux qui s'étaient égarés au large, et ne leur laissa que le bruit des lamentations du vent dans les cordages.

Le temps s'était remis au beau, bien que la mer fût grosse, et pendant que les chaloupes glissaient sur les palans et prenaient la direction de terre, je m'amusais à regarder une nuée de mauves et de goëlands qui planaient au-dessus de nous. Elles se laissaient tomber comme une masse, plongeaient sous la houle, en reti-

raient un poisson tout frétillant, et reprenaient leur vol pour aller recommencer leur pêche un peu plus loin. La présence de ces oiseaux annonçait le passage d'un banc de harengs. Ils nageaient par millions dans nos eaux. En route, un homme nous hêla pour nous annoncer qu'il venait d'en prendre vingt-cinq quarts, d'un seul coup de filet. Autour de nous cent quarante petits navires couverts de toile faisaient la chasse à ce poisson, et on nous assura qu'en pareille circonstance, on avait vu jusqu'à trois cents goëlettes courir ainsi, entre Escuminac et l'entrée de la baie.

Une fois sur la grève rocailleuse d'Escuminac le vent nous fit défaut, et bientôt nous eûmes à lutter contre un tourbillon de moustiques qui faillit nous manger sur place. Nous avions beau les abattre par milliers, allumer nos pipes, nous couvrir le visage de nos mouchoirs, mettre nos mains endolories dans nos poches, puis les retirer ponr nous donner des coups de poings, ils arrivaient sans cesse en colonnes serrées, trompettes en tête et montaient à l'escalade. Les uns se précipitaient dans nos yeux, d'autres sur notre nez et nos oreilles, quelques-uns descendaient dans nos bottes, quelques autres se cachaient dans nos cheveux, beaucoup enfin, d'humeur plus facile, n'avaient aucune préférence et prenaient leur butin où ils le pouvaient. Au milieu de cette mêlée, Agènor Gravel voulut ouvrir la bouche pour nous prier de faire ses adieux à

sa famille, et nous dire combien il regrettait de partir sans avoir signé son testament. Mais ce bon mouvement n'eut pour effet que lui faire avaler un bataillon entier de moustiques qui, d'ailleurs, fut tout aussitôt remplacé par des troupes fraîches. Il n'y avait pas à s'y méprendre. C'était la plaie des mouches d'Egypte qui venait de s'abattre sur le Nouveau-Brunswick. Nos yeux gonflés, fiévreux, nous les faisaient paraître grosses comme des guêpes, et mis en déroute, esquintés, n'osant plus pousser une plainte, nous retraitâmes de notre mieux vers la chaloupe, emportant dans nos poches et dans nos habits quelques centaines d'ennemis. Repus et satisfaits d'avoir fait aussi rude besogne, ils prenaient clandestinement la route du bord pour recommencer la curée dans nos cabines.

—Toi qui es fort en histoire naturelle—dis-je à Gravel, dès que quelques bons coups de rames nous eûrent mis à distance respectueuse du rivage—peux-tu nous renseigner sur le compte des moustiques ?

—Ils appartiennent au genre des diptères, et avant d'être ailés et de se livrer ainsi à la chasse à l'homme, ils ont été poissons.

Tout le monde de la chaloupe se regarda en hochant la tête. Chacun crut qu'Agénor n'était guère sorti sain, sinon sauf de la bataille.

Mais lui, sans y prendre garde, continua :

—Lorsque, par un jour d'été, tu vois un mous-

tique se reposer sur l'eau d'une petite mare, n'hésite pas à reconnaître de suite une femelle qui fait la ponte de ses œufs. Elle en dépose ainsi des centaines enveloppés dans un mucus imperceptible. Au bout de quarante-huit heures d'exposition aux rayons du soleil, il en naît une quantité de larves aquatiques qui respirent par la queue et emportent dans leurs poils lisses et microscopiques une petite bulle d'air qui prévient l'asphyxie lorsqu'elles plongent. Ces larves passent ainsi une quinzaine de jours, jusqu'au moment où elles deviennent nymphes. C'est alors l'époque d'une autre métamorphose, pendant laquelle l'animal devient plus fort, se revêt d'un second tube respiratoire qui rétablit son équilibre et lui permet de ramener sa tête sur l'eau. Au bout d'une huitaine la peau se sèche et lui fait comme une petite nacelle d'où bientôt, si le temps est serein, l'air calme et le soleil chaud, le nouveau moustique prend son essor, s'élance du marais et court faire les dégâts que tu vois.

Agénor me montra alors un de ses yeux à demi-fermé, puis il s'éfforça de regarder avec celui qui restait valide le bout de son nez qui grossissait sensiblement, mais n'y pouvant arriver, il reprit sa dissertation entomologique :

—Les moustiques se rencontrent sous toutes les zônes. Ils ont du te poursuivre au milieu des Cordillières, pendant que le fameux voyageur Rac en classifiait trois nouvelles espèces, dans les régions arctiques. Un médecin a même pré-

tendu que ces insectes féroces accomplissaient ici-bas une mission philanthropique ; et que le liquide qu'ils injectent sous la peau contient le principe de la quinine, antidote puissant contre la fièvre. Il faut donc en conclure que,—surtout dans les pays marécageux,—le moustique nous a été donné comme remède par une nature aussi délicate que prévoyante. D'ailleurs, à part de ses vertus pharmaceutiques, il est un insecte patient. Il a des instincts musicaux ; il sait choisir le moment, ainsi que les bons morceaux, et ne perd jamais son temps. Les Anglais, qui se connaissent en affaires, lui trouvent un air *business-like*, qu'ils ont du sans doute être à même de constater plus d'une fois, lors de leurs excursions de pêche. Tiens ! voici un moustique qui s'est décidé à faire le voyage avec nous ; regarde quelle activité il déploie.

Et Agénor, levant la main avec précaution, indiqua un de ces diptères qui, les deux pattes de derrière tendues, la trompe fermement appliquée sur le dos de son gant, essayait d'en percer le tissu, pour arriver jusqu'à la peau.

—Tu oublies aussi que cet insecte est vif et effronté, *celer et audax*, ajoutai-je en riant aux éclats du maître-soufflet que ce pauvre Gravel venait de s'appliquer, pendant que le maringouin sonnant gaiement du cor, retournait à tire d'ailes vers le rivage raconter l'aventure à ses camarades.

Ce combat à outrance ne nous avait guère

mis en état de nous remontrer en pays civilisé. Nous étions tellement bosselés et endoloris, que nous nous faisions pitié les uns aux autres. C'était le temps d'appeler à notre rescousse la gaieté gauloise. Nos matelots nous ramenèrent à bord au chant d'une vieille ballade française.

Chacun faisait refrain.

La lune silencieuse—*silentia lunae*—nous suivait dans le sillage, et quelques heures après le cabestan qui tournait lentement, nous annonçait que nous reprenions le large pour franchir dès l'aurore cette barre dangereuse qui, pendant une nuit de tempête, nous avait empêchés de remonter les bords enchanteurs du Miramichi.

II.

Le Nouveau-Brunswick.—La Baie des Chaleurs.

Large de quatorze milles à son embouchure, le Miramichi est d'accès difficile, mais le gouvernement canadien n'a rien négligé pour diminuer les obstacles qui se présentent à son entrée. Des amarques ont été placées partout où il peut y avoir du danger. Un phare flottant est ancré sur le Fer à Cheval, entre les îles du Portage et du Renard—qui sous les Français portait le nom d'île du Pendu—et deux balises-lumières placées sur ce dernier endroit guident à travers le chenal de Swashway, route ordinairement suivie

par les navires qui veulent remonter ce fleuve.(1) Le *Napoléon III* s'y engagea, et passait bientôt par-dessus cette barre redoutée qui court pendant six milles dans la direction sud-est—quart—sud, et dont, à marée basse la plus grande profondeur ne dépasse guère dix-sept pieds, pendant qu'en certains endroits on ne trouve plus que de un à deux pieds d'eau. Jusqu'à trente milles de son point d'intersection avec le golfe Saint-Laurent, le Miramichi mérite le nom de fleuve ; mais à cette distance son cours perd de sa largeur. Il se sépare en deux branches, celles du nord-ouest et du sud-ouest : ces dernières se subdivisent à leur tour en une foule de tributaires, et le pays qu'ils arrosent ainsi est couvert d'un réseau de petites rivières.

Ce fut le 2 juillet 1534 que le Miramichi vit, pour la première fois, un navire voguer sur ses eaux. Ce jour-là, Jacques-Cartier venait d'y jeter l'ancre et de donner à cet endroit le nom de golfe de Saint-Lunaire. (2) L'aspect du pays

(1) Bellin, ingénieur de la marine française, donne à ce chenal le nom de *passage à Jumeau*, dans sa carte de 1744.

(2) En étudiant l'édition originale du voyage de Jacques-Cartier les abbés Laverdière et Casgrain sont arrivés à la conclusion que la baie de Saint-Lunaire qui, au dire du capitaine Malouin, avait "vingt lieues de parfont et autant de traversée," ne serait autre que le détroit de Northumberland. Jacques-Cartier supposait que ce bras de mer était fermé, et n'eut pas le temps d'en faire l'exploration. Ce qui paraît confirmer l'opinion de MM. Laverdière et Casgrain, c'est que Cartier, quelques lignes plus bas, parle d'une "autre baie en manière de triangle qui était moulte profonde" et dont la configuration correspond à celle de l'embouchure du Miramichi.

d'alentour l'enchanta, s'il faut en croire sa relation de voyage. Elle nous assure, "que les arbres y étaient très-beaux et de grande odeur,... les terres où il n'y a point de bois, très belles, toutes pleines de pois, de raisin blanc et rouge, ayant la fleur blanche dessus, de fraises, mûres, froment sauvage comme seigle qui semble y avoir été semé et labouré ; que la température y était meilleure et que l'on voyait ici infinité de grives, ramiers et autres oiseaux."

Depuis, la civilisation a passé par ici. Ces forêts de "grande odeur" sont mortes à son contact. Les fleurs de pois et de raisins blancs ont fait place aux blés et aux jardins potagers. Grives et ramiers ne chantent plus au milieu de leurs vignes disparues ; et à mesure que le *Napoléon III* avançait, le Miramichi nous révélait sous d'autres aspects ces paysages qui avaient enthousiasmé le rude capitaine Malouin. Autour de nous se détachaient des moulins, des scieries, de jolies maisons, des églises, des bosquets, des champs couverts de moissons, pendant que le long du bord passaient des barques de pêcheurs occupés à relever leurs rets à saumon qui, cette année-là, donnait d'une façon extraordinaire.

Tout en remontant ainsi le fil de l'eau, nous finîmes par laisser Chatham à bâbord, Douglasstown à tribord. A quelques milles de là—dans un des replis du fleuve—nos lunettes nous montrèrent Newcastle. Enveloppée d'un rayon de

soleil, et assise sur la rive droite du Miramichi, elle faisait songer ainsi à ces petites villes allemandes qui passent leur temps à rêver et à se mirer dans le Rhin.

Le Miramichi n'a pas toujours eu cet aspect enchanteur, et ses rives ont souvent été dévastées par le feu des bois. En 1825, l'incendie ravagea une superficie de quatre millions d'acres. Cent quatre-vingts personnes perdirent la vie dans cette conflagration, et les documents du temps nous disent que 875 têtes de bétail, 595 maisons et soixante mille louis de propriétés—appartenant à de pauvres gens—disparurent dans ce désastre. Cent quarante-cinq ans auparavant, pareille catastrophe avait eu lieu, et le P. Chrestien LeClercq écrivait dans sa relation de la Gaspésie :

—" Je vous dirai que le ciel étant un jour en feu, plein d'orages et de tonnerres qui grondaient, la foudre tomba dans un temps où la sécheresse était extraordinaire, et embrâsa non-seulement tout ce qu'il y avait de bois et de forêt entre Miramichi et Nipissiguit—aujourd'hui Bathurst—mais encore brûla et consuma plus de deux cent cinquante lieues de païs ; en sorte qu'on n'y voit plus que des troncs d'arbres fort hauts et tous noircis, qui portent dans leur affreuse stérilité des marques d'un incendie général et tout-à-fait surprenant. En un mot ce feu fut si furieux et si violent que les flammes s'élançaient et s'embrassaient même, pour ainsi

dire, d'un bord de la rivière à l'autre ; d'où vient que les oiseaux et les castors n'y ont paru que longtemps après ce funeste accident."

Malgré ces désastres répétés, les essences forestières du pays ne semblent guère appauvries. En remontant le fleuve, nous comptâmes treize moulins à scie entre Chatham et Newcastle.

A bord, les connaissances se font vite. La mer use les angles de la bêtise humaine, et sur les paquebots transatlantiques, que de fois n'ai-je pas vu un *snob* ou un soi-disant *milord* condescendre à adresser la parole à autrui, sans avoir au préalable passé par les minuties de la *présentation*. En quittant Pictou, notre personnel s'était augmenté d'un nouveau compagnon, M. James Mitchell, inspecteur de phares. Il joignait à cette charge la dignité de shérif de la ville de Newcastle. Figure sympathique, causeur charmant, esprit vif et enjoué, gentleman accompli, M. Mitchell, dès ses premières paroles, ne comptait que des amis sur le *Napoléon III*, et en souvenir de tout le plaisir que nous a rapporté son amitié, je tiens à consigner ici ce que chacun pensait de lui à bord. Que d'heures charmantes, que de joyeuses causeries n'avons-nous pas éparpillées ensemble sur la dunette du vapeur, pendant le cours de ces trois croisières ; car, la nature de ses devoirs officiels avait voulu que chaque fois, M. Mitchell fût notre compagnon de route.

Nul mieux que lui connaissait le pays où

nous venions de nous arrêter. A peine sur le quai de Newcastle, nous avions déjà, par son entremise, serré la main de presque toute la foule, et nous étions au mieux avec les notabilités de la ville et de ses alentours. Les députés du parlement local et des Communes avaient choqué leurs verres avec les nôtres. Agénor Gravel fumait un cigare que lui avait offert le consul des Etats-Unis, et le capitaine acceptait en notre nom une invitation chez le sénateur de ces parages. Une demi-heure avait suffi pour nous rendre familières ces nouvelles figures, et après une large poignée de main et des politesses réciproques, nous réussîmes à nous installer dans une voiture légère conduite par deux chevaux. Puis, fouette cocher à travers la ville !

Newcastle compte une population de 3,579 âmes, et n'a de remarquable que son site. Elle renferme des moulins, des quais, des buvettes, une banque, une cour de justice, des cimetières, une geôle, tout ce que la civilisation la plus raffinée a inventé pour que l'homme puisse à son aise vivre, financer, et mourir. D'ordinaire, ces curiosités ne prennent pas grand temps à être étudiées, et notre promenade nous ramena bientôt chez le consul américain. Il nous proposa d'aller à Chatham.

Le consulat se trouve sur le quai; et par la fenêtre entr'ouverte nous voyions le *New Era* qui chauffait et qui se disposait à partir. Cinq minutes après, nous étions à bord. Le petit

vapeur poussa, et comme il ne nous était plus permis de revenir sur notre décision, nous prîmes le parti d'examiner et de surveiller la machine de ce bateau-mouche, qui nous fit l'effet d'être une des merveilles de la science explosible. Cinq milles séparent Chatham de Newcastle. Nous fîmes un temps d'arrêt à Douglasstown, petit bourg assez joli, et le reste du trajet fut employé à causer des propriétés du fulmi-coton, du picrate de potasse, de la nitro-glycerine et de plusieurs autres compositions infernales qu'Agénor Gravel connaissait à fond, et qui vinrent fort à propos lui fournir l'occasion de nous donner un cours de chimie effrayante.

De temps à autre le professeur était interrompu par un sinistre miaulement échappé à la machine.

— Nous y sommes ! disions-nous en chœur.

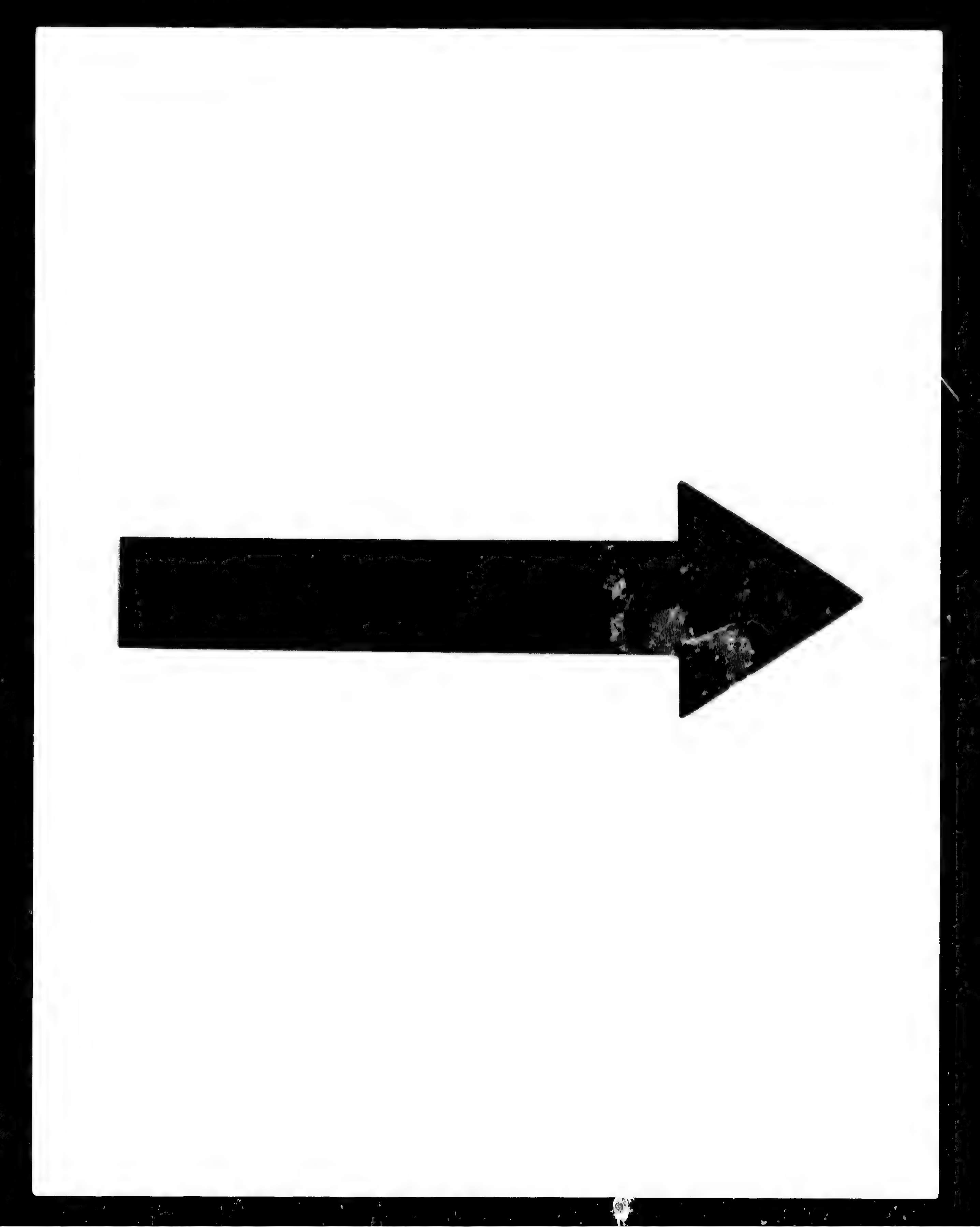
Mais le *New Era* n'en continuait pas moins sa route. Et ce fut en crachant, toussant et hurlant ainsi, qu'il vint cahin-caha nous déposer sains et saufs sur un des quais de Chatham.

Il est dans la nature de l'Ecossais d'être loyal et hospitalier. La réception cordiale que nous avions eue à Newcastle, nous attendait encore ici. A peine débarqués, le sénateur Muirhead voulut nous faire les honneurs de la ville, et nous visitâmes l'église catholique, le palais de l'évêque, son beau collège, les chantiers de construction, les banques, les moulins — dont un,

celui de M. Snowball, coûte $66,000 — les principaux édifices et les magnifiques points de vue de Chatham. Malgré sa population de 4,203 âmes et son commerce florissant cette ville peut difficilement tenir tête à Newcastle. Cette dernière est devenue chef-lieu du comté, et je ne sais si l'esprit d'entreprise semble y être plus énergique, plus vivace, mais chacun s'accorde ici pour avouer que Newcastle a plus d'avenir que sa rivale.

Ces promenades et ces visites nous avaient mis en appétit, mais lorsque nous voulûmes prendre congé, le sénateur n'entendait plus de cette oreille. Il fallut rompre chez lui le pain de l'hospitalité, et minuit nous trouva installés dans son fumoir, dégustant à petites doses un vieux whisky écossais, dont le souvenir me suit encore. Nous causions de commerce et de politique, tandis que par la porte entr'ouverte du salon nous arrivaient les dernières notes d'une ballade anglaise, jouée et chantée à ravir.

Pendant que s'écoulaient ces heures charmantes, le *New Era* s'en était retourné. Il ne fallait plus songer à reprendre la route de Newcastle, et nous passâmes la nuit à la maison *Bowser*. Je ne suis pas grand admirateur de la vie d'hôtel, et je n'aime guère ces caravansérails où chacun circule le chapeau sur la tête, sifflote un air entre ses dents comme s'il parcourait un chenil, ou passe son temps à faire courir les garçons et à tirer sur les sonnettes sous prétexte de se don-



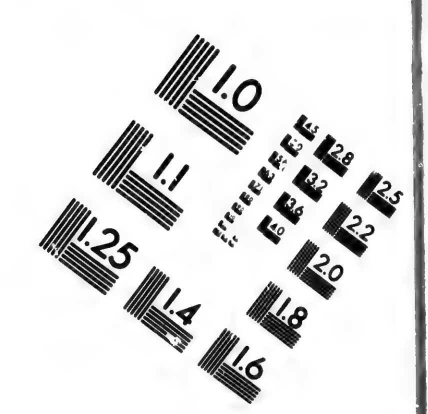
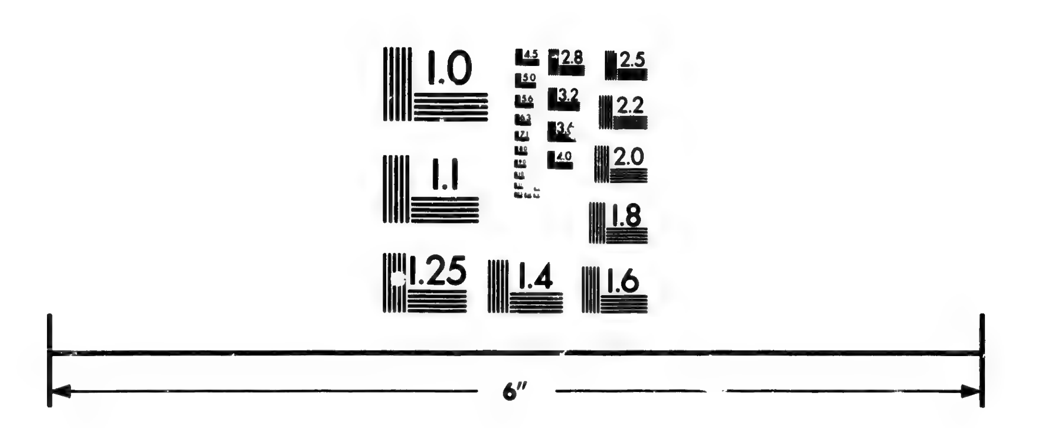
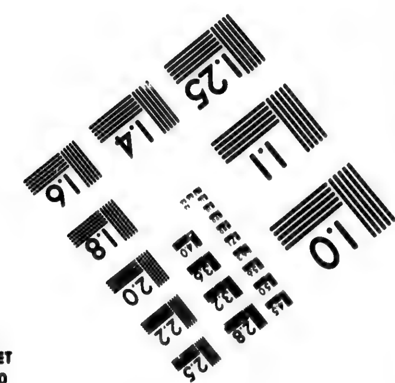
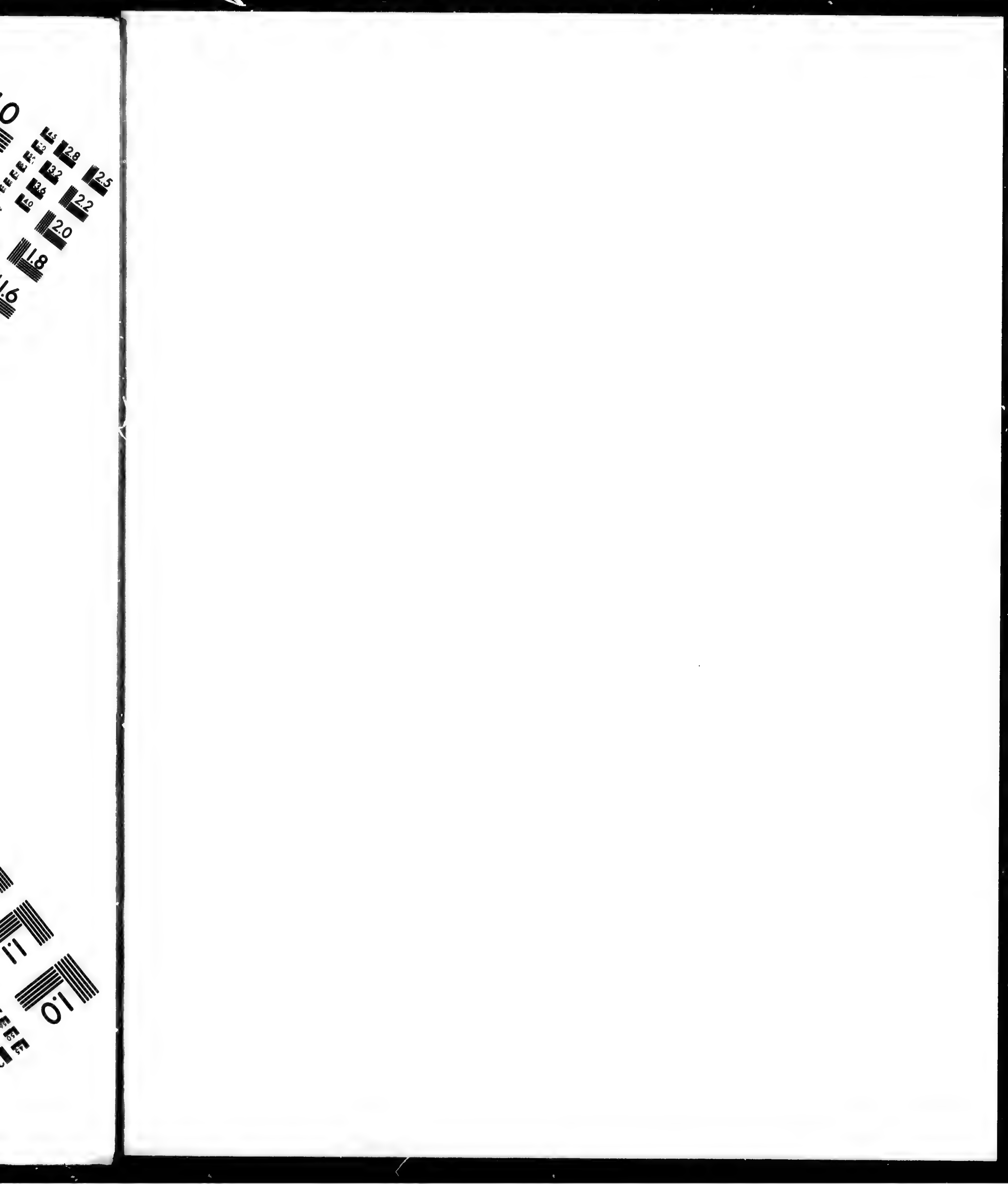


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)







ner plus d'aplomb, de prestige et de bon temps. L'observateur qui vit dans un pareil tohu-bohu ne saurait y recueillir que de fausses impressions. C'est au milieu de ces palais du cigare et du *brandy and water*, en face d'une horizon de semelles de bottes alignées à la hauteur de l'œil du voisin, que se ramassent la plupart de ces notes et de ces impressions mensongères qui, chaque année, vont grossir la bibliothèque des voyages. Cette règle compte peu d'exceptions, et certes, il ne fallait pas s'amuser à les chercher ici ce soir-là. L'étranger qui serait venu partager ce gîte et aurait entendu les conversations qui s'y tenaient, n'aurait emporté qu'une piètre idée de nos cousins du Nouveau-Brunswick. Dans une atmosphère de pipes, où dominait l'odeur du pétrole et du tabac à chiquer se tenait une foule de soumissionnaires, de *jobbers*, de manipulateurs de toutes sortes. Chacun parlait de l'argent qu'il avait fait ou qu'il se proposait de faire : pour eux le commerce était un dieu vers lequel tout devait converger, surtout ce que nous sommes convenus d'appeler chez nous *la politique*.

Il fallait entendre causer ces *gentlemen*. L'un devait infailliblement réussir à faire passer le chemin de fer de l'Intercolonial le long de ses terres. L'autre venait de mettre la main sur une dizaine d'îlots sis dans le golfe Saint-Laurent, et préparait un mémoire pour démontrer au ministère de la marine l'utilité que pourrait avoir pour la navigation un système de phares et de

sémaphores érigés sur ces récifs, qu'il était prêt à céder pour le double du prix de vente. Un troisième avait ses poches pleines de sous-contrats. Tous sans exception aspiraient ardemment vers l'époque des élections ; celui-ci pour faire valoir ses droits au suffrage populaire, celui-là pour écraser du poids de son influence tel député qui n'avait pas bien saisi l'importance d'un certain marché, où il aurait eu quelques milliers de dollars à diviser. Et pendant que ces confidences allaient leur train, *cock-tail*, *gin*, *brandy-smash*, *hot-scotch* de se succéder sans interruption. Alors, il y avait crescendo. Chacun s'essuyait la moustache : puis on commençait à se pousser, à taper sur le ventre de son ami, à gesticuler comme une ombre chinoise, à parler tous ensemble, et à refaire de la haute finance.

Je le répète, celui qui aurait jugé nos voisins par cette heure d'observation n'aurait guère écrit des choses agréables sur leur compte. Heureusement que la plupart des chevaliers de la nuit étaient des agioteurs attirés en ces parages par les travaux du chemin de fer, par les éventualités de la spéculation ou par l'approche des élections. Ils ne pouvaient personnifier pour nous le type général de l'habitant du Nouveau-Brunswick, qui est loyal, actif, entreprenant, entendu aux affaires, et porté — mais dans une juste mesure — vers les choses du commerce. En leur qualité de colons anglais et écossais, la devise "*Time is money*" est en grand honneur chez eux ;

mais ils mettent beaucoup de décorum à la pratiquer, et tout en soignant de près ce qui les concerne, ils savent faire tout en grands seigneurs.

Le lendemain matin, nous venions de refaire gaiement la route de Chatham à Newcastle. Notre baleinière accostait, et nous mettions pied à terre, lorsqu'un matelot tout débraillé, la figure déchirée, couverte de boue, fit son apparition sur le quai. Ce neveu de Neptune tenait triomphalement une bouteille de rhum à la main.

— Hourrah ! vive le glorieux quatre de juillet ! hurla-t-il en anglais, tout en titubant et en déposant son précieux flacon au pied du mât du pavillon du consul des Etats-Unis, qui faisait flotter son drapeau en l'honneur de l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance de son pays.

Puis avisant Agénor, il lui mit la main sur l'épaule en lui disant :

— Capitaine, vous êtes Prussien : vous allez trinquer avec un compatriote.

C'était la première fois de sa vie qu'Agénor se faisait prendre pour un amateur de pendules. Peu sensible à cet honneur, il passa outre en haussant les épaules. Nous avions quelques emplettes à faire. Le temps pressait pour retourner à bord. L'aventure allait être oubliée car cinq minutes après nous poussions au large, lorsque nous entendîmes quelqu'un crier du quai :

— Garde à vous !

Un bruit mat se fit entendre, et Raymond, un de nos matelots, tomba sur son banc de rame frappé par un bout de madrier que venait de lancer l'Allemand en goguette.

Il faut l'avouer, Raymond n'était pas la patience même. Il brandissait déjà son aviron, et suivant son expression, se disposait "à ramer sur le dos" de son adversaire, lorsque nous parvînmes à le calmer. Mais à peine obtenions-nous ce semblant de paix, qu'un second projectile fit son entrée dans la baleinière. Ma casquette disparut alors aplatie sous la pression du talon de la botte droite du Teuton, pendant que la botte gauche allait s'enfoncer dans le Miramichi. Restait Agénor Gravel, cause de tout ce tapage, puisqu'il n'avait pas voulu s'annexer à ce Prussien en bonne humeur. La main sur la barre du gouvernail, notre ami nous représenta comme il serait ridicule de s'entreprendre avec un pochard, et il termina son allocution en disant à nos gens :

— Allons, mes enfants, ne faites pas attention. Nagez ferme !

Mais horreur ! Un parfum de gendarme incompris se répandit soudain dans l'embarcation, et chacun d'abandonner la nage pour se prendre le nez. En désespoir de cause et n'ayant plus de munitions, le Prussien s'était mis pieds nus. Il avait jeté ses chaussettes sur la tête du malheureux Agénor qui, au milieu de son asphyxie, trouva le courage de nous dire d'une voix éteinte :

— Pouah ! elles sentent véritablement plus fort encore que tout ce qui sort de la tabatière du roi de Prusse.

N'en pouvant mais après cet excès de propreté, le Poméranien était déjà dans la rivière, nageant comme un poisson, et se blanchissant à vue d'œil ; ce qui ne devait pas l'empêcher de reprendre sa couleur ordinaire.

Le lendemain Agénor, appuyé sur le bastingage, rêvait sans doute au triste dénouement de la veille, quand il m'appela. Une chaloupe passait sous l'étrave du *Napoléon III.* Gravel m'indiqua du doigt le fond de l'embarcation. J'y aperçus un paquet ficelé avec autant de soin que s'il sortait de la pharmacie, mais il était tout déchiré, trempé d'eau de mer, maculé de sang. C'était le Prussien, je n'eus pas de peine à le reconnaître, et pendant que l'embarcation filait à toutes voiles, nous vîmes son capitaine—espèce d'Hercule du Farnèse — se pencher sur l'ennemi d'Agénor, et examiner attentivement les progrès rapides que faisaient sur les yeux de son matelot déserteur deux énormes coups de poings qu'il venait de lui décocher.

—Tant il est vrai, me dit alors Agénor Gravel, en me prenant le bras et en commençant sa promenade habituelle sur le pont, que ce ne peut être sans cesse le tour de la Prusse.

Nous devions reprendre la mer le lendemain, et nous ne voulions pas quitter Newcastle et Chatham sans rendre les visites que nous avions

reçues. En voyage il se fait bien des lacunes dans une malle. Nous n'avions plus de cartes. Un matelot fut dépêché à terre avec consigne de s'en procurer. Il fit vainement le tour des boutiques de ces deux villes. A chaque instant notre homme se heurtait contre un horizon de bibles, de pots plus ou moins étrusques, de bijouteries et de morues sèches ; mais des cartes de visites, point ! Un marchand de tabac, plus avisé que les autres et voyant son embarras, lui offrit de découper en morceaux de la grandeur voulue par la mode, une carte où s'étalaient de gros bracelets en verroterie. Mais notre marin avait des notions d'étiquette. Il hésita, finit par trouver le carton trop épais, s'en fit donner un échantillon et revint à bord demander notre avis. Nous ne pouvions prendre sur nous d'être excentriques à ce point, aussi fîmes-nous tant bien que mal nos adieux sans la précieuse carte, et prenant congé de tous ces amis d'un jour, nous redescendîmes le Miramichi sur le *Napoléon III*, laissant derrière nous Newcastle, que l'ombre du crépuscule envahissait déjà, pendant que Chatham était encore éclairée par le soleil couchant. Bientôt ces deux villes disparurent elles aussi, ne laissant dans notre mémoire que le souvenir des douces heures passées à rire, à faire de la musique et à causer avec des gens aimables, qui, une fois rencontrés en chemin, ne sauraient plus s'oublier. Nous étions au mois de juillet : la nuit était calme, toute éclairée par

la lune, et rafraîchie par une légère brise qui nous apportait les odeurs des foins et des moissons. Il faisait bon de respirer et de causer par un temps pareil, et nous passâmes la veillée à nous promener sur le pont du *Napoléon III*, et à converser comme d'habitude sur les faits historiques qui s'étaient passés dans les pays que nous parcourions. Ces bois silencieux, ces rives endormies par le murmure du fleuve sur lequel nous glissions, avaient jadis entendu les plaintes des Acadiens, de cette poignée de 3500 hommes qui avait réussi à passer à travers les lignes anglaises, et qui s'était réfugiée ici, protestant de son inaltérable dévouement à la France, et ne demandant que " du pain et des armes " pour recommencer la guerre contre les bourreaux de l'Acadie. Hélas ! " la patrie qui leur avait coûté si cher ne put leur donner que des lambeaux de morue salée ; ils expirèrent de misère sur une terre française," et il en est déjà mort trois cents " écrivait Doreil au ministre le 25 février 1758."

Tout en causant ainsi des choses du passé, nous nous reportions vers les temps de la découverte de ce pays, et la mystérieuse énigme qui avait fait rêver jadis plus d'un missionnaire, revenait se poser devant nous. Ici a vécu cette tribu indienne des *Porte-Croix* dont la croyance fait involontairement songer au Dieu inconnu qu'adoraient les Athéniens, du temps de Saint-Paul. La légende acceptée par les sauvages du

Miramichi et de la Gaspésie, rapporte qu'un jour—dans un moment où la peste ravageait toute la contrée—un homme resplendissant de lumière et de douceur apparut aux anciens. Il leur donna une croix, en leur disant que tant que ce signe serait en honneur parmi eux, il serait un gage de salut et de bonheur. Depuis lors, la croix remplaça le *totem* des tribus du Miramichi (1). Avant d'allumer les feux, on la plantait dans le ouigouam du conseil. Les ambassadeurs se la mettaient sur la poitrine lorsqu'ils allaient à l'étranger porter les vœux et les ordres de la nation, et les tombes des morts étaient encore protégées par ce signe consolateur qui, pendant la vie les avait suivis partout, les uns dans la forêt, lorsque chaussés de légères raquettes ils donnaient la chasse à l'orignal ou au caribou, les autres sur leurs canots d'écorce, lorsqu'en poussant leurs cris de guerre ils voyageaient vers ces côtes désolées du Labrador où vivait leur ennemi héréditaire, le petit Esquimaux.

A cette légende de la croix s'en joignent d'autres qui se rapprochent de la tradition biblique. Que penser de ces récits de la création et du déluge, qu'on se racontait alors le soir au-

(1) Le P. Charlevoix traite cette croyance de " fausse tradition " dans son histoire de la Nouvelle-France. Néanmoins, il ajoute aussi que " Monseigneur de Saint-Valier, évêque de Québec, dans une lettre publiée au retour d'un premier voyage qu'il fit dans son diocèse, parle de ce culte comme d'un fait avéré." Je donne ces légendes à titre de renseignements pour l'histoire du golfe Saint-Laurent.

tour des feux du ouigouam, et qui étonnèrent si étrangement les missionnaires de ces tribus ?

—" Dieu, disait un de ces enfants de la forêt, au P. Chrestien LeClercq créa tout ce grand univers (1) Il divisa promptement la terre en plusieurs parties séparées les unes des autres par de grands lacs, et dans chacune il fit naître un homme et une femme qui multiplièrent et vécurent fort longtemps. Mais étant devenus méchants avec leurs enfants qui se tuaient les uns les autres, le soleil en pleura de douleur. La pluie tomba alors du ciel en si grande abondance que les eaux montèrent jusqu'à la cime des rochers et des montagnes les plus hautes et les plus élevées. Cette inondation fut générale par toute la terre, et les obligea de s'embarquer sur leurs canots d'écorce pour se sauver du

(1) M. Henry Harrisse dans son excellent ouvrage intitulé : " Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents (1545-1700) " donne les détails suivants sur ce père récollet ;

" Chrétien LeClercq est né dans la province d'Artois et entra de bonne heure chez les Récollets. Ces religieux ayant enfin obtenu en 1669, par les instances de M. Talon, un édit qui leur permettait de revenir dans la Nouvelle-France, ils y envoyèrent le 15 juillet suivant quatre d'entre eux qui, par suite d'un naufrage sur les côtes du Portugal, ne purent reprendre leur voyage qu'au mois de mai de l'année suivante : mais ce ne fut qu'en 1675 que le P. LeClercq, alors jeune novice, partit pour le Canada. Il resta cinq ans dans la Gaspésie, dont il nous a laissé une description. Après un voyage en France, il fut envoyé à Montréal en 1682 pour y diriger une mission et y établir une église. En 1690 le P. LeClercq revint en France, où il remplit jusqu'à sa mort les fonctions de gardien du couvent de Lens, ou de Supérieur de son ordre. Paquet dit dans ses *Mémoires* qu'il mourut en 1695, mais Hennepin dans la préface de son " Nouveau Voyage," publié en 1699, le nomme " Définiteur actuel des Récollets d'Artois."

gouffre furieux. Ce fut en vain. Ils périrent ; un vent impétueux les culbuta et les ensevelit dans cet horrible abîme, à la réserve cependant de quelques hommes et de quelques femmes qui avaient été les plus vertueux et les meilleurs des sauvages. Dieu vint alors les consoler de la mort de leurs parents et de leurs amis, puis les laissa vivre sur la terre dans une grande et heureuse tranquillité, leur donnant avec cela toute l'adresse et l'industrie nécessaires pour prendre des castors et des orignaux, autant qu'ils en avaient besoin pour subsistance."

Portés à la poésie par la nature même de leurs traditions, il ne faut pas s'étonner si les peuplades du Miramichi et de la Gaspésie touchaient hardiment aux choses qui parlaient à l'imagination. Le père récollet LeClercq se plaisait à écrire que leur langue " ne sortait pas de l'estomac comme celle des Hurons,des Suisses, et qu'elle était très imagée." Un de ces sauvages voulant un jour expliquer à M. Ferland comment il se faisait que la rivière Nipissiguit était aussi sinueuse, lui raconta l'histoire suivante :

—Le grand esprit faisait chaudière sur le cap. Il venait de prendre une grosse anguille et s'apprêtait à l'écorcher, lorsqu'elle glissa entre ses doigts, tomba dans le bassin, et en s'enfuyant vers la mer, creusa dans le limon le chenal étroit et tortueux qui cause tant d'ennui aux pilotes.

En parlant des saisons, le Gaspésien disait

que le printemps était venu " lorsque les feuilles commencent à pousser, que les faons d'orignaux sont d'une certaine grandeur dans le ventre de leur mère, et que les loups-marins font leurs petits." S'il voulait parler de l'été, il désignait cette époque en disant que c'était celle où " les saumons remontent les rivières et que les outardes quittent leurs plumes : " l'automne était " la saison où le gibier retourne du nord au midi " et l'hiver celle " où les ours se retirent dans le creux des arbres."

Un jour, un de leurs chefs, après avoir admiré le travail d'une colonie de castors, finit néanmoins par leur tirer un coup de fusil :

— Les castors ont de l'esprit, disait-il, en ramassant son gibier ; ils sont une nation à part et je cesserais de leur faire la guerre s'ils parlaient un tant soit peu pour m'apprendre s'ils sont véritablement mes amis ou mes ennemis.

Dans leur langue, la grande et la petite Ourse portaient le même nom que leur donne chez nous l'astronomie ; mais ils ajoutaient que " les trois gardes de l'Etoile du Nord sont trois sauvages qui s'embarquèrent un jour dans un canot pour surprendre ces ours du firmament, et que par malheur ils n'ont pu, jusqu'à ce jour, les rejoindre.

Seule la tradition de la croix distinguait les peuplades du Miramichi des autres tribus de l'Amérique ; car il faut l'avouer, leur mœurs étaient semblables à celles des nations voisines.

Comme la plupart d'entre elles, les Porte-Croix étaient volages, malpropres, dissimulés, moqueurs, portés au suicide par la moindre contrariété, ingrats, très-hospitaliers, doux et paisibles pendant la paix, cruels à l'extrême durant la guerre, superstitieux en tout temps. Une de leurs sauvagesses qui avait été baptisée, vécut fort longtemps, menant dans les bois une vie de recluse. Elle mourut à l'âge de 114 ans, laissant derrière elle une grande réputation d'ascétisme. Quand on ouvrit son ouigouam et qu'on voulut voir les objets de sa dévotion, on n'y trouva qu'un roi de cœur, le pied d'un verre et une médaille qu'elle adorait avec tant de respect, dit un père récollet, " qu'elle se prosternait devant ces bagatelles comme devant ses Divinités."

Les idées des Porte-Croix sur la vie future étaient de ces plus curieuses. Ecoutez plutôt ce véritable conte bleu que nous entendîmes dans le petit salon du *Napoléon III.* Inutile d'ajouter qu'Agénor Gravel avait la parole.

—Il est bon de vous dire, mes amis, nous assura-t-il gravement, qu'en ces temps, le grand chef des Porte-Croix venait de perdre son fils unique. La chasse au castor, la pêche au loup-marin, les expéditions où se levaient les chevelures, tout avait été essayé pour chasser sa douleur, mais en vain ; rien ne pouvait distraire ce guerrier de son noir chagrin. Nuit et jour une idée fixe l'obsédait : revoir son fils. Or le

pays des âmes n'était séparé du sien " que par le trajet d'un étang de quarante à cinquante lieues qu'on traversait facilement à gué." Il se décida donc à y aller, et voici le fidèle récit qu'une des chroniques du temps nous fit de ce mémorable voyage.

Agénor Gravel plongea alors la main dans ce fameux sac où était déjà le récit des tribulations de l'amiral Walker et bien d'autres choses encore, sur l'histoire du littoral du golfe Saint Laurent, puis en tira la relation de la Gaspésie par le P. Chrétien Leclercq, et nous lut le passage suivant, en ayant soin de s'arrêter de temps à autre pour le commenter et y mettre l'action du dialogue.

—" Le chef des Porte-Croix n'eut pas beaucoup de peine à persuader ce voyage à des gens qui ne demandaient pas mieux que de l'entreprendre, et ils se trouvèrent bientôt en état de partir et de commencer cette course périlleuse qui fait encore aujourd'hui l'étonnement de toute la nation Gaspésienne. Ces voyageurs s'étant munis de tous les vivres qui leur étaient nécessaires, et armés de leurs arcs, flèches, carquois, casse-têtes, ainsi que de plusieurs perches de neuf à dix pieds de hauteur, se mirent à l'eau, et marchèrent à grande journée, avec beaucoup de peines et de fatigues. Le soir étant venu, ils piquèrent dans le sable quelques-unes de leurs perches, pour en former une espèce de cabane, afin de s'y reposer durant la nuit ; ce qu'ils ob-

servèrent toujours dans la continuation de ce pénible voyage, jusqu'à ce que plusieurs d'entre eux étant morts de fatigue, les cinq ou six autres qui restaient en vie, arrivèrent heureusement au pays des âmes. Nos voyageurs furent surpris et consolés d'y voir en entrant, une infinité d'esprits d'orignaux, de castors, de raquettes qui voltigeaient agréablement devant leurs yeux, et qui, par je ne sais quel langage inconnu, finirent par leur faire comprendre qu'ils étaient au service de leurs pères. Mais au moment où ils s'extasiaient le plus devant ces merveilles, ils pensèrent mourir de frayeur. S'étant approchés d'une cabane semblable à celles qu'ils avaient dans leur pays, ils aperçurent un homme ou plutôt un géant armé d'une grosse massue, d'un arc, de flèches et d'un carquois.

—Qui que vous soyez, leur cria-t-il en les regardant avec des yeux étincelants de colère, disposez-vous à mourir, puisque vous avez eu la témérité de venir tout vivants dans le pays des morts. Je suis le gouverneur des âmes.

" Et il se disposait à les assommer, lorsque le pauvre chef songeant à son fils unique, le conjura plutôt par ses larmes et par ses soupirs que par ses paroles.

" A la vérité, disait-il au géant, mon entreprise mérite les châtiments de ta juste colère, mais adoucis tes rigueurs en considération d'un père qui a eu trop de tendresse et d'inclination pour son enfant. Décoche contre lui toutes les

flèches de ton carquois, accable-le par la pesanteur de ta massue, puisque tu es le maître absolu de la vie et de la mort ; mais s'il te reste encore quelque sentiment de compassion pour les mortels, daigne accepter les présents que nous avons apportés du pays des vivants et reçois nous au nombre de tes amis.

" Les paroles soumises de ce père affligé touchèrent le cœur du gouverneur des âmes.

—Je te pardonne pour cette fois l'attentat que tu viens de commettre, dit-il au chef, et pour te marquer combien je suis sensible à ta douleur, je te donnerai avant ton départ l'âme de ton fils. Mais en attendant cette faveur extraordinaire, nous allons nous divertir et jouer ensemble une partie de Ledelstaganne.

—A ce qu'il paraît que c'est l'écarté de ces pays-là, interrompit Agenor, en regardant pardessus son vieux bouquin pour voir si personne ne dormait.

—" Rassurés sur les intentions du géant, nos voyageurs mirent au jeu tout ce qu'ils avaient apporté de plus considérable de la Gaspésie ; à son tour le gouverneur, pour ne pas être en reste de politesse, joua ce qui servait de nourriture aux âmes, le blé-d'inde, le pétun et quelques fruits. La partie dura ainsi depuis le matin jusqu'au soir, mais les voyageurs demeurèrent victorieux. Ils gagnèrent ainsi ce qu'il y avait de plus précieux dans le pays des âmes, la nourriture des morts, et résolurent de planter

dans la Gaspésie le pétun et le blé-d'inde qui étaient devenus leur propriété. Pendant qu'ils jouaient ainsi, l'âme du fils du chef était invisiblement entrée dans la cabane. Sur le commandement du gouverneur, elle prit la forme d'une noix ; celui-ci la roula alors dans ses mains, la serra étroitement dans un petit sac et la donna au chef Porte-Croix, en lui disant :

—" Retourne maintenant dans ton pays, et immédiatement après ton arrivée, étends le corps de ton fils dans une cabane faite exprès ; remets-lui alors son âme, et prends garde qu'il n'y ait aucune ouverture, car elle reviendrait en ce pays, qu'elle ne quitte qu'avec une extrême répugnance.

" Le père reçut ce sac animé avec la plus grande joie, prit congé du gouverneur des âmes après avoir vu et examiné tout ce qu'il y avait de plus considérable dans ses domaines, et retourna joyeusement dans son pays, où il fit à la nation Gaspésienne un ample récit des merveilles qu'il avait vues. On ne saurait exprimer quels furent l'étonnement et la joie de ce peuple quand il apprit que l'âme du fils du chef avait été rapportée dans ce sac et que bientôt elle les instruirait elle-même de toutes choses, dès qu'elle serait remise en possession de son corps.

L'impatience extrême où étaient les Gaspésiens d'apprendre des nouvelles de l'autre monde, les obligea de faire promptement une cabane pour y déposer le corps du fils. Leurs espé-

rances cependant furent vaines; car le chef ayant confié le sac aux soins d'une sauvagesse—afin d'assister et de danser plus librement aux festins publics qui se faisaient pour son heureux retour—cette femme eut la curiosité de l'ouvrir. L'âme en sortit aussitôt, et retourna d'où elle était venue, emportant avec elle son secret."

Ce récit nous avait ramenés vers les temps, où pelotonnés sur les genoux de nos grand'mères, nous écoutions attentivement les histoires de la *Lampe merveilleuse* et de *Simbad le marin*, entremêlées de ces doux contes de Perrault qui nous faisaient tant pâmer de joie ou de frayeur. Autour de nous la brise berçait le golfe assoupi, pendant que

> Par les cieux endormis, comme de blanches voiles
> Qu'un souffle frais du vent gonfle et mène sans bruit
> A leur poupe blafarde allumant des étoiles,
> Les nuages pressés voyageaient dans la nuit. (*)

De temps à autre la lune perçait à travers les nuées floconneuses. Elle inondait alors le steamer de sa lumière, et cette veillée se prêtait si admirablement au merveilleux, que nous aurions voulu entendre Gravel lire ainsi jusqu'au matin. Mais le *Napoléon III* venait de stopper, et une embarcation avait été mise à l'eau. Nous étions par le travers de Néguac. Il y avait là deux petites lumières à ravitailler. Comme elles étaient sans intérêt pour nous, d'un commun

(*) Louis de Laincel—Poësie.

accord nous nous décidâmes à quitter le pays des âmes pour celui des rêves, et nous allâmes attendre tranquillement dans nos cadres le moment où nous ferions escale à Tracadie.

Ce ne fut qu'après le déjeuner que nous vînmes jeter l'ancre en face de ce dernier endroit. Une grève sablonneuse s'étendait devant nous, et un côteau boisé courait tout le long de la berge, laissant échapper çà et là l'église, le lazaret et les maisons de Tracadie. Sur une petite presqu'île était bâti le phare, tour blanche, carrée qui, en ligne droite, se trouve située à trois milles du village.

Une réputation sinistre s'attache au lieu où nous venions de débarquer. Ici vivent, souffrent, meurent des malheureux attaqués par cette terrible maladie que l'Écriture sainte a désignée sous le nom de la fille aînée de la mort. En ces lieux, la lèpre règne en despote ; et que de plaintes, de sanglots incompris, d'agonies épouvantables ces rivages si sombres eux-mêmes, n'ont-ils pas entendus, et n'ont-ils pas discrètement ensevelis sous leurs sables depuis bientôt trente ans !

C'est dans le Miramichi que l'horrible fléau a pris naissance. Par une nuit de tempête, il y a cent dix-neuf ans, un vaisseau français, l'*Indienne*, parti de Morlaix, était venu se briser dans la Baie des Vents, et bientôt les vagues rejetèrent sur le rivage des colis de marchandises et des coffres d'habillements qui avaient

appartenu à l'équipage. On était alors dans les tristes temps de 1758. Les transports envoyés au secours de l'Acadie venaient d'être capturés par les Anglais, à la hauteur de Louisbourg, et comme chacun manquait du nécessaire, on s'empressa de recueillir ces précieuses épaves, de se les distribuer et de s'en servir. Or, ce navire avait fait le commerce des Echelles du Levant, et l'on appris plus tard qu'il avait séjourné à Smyrne. La contagion venait-elle de ces lointains parages, et l'Orient envoyait-elle à l'Occident le plus terrible de ses fléaux ? Nul ne peut répondre. Tout ce que l'on a appris, c'est que les symptômes de la lèpre commencèrent à se manifester quelques temps après le naufrage de l'*Indienne*, et qu'elle s'attaqua d'abord à ceux qui avaient porté les habits de l'équipage du navire perdu. Cette peste mystérieuse se propagea dès lors avec une telle rapidité, qu'elle emporta une partie de la petite population de Beaubère, déjà décimée par la famine ; et M. de Bellefeuille rapporte qu'en ces temps huit cents personnes périrent sous la double étreinte de la faim et de la lèpre. La contagion finit par atteindre le commandant M. de Beaubère. Aujourd'hui ces pestiférés gisent à quelques milles de Newcastle, enterrés sous les gazons de la petite île à laquelle le colon écossais de ces parages a laissé le nom de l'officier français qui, ne voulant pas abandonner ses gens, est mort lépreux, par devoir !

Après avoir exercé d'aussi rapides ravages la

maladie sembla s'arrêter et tendre à disparaître. A peine mentionne-t-on, par ici par là un cas isolé ; mais en 1717 l'esprit public endormi commença à se remettre sur ces gardes ; et en 1844, le mal avait repris de telles proportions, qu'un bureau médical nommé pour étudier les moyens de le prévenir en arriva à la conclusion de séquestrer le fléau autant que possible, et ordonna la construction du lazaret de Sheldrake. On ne pouvait guère choisir un endroit moins convenable. C'était une île du Miramichi, basse, marécageuse, et qui, l'été est infestée par les moustiques. Une fois l'hôpital construit en cet endroit, on se mit à la recherche des lépreux. Jadis, lorsqu'un cas de lèpre était constaté, l'église faisait venir le malheureux, et au moment où on le séparait de ses concitoyens, elle prononçait sur lui les prières usitées pour le service des défunts, disait des messes pour le repos de son âme, et pour completer l'illusion jetait sur son corps une pelletée de terre (1). Sous Louis VII, des échafauds étaient en permanence à la porte des *léprosies*, et un valet du bourreau s'y tenait constamment, prêt à mettre à mort le lépreux assez imprudent pour franchir le seuil de cet endroit maudit. Il est vrai que les idées modernes ont réagi contre ces cruautés. Le système de rigueur a disparu ; mais la position de ces pauvres gens n'en reste pas moins ter-

(1) M. Lefebvre de Bellefeuille.

rible. " Quelqu'un était-il atteint de la maladie, écrit un des gouverneurs du Neuveau-Brunswick, l'honorable M. Gordon, il lui fallait de gré ou de force s'arracher à sa famille. L'époux était enlevé à sa femme, la mère à ses enfants, les enfants à leurs parents, quels qu'ils fussent, aussitôt qu'on reconnaissait en eux les symptômes de la lèpre. On les forcait de dire adieu à tout ce qui leur était cher pour aller se confiner dans cette prison. Il est arrivé plusieurs fois que certains lépreux refusant de se rendre au lazaret, on les y trainait avec des cordes, comme des animaux, car personne ne voulait mettre la main sur eux, et même on les frappait à coups de bâton jusqu'à ce qu'ils y entrassent." (1)

Ces terribles scènes de l'internement se renouvelèrent-elles, lorsqu'en 1847 on se décida à transporter le lieu du lazaret de Sheldrake à Tracadie? La tradition est restée muette là-dessus, mais un homme qui a consacré les plus belles années de sa vie à donner les soins de son ministère à ces abandonnés, l'abbé Ferdinand Gauvreau, fait une triste peinture de la position des lépreux. " Ce n'était pour eux que malpropreté à faire bondir le cœur, discorde, insurbordination envers les autorités bienveillantes du gouvernement, divisions et querelles continu-

(1) *Wilderness journeys in New-Brunswick in* 1862-63, by His Excellency the Honorable Arthur Hamilton Gordon; traduction de M. de Bellefeuille

elles entre eux, révoltes contre le chapelain ; la loi du plus violent était en pleine force, et souvent l'oreille était blessée par d'horribles blasphêmes ; en un mot l'hôpital était devenu comme une caverne de voleurs et de bandits que le démon tenait enchaînés par toutes sortes de crimes, excepté le meurtre." Repoussés de tous, n'ayant pour les contrôler qu'un prêtre dont ils méconnaissaient l'autorité, et les gardiens auxquels ils inspiraient de la répulsion, ces malheureux menaient une vie infernale, lorsque les portes de cet antre du crime et de la pourriture s'ouvrirent, pour laisser passer six courageuses filles de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ces religieuses avaient obtenu la permission de se consacrer au soins du lazaret de Tracadie, et impressionnés par leur douceur, leur abnégation, leur dévouement, les lépreux comprirent alors que l'espérance et la paix venaient d'entrer chez eux, à la suite de ces saintes filles du cloître. Soumis par leur modestie, ils se résignèrent mieux à leur triste sort. La concorde, les pratiques religieuses, la patience, l'abandon à la volonté de Dieu vinrent habiter le lazaret de Tracadie, et aujourd'hui le lépreux accomplit sans se plaindre la pénible mission qui lui est imposée ici-bas ; l'apostolat de la souffrance.

Que dire maintenant de cette épouvantable maladie ? Gordon n'hésite pas à retrouver en elle l'éléphantiasis des Grecs, la véritable lèpre d'Orient. Capricieuse dans sa marche, chez les

uns elle n'est pas héréditaire, chez d'autres elle se transmet par le simple contact. Hideuse, implacable dans son étreinte, la lèpre travaille longuement ceux qu'elle inocule de son horrible virus. Elle corrompt leurs chairs, détruit leurs facultés mentales, annihile leur sensibilité nerveuse, et quand elle les a torturés ainsi pendant d'interminables années, elle étouffe dans ses bras ulcéreux et court ailleurs se choisir d'autres victimes (1).

Fondé en juillet 1844, le lazaret de Sheldrake a reçu des lépreux jusqu'en juillet 1849. Pendant cette période, les documents officiels constatent que 32 patients y furent admis ; sur ce nombre quatorze moururent, trois s'évadèrent et quinze furent transférés au nouveau lazaret de Tracadie. Depuis juillet 1849, jusqu'au premier octobre 1863, quatre-vingt-deux lépreux, comprenant les quinze qui furent internés sur l'île de Sheldrake, ont été reçus à l'hôpital de Tracadie. Cinquante-huit sont morts ; trois furent renvoyés comme n'étant pas infectés de la lèpre, et vingt-et-un continuèrent à recevoir les soins du lazaret. Malheureusement, jusqu'à présent on n'a pu constater la guérison d'aucun patient.

(1) Le fléau tend à disparaître. Néanmoins, la sœur Saint Jean de Goto supérieure de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph de Tracadie—c'est le nom du lazaret—m'écrivait en 1878 :

"—Nous n'avons en ce moment que quatorze lépreux au lazaret, sept hommes et sept femmes. Mais il y en a quelques cas au dehors."

Cette terrible maladie assume quelquefois la forme tuberculaire, quelquefois la forme anesthésique. Elle atteint son complet développement au bout de sept ans, et ne dépasse guère la durée de quatorze ans. Quelques médecins prétendent qu'elle est contagieuse, d'autres assurent le contraire. A l'appui de cette dernière affirmation le Dr. Nicholson, qui fut longtemps attaché au service du lazaret, constate qu'une servante a fait pendant six ans le lavage des habits des lépreuses, mangeant à leur table et couchant même dans leurs lits, sans ressentir aucun effet de l'horrible virus.

Il était temps de quitter ces parages maudits, et ce fut avec une satisfaction véritable que nous vîmes le *Napoléon III* mettre le cap sur Shippegan, île inculte, longue de vingt milles.

Elle renferme un village de 1610 pêcheurs, et un excellent hâvre, près duquel le gouvernement a placé un phare. En route, nous avions relevé la position de l'île de Pokemouche. Le ministère de la marine désirait y ériger une lumière, et pendant que l'inspecteur était descendu à terre pour déterminer l'endroit où elle serait construite, nous fûmes hêlé par le capitaine DeGrâce de la goëlette l'*Ave*, vieil Acadien qui navigue en ces endroits depuis tantôt quarante ans. Il nous salua avec les couleurs françaises ; et c'est ainsi que l'Acadie n'oublie pas. Sur ces entrefaites, le vent s'était accentué de plus en plus; la mer grossissait: et comme la grève de

Shippegan forme une barre qui court assez loin au large, nous eûmes quelques difficultés à regagner le vapeur. Deux fois nous frappâmes à plat sur un sable dur comme pierre. Notre quille était solide. La vague, après nous avoir fait talonner violemment pendant quelques secondes, nous remit en eau profonde, et ce ne fut pas sans danger que nous dîmes adieu à Shippegan pour courir sur Miscou.

Je ne voudrais pas paraître faire de ce travail un livre de contes, mais en voyage on cueille avidement tout ce qu'on peut apprendre sur les pays que l'on parcourt. Que mes lecteurs n'aillent donc pas se mettre à rire sous cape, lorsqu'ils sauront que l'île de Miscou était jadis hantée par un monstre épouvantable, à qui les sauvages de la côte avaient donné le nom de Gougou. Ces grands enfants de la nature faisaient des us et coutumes de ce fils de l'enfer, un tableau si effrayant, que Champlain jugea à propos de noter dans ses *Voyages*, ce que les Indiens lui en avaient rapporté :

" — Il y a, disait-il, une chose étrange, digne de réciter, que plusieurs sauvages m'ont accusé être vraie ; c'est que proche de la Baie des Chaleurs, tirant au Sud, est une île où fait résidence un monstre qui avait la forme d'une femme, mais fort effroyable, et d'une telle grandeur qu'ils me disaient que le bout des mâts de notre vaisseau ne lui fût pas venu jusqu'à la ceinture. Ils le peignent grand ; il a dévoré et

dévore beaucoup de sauvages, lesquels il met dedans une grande poche, quand il peut les attrapper, puis les mange, et disaient ceux qui avaient évité le péril de cette malheureuse bête que sa poche était tellement grande qu'il y eût pu mettre notre vaisseau. Ce monstre fait des bruits horribles devant cette île, que les sauvages appellent le Gougou, et quand ils en parlent ce n'est qu'avec une peur si étrange qu'il ne se peut dire de plus et m'ont assuré plusieurs l'avoir vu. Même le sieur Prévert de Saint-Malo, en allant à la découverte des mines, m'a dit avoir passé si proche de la demeure de cette effroyable bête, que lui et tous ceux de son vaisseau entendaient les sifflements étranges des bruits qu'elle faisait, et que les sauvages qu'il avait avec lui, lui dirent que c'était la même bête, et avaient une telle peur qu'ils se cachaient de toutes parts, craignant qu'elle fût venue à eux pour les emporter."

— Je tiens, disait Champlain en terminant cette description du Gougou par cette réflexion pleine de logique, que l'île soit la résidence de quelque diable qui les tourmente de cette façon.

Le Gougou ne fut pas longtemps maître de ces parages. Quelques Français qui avaient plutôt l'esprit tourné au positif qu'au merveilleux, étant un jour passés par là, s'aperçurent que Miscou était admirablement située pour la pêche de la morue. M. de la Ralde, plus tard général de la flotte du Canada, vint y habiter,

exploita ses eaux, y fit la traite et y entretint des pinasses qui donnaient la chasse aux Basques. Cer derniers, gens de peu de foi, couraient la côte, et, "tout en achetant des fourrures semaient parmi les sauvages une foule de préjugés contre les Français." Mais les Basques ne sont pas hommes à s'intimider facilement. Un jour, le capitaine Gallois, parti avec consigne de faire observer ici les ordres du roi, fit rencontre du capitaine DuMay qui avait mission semblable. Un navire basque était à l'ancre devant Miscou. L'occasion parut trop belle pour la manquer : on l'accosta. Tout l'équipage était à terre à l'exception d'un petit mousse et du capitaine Joannés Arnandel, de Saint-Jean de-la-Luz. Avec pareille infériorité numérique il ne fallait pas songer à se défendre. Le pavillon fut amené. A quelques heures de là, on entendit un bruit de rames ; c'était l'équipage de la prise qui revenait à bord. DuMay était prudent : il monta sur un des bastingages, annonça aux nouveaux arrivants la prise de leur capitaine, et se préparait à leur servir un petit discours où il leur expliquerait tout le respect qu'ils devaient aux ordres du roi, lorsqu'un des Basques l'interrompit :

—Basta ! pas tant de phrases. Notre capitaine est un pas grand chose, que nous remplacerons par le petit mousse du bord.

—Vous avez tort de parler si désavantageusement de votre supérieur, se hâta de reprendre

DuMay qui voyait dans ce commencement de phrase une transition pour arriver au respect dû à l'autorité souveraine.

Les Basques ont la tête près du bonnet. C'est Champlain qui nous l'assure. Ceux-ci, ennuyés par ces belles phrases, montent à l'abordage, " gagnent le bas du navire, se saisissent de quelques piques et mousquets qui n'avaient pas été trouvés par DuMay et Gallois, et avec ces armes se défendent et attaquent si courageusement," que les envahisseurs sont contraints de sauter dans leurs chaloupes. Mais une fois échauffés, ces gens-là ne s'arrêtent plus ; et déjà ils s'étaient mis à la poursuite de DuMay, lorsque celui-ci craignant pour sa vie, fit monter Arnandel sur le pont, en le conjurant de calmer ses hommes. Ce dernier s'avança vers eux, leva les deux mains comme s'il voulait prendre la position d'un suppliant, et terminant son geste par une plonge au fond de la mer. Joannés se mit à tailler une coupe dans la direction de son navire. Vingt minutes après, il était sous voile et courait canonner DuMay, le menaçant de le couler à fond s'il ne lui renvoyait " non seulement toutes les armes et munitions qu'il lui avait prises, mais encore celles de son propre vaisseau."

On ne se serait guère attendu à pareille tournure. Pourtant, c'est ainsi, ajoute philosophiquement Champlain en commentant cet épisode, que

" tel se trouve pris par celui qu'il venait de prendre."

Jadis, l'île où nous étions jouissait d'une grande importance. Elle donnait son nom au district de Miscou qui comprenait toutes les tribus de la Gaspésie, du Miramichi et du Nipissiguit. De la Ralde y avait commandé, ainsi que Desdames, et Denys y tenait une habitation, où il avait fait planter " force pêches ou autres fruits à noyaux qui y vinrent à merveille, ainsi que la vigne qui réussit admirablement," mais les dissensions des petits seigneurs de l'Acadie se frayèrent un chemin juisqu'ici. Une journée suffit à d'Aulnay de Charnisay pour saccager toutes ces bonnes choses, que " le gouverneur lieutenant-général pour le roi sur ces costes " décrit si complaisamment dans son livre.

Le travail et la pêche avaient fait alors de Miscou un endroit que tout le monde connaissait dans la colonie. Pendant la belle saison un navire—l'*Ange Gardien*—faisait un service régulier entre cette île et Québec. L'été se passait à pêcher et à faire la traite ; puis à l'automne les équipages regagnaient les côtes de France, emportant avec eux ces cargaisons de morue, qui revenaient l'année suivante pour être mangées à Québec ; car, disent les relations du temps, " nous n'avons pas encore assez d'hommes en cette ville pour descendre à cette pêche." L'hiver, Miscou reprenait son aspect triste et solitaire. L'île n'était plus habitée que par une

poignée d'hommes qui veillaient à la garde des maisons. Souvent, pendant les longues nuits de décembre, ces malheureux eûrent à lutter contre un ennemi encore plus à craindre que l'ennui. Champlain nous a conservé le souvenir du terrible hiver de 1627, où de novembre jusqu'à la fin d'avril, il tomba sur Miscou huit pieds de neige. Cette année là, M. de la Ralde avait laissé quelques Français hiverner dans l'île pour traiter un reste de marchandises qu'il ne voulut par rapporter en France, mais les gardiens faillirent tous mourir du mal de terre. L'année suivante ne fut guère plus heureuse pour l'établissement de Miscou. Un matin, la *Vicaille*, commandée par le capitaine David Kerth qui montait faire le siége de Québec, vint s'embosser par le travers de l'île, et se saisir de la " Maison et de toutes les chaloupes et pinasses de cette côte." Remise aux Français en même temps que Québec, Miscou revit ses jours de prospérité revenir avec la compagnie des " Cent Associés," dont la flotte faisait la traite et pêchait le poisson, de Sainte Anne du Cap Breton jusqu'à Tadoussac. Ce commerce et ce mouvement avaient engagé les Jésuites à fonder en 1635 la résidence de Saint Charles, en l'île Saint Louis de Miscou. Grand nombre de sauvages venaient ici chaque année porter leurs pelleteries, et c'était de là que leurs flottilles de canots partaient pour faire la guerre à la nation des Bersimis sur la côte nord. C'était encore à

Miscou qu'ils accouraient se réfugier lorsque la peur de l'Iroquois s'emparait d'eux. Une abondante moisson d'âmes pouvait se faire au milieu de tous ces rassemblements, et les courageux missionnaires se mirent aussitôt à l'œuvre. Les pères Charles Turgis et Charles du Marché y furent envoyés pour administrer les sacrements à vingt-trois Français qui devaient jeter les fondements de l'habitation, mais " les souffrances furent quasi l'unique occupation de ces pauvres gens, raconte la relation de 1647. La maladie les terrassa et la mort en enleva une grande partie. Le P. du Marché fut contraint de repasser en France ; le P. Turgis résista quelque temps, consolant les uns, écoutant les confessions, fortifiant les autres par l'Eucharistie et l'Extrême-Onction, enterrant les morts. Mais enfin le travail et le mauvais air qu'il prenait auprès de ces pauvres languissants le jetta par terre aussi bien que les autres ; si, fallait-il combattre jusqu'au dernier soupir. Il se fait porter contre les malades et auprès des mourants, les anime et les fortifie, les encourage et après avoir enterré le capitaine, le commis et le chirurgien, en un mot tous les officiers et huit ou neuf autres personnes de travail, il y mourut lui-même, en laissant plus qu'un malade à la mort, qu'il disposa saintement à ce passage devant que de rendre l'esprit."

C'est ainsi que vivent, luttent et meurent les soldats du Christ. Ils passent sur la terre, ne

semant que la paix, le dévouement, et plus d'un grand de ce monde pourrait venir demander à la tombe du saint missionnaire de Miscou le secret de la véritable gloire.

Dès que la nouvelle de cette mort parvint à Québec, les PP. Jacques de la Place et Nicolas Gondoin furent envoyés pour continuer l'œuvre du P. Turgis. Ils trouvèrent " l'habitation toute désolée, les sauvages touchés de compassion tiraient les morts de leur lits pour leur donner sépulture, les Français n'ayant pas la force de le faire. D'autres plus méchants et barbares, voyant tout le monde abattu, voulaient piller le magasin ; mais l'effort et l'adresse des réchappés qui avaient plus de mine, comme on dit, que de jeu, les en empêchèrent." D'après les relations des Jésuites, la mission de Miscou était des plus pénibles. " Le Père Gondoin, assurent-elles, fut contraint de la quitter ; le P. Claude Quentin y perdit la santé, après avoir enseveli un jeune garçon qui l'assistait : le P. Jean Dolbeau y devint perclus de tous ses membres, et comme on le reportait en France pour trouver un air plus doux, il rencontra en chemin le paradis, et le feu s'étant pris dans les poudres du vaisseau, l'envoya dans le ciel." Il n'y eut que le P. André Richard et le P. de Lyonne qui purent résister au climat " et y jeter les fondements d'une petite église " qui fut assez prospère, mais finit par disparaître lors de l'abandon de l'île.

Aujourd'hui Miscou compte à peine une dizaine de familles qui vivotent pauvrement du produit de leur pêche, et s'occupent à récolter le foin sauvage qui abonde sur ses grèves. L'île a sept lieues de tour, et garde toujours l'aspect triste et désolé qu'elle avait du temps des Jésuites. " Le sol n'en est pas bon, écrivait un de ces derniers à son supérieur : les eaux n'y sont pas saines, les bois n'y sont ni si grands ni si beaux qu'en la terre ferme, mais elle abonde en perdrix et en lièvres, et il y avait autrefois des élans, mais on les a tous exterminés." (1) Remarquable par ses immenses prairies que les eaux du golfe couvrent à leur montant, Miscou est un endroit célèbre pour ses chasses. Ce ne sont, au dire de Denys, " que des marécages tous pleins de brandes : quand on marche là-dessus, on fait tout trembler à plus de cinquante pas autour de soi, et c'est là que l'on trouve des grues, des oies blanches et des grives comme en France et que les outardes vont faire leurs petits et se déplumer pendant le printemps." En explorant cette côte, Denys y fit une curieuse découverte. A quelques deux cents pas de la grève, il sort du fond de la mer un bouillon d'eau douce

(1) A peu près vers l'époque où ce Jésuite écrivait, Miscou avait été ravagé par un incendie, ce qui explique la pauvreté de ses bois. Cet accident était arrivé, au dire de Denys, " par le hasard d'un canonnier qui laisant sécher ses poudres à Miscou y mit le feu en prenant du tabac, et ce feu ayant mis en cendres une bonne partie du bois de l'île, fit que l'année suivante il n'y avait point de morue à la côte, en sorte que les pêcheurs furent obligés d'aller chercher du poisson ailleurs.

gros comme les deux poings qui conserve sa douceur dans un circuit de vingt pas, sans se mêler en façon quelconque, soit par le flux ou le reflux de la mer, en sorte que le bouillon d'eau douce hausse et baisse comme la marée. Les pêcheurs y vont faire leur course, avec leurs chaloupes pleines de barriques qu'ils emplissent à sceaux, comme s'ils puisaient dans le bassin d'une fontaine. A l'endroit où est cette source extraordinaire, il y a une brasse d'eau aux plus basses marées, et l'eau est salée tout autour comme le reste de la mer." Ce récit de l'ancien seigneur de nos provinces maritimes est corroboré par les marins du golfe Saint-Laurent qui ont navigué en ces parages, et plus d'un m'a affirmé avoir bu à la source du gouverneur Denys.

Auprès de Miscou se trouve le banc des Orphelins qui, sous la domination française, était fameux pour la pêche à la morue. D'après les témoignages du temps, le poisson qu'on y pêchait était aussi beau et aussi grand que celui des bancs de Terreneuve. Les Orphelins courent pendant une distance de vingt-deux milles dans la direction de l'Est, et ce fut sur ce banc, près de la Pointe-aux-Bouleaux, que le vaisseau de l'intendant de Meulles vint faire naufrage le 31 octobre 1685. Le gouvernement du Canada a choisi ce point pour y construire un phare octogone, en bois. Il porte une lumière rouge. A 321 pieds à l'est, on voit un sifflet à vapeur. Pendant

les gros temps, les brouillards et les tempêtes de neige, il résonne " deux fois en une minute, donnant un coup de cinq secondes avec intervalle de vingt-cinq secondes." Sur le côté ouest de Miscou, au lac aux Oies, s'élève un second phare. Sa lumière blanche fait une évolution complète toutes les deux minutes.

Le ravitaillement de ces phares avait pris quelque temps ; et comme la mer continuait à se creuser et à grossir, quand nous revînmes à bord nous trouvâmes le consul des Etats-Unis et le député du comté de Northumberland, deux passagers que nous avions pris à Newcastle, en train de songer mélancoliquement à ces paroles d'un vieil auteur latin : *viscera eructantes cum gemitu.* Pâles et abattus ils regardaient avec horreur les vagues perfides s'amuser à faire faire un movement d'escarpolette au *Napoléon III*, pendant qu'Agénor Gravel, plus aguerri depuis la perte de sa casquette devant la pointe sud de l'île d'Anticosti, par 48, 50 latitude et 62, 20 longitude du méridien de Greenwich, s'efforçait de leur traduire en anglais ces vers assez médiocres, où Diéreville peint l'affreux mal de mer qui le prit sur les côtes de France, pour ne plus le quitter que sur celles d'Acadie :

La mer me fit payer ce tribut de nouveau
Et ce ne fut pas sans tristesse :
Je ne croyais pas que sur l'eau
Ainsi que sur la terre on en payât sans cesse.
....
Mais dans les mauvais temps c'est l'usage ordinaire.

Conduits par les longues vagues nous arrivâmes en face de Caraquette. Il était onze heures du soir ; le lendemain était un dimanche, et comme l'inspecteur tenait à visiter le phare de suite, il nous pria de l'accompagner. A mesure que nous ramions vers terre, la lumière qui d'abord nous paraissait assez proche se prit à fuir devant nous : et ce ne fut qu'après avoir nagé pendant une heure et demie, que nos matelots parvinrent à attérir auprès du phare qui est assis à quelques pas d'une grève rocailleuse. Caraquette est un gros village acadien du comté de Gloucester ; sa population française est de 1955 âmes, et le comté lui-même renferme 12,680 Acadiens. Ici, — comme dans le comté de Kent qui compte 10,701 Acadiens, — la race française est en majorité et n'aurait qu'à le désirer pour faire valoir et défendre ses droits par les siens, au lieu de se faire représenter la plupart du temps par des étrangers qui ne comprennent guère sa foi et ses traditions.

De tout temps Caraquette a été fameux par ses huîtres. Au dire des connaisseurs, ce sont les meilleures du monde. Petites, grasses, légèrement parfumées, elles sont supérieures en finesse aux huîtres les plus recherchées par les gourmets d'Europe. Elles laissent surtout dans l'ombre celles d'Arachon et du Cancale, ainsi que ces bivalves que les Anglais pêchent sur leurs côtes et qu'ils vont déposer avec soin en face du Texel, pour leur y faire recevoir cette éducation

indispensable qui les font tant priser par les clubs de Londres. D'ailleurs, les huîtres du golfe Saint-Laurent gagnent à être connues : et celui qui expédierait à Paris et à Londres quelques bourriches de Shédiac, de Bouctouche, de Malpèque, de Saint-Simon et de Summerside s'attirerait les bénédictions et les écus de tous ceux qui aiment les bonnes choses et qui tiennent à en avoir pour leur argent. Ainsi que cela est arrivé pour bien d'autres ressources que nous avions, la pêche des huîtres a malheureusement été faite ici sans discernement. Ce précieux bivalve n'a été protégé que très tard par nos législateurs. Plusieurs bancs qui, au dire de M. Whiteaves, étaient jadis des plus productifs, ne donnent plus rien aujourd'hui, et tout porte à croire que si on ne prend de suite des mesures préventives pour remédier à cet état de choses, les huîtres disparaîtront du golfe Saint-Laurent et deviendront à leur tour une chose du passé.

Du temps des Indiens, on leur faisait déjà la pêche. Les tribus de la côte de la Nouvelle-Angleterre et de l'Acadie en séchaient de grandes quantités, pour leurs provisions d'hiver. (1) Il

(1) En parlant des huîtres, Denys écrivait en 1672 :

" C'est une grande manne pour l'hiver quand le temps ne permet pas d'aller à la pêche. Elles sont dans les ances ou à la côte proche de terre : pour les avoir on casse la glace, on fait une grande ouverture, puis on a de petites perches pour toucher au fond de l'eau. On en lie deux ensemble par la moitié, puis on l'ouvre et ferme cela comme des tenailles, on les tire de l'eau et les jette sur la glace. On ne va point à cette pêche que l'on ne soit plusieurs : les uns pêchent, un autre fait

y a deux sortes d'huîtres dans le golfe Saint-Laurent ; l'une est courte et ronde, l'autre longue et étroite. Elles se trouvent ordinairement en eau basse, ne dépassent guère une profondeur de trois brasses, aiment les baies, les criques ; et elles sont disséminées tout le long des rivages de l'île du Prince-Edouard, dans le Bras d'Or au Cap-Breton, et sur la côte de Nouveau-Brunswick, entre la Baie Verte et Caraquette. Bien entretenus et pêchés raisonnablement, ces bancs deviendraient une source d'énormes revenus pour les Provinces Maritimes. Aux Etats-Unis on a compris l'importance de la culture de ce bivalve. La Virginie à elle seule entretient des parcs d'huîtres — elles sont loin de valoir les nôtres — qui ont une étendue de un million cinq cent mille âcres, et pendant que nous revenions à bord, M. Mitchell nous disait qu'il se fait annuellement chez nos voisins de la Nouvelle-Angleterre, un commerce d'huîtres pour une valeur de $5,000,000.

Nous passâmes la nuit et une partie de la journée du lendemain ancrés en face de Caraquette. Pour tuer le temps, nous nous amusions à voir tourner autour de nous des myriades de

le feu, l'autre écalle pour faire fricasser, d'autres les mettent sur des charbons, deux ou trois ont une grande coquille, avec leur eau, de la mie de pain, un peu de poivre et de muscade. On les fait cuire comme cela et c'est un bon manger, et quand on est bien rassasié chacun emporte sa charge et les chiens entraînent chacun une *sachée* (sic) avec un petit traineau que l'on leur fait fort légère."

méduses, malacodermes aux mille formes, qui passaient, ainsi que les fleurs, le long des flancs du steamer, et qui prenaient leurs ébats sur la mer endormie et toute baignée par le soleil. Nous nous rappelions que c'était par une journée semblable que Jacques-Cartier était entré dans cette baie. Il lui a donné le nom de Golfe-de-la-Chaleur, et nous prenions plaisir à relire et à comparer avec ce que nous voyions, la description qu'il fait de ce pays qui lui parut " plus chaud que n'est l'Espagne."

" Il est le plus beau, disait-il, qu'il soit possible de voir, tout égal et tout uni et n'y a lieu si petit, où n'y ait des arbres, combien que ce soient sablons, et où il n'y ait du froment sauvage qui a l'épie comme le seigle et le grain comme de l'avoine et des pois aussi épais comme s'ils s'y avaient semé et cultivé, du raisin blanc et rouge, de fraises, mures, roses rouges et blanches et autre fleurs de plaisante douce et agréable odeur."

Ce paysage qui avait tant charmé le navigateur Malouin s'étendait maintenant sous nos yeux. A notre tour nous venions croiser dans la Baie-des-Chaleurs, et à plus de trois siècles d'intervalle nous nous retrouvions en présence de ces " belles prairies de bonnes herbes et de ces lacs où il y a abondance de saumon." Puis, tout en feuilletant ainsi le premier voyage de Cartier, nos regards se portaient sur l'horizon, et nous cherchions à entrevoir dans le lointain

la ville de Bathurst qui était l'ancienne Nipissiguit du gouverneur Denys. Nous aurions voulu parcourir ce lieu où s'écoulèrent quelques années de la vie de cet honnête homme si tracassé dans ses entreprises, mais cet endroit ne faisait pas partie de l'itinéraire du *Napoléon III*, et nous étions à une longue distance de ce bassin, où Denys était venu chercher un refuge après l'incendie de son fort de Saint-Pierre en l'île du Cap Breton.

Nicolas Denys, né à Tour, avait à Bathurst " sur les bords du bassin une maison flanquée de quatre petits bastions, avec une palissade de pieux de dix-huit pieds de haut et de six pièces de canon en batterie." C'était là, que partageant son temps entre ses devoirs religieux et la traite, cet homme de bien s'amusait à écrire la description de l'Amérique Septentrionale, livre très exact au point de vue de l'hydrographie et de l'histoire naturelle. L'étude, la chasse, le jardinage étaient ses plaisirs favoris. Il nous semblait voir le vieux seigneur acadien se hâter de terminer un des chapitres de son livre pour descendre dans son jardin "semer ses pepins de poires ou de pommes," ou le fusil sur l'épaule parcourir ses gréves à marée basse, et revenir bientôt ployant sous le gibier.

—J'admire cet homme, car c'est un des beaux types de notre passé, nous disait Agénor Gravel en faisant l'éloge de Nicolas Denys. Actif, entreprenant, excellent observateur, colon pratique

avant tout, il a plus fait pour l'Acadie que n'importe quel autre. Ce fut lui qui découvrit ces mines de houille qu'il dit être aussi "bonne que celle d'Ecosse." Ardent admirateur de la nature, il sut recueillir dans ses courses à travers les bois de précieuses notes sur nos essences forrestières. Entreprenant et chercheur intelligent, il s'occupait de tout ce qui pouvait développer les ressources de son gouvernement, faisant de la construction navale, exportant des mâts et des espars pour le marché français, et créant chez lui des salines où le sol était "aussi beau et aussi bon qu'en Brouages," pendant que ses voisins était obligés de compter sur les arrivages d'outre-mer pour faire leur provision de cette marchandise dispendieuse, partout où se font les pêcheries. Ces préoccupations suffiraient pour remplir la vie d'un homme ordinaire; mais aux natures fortement trempées il faut la lutte sans trève, et pendant tout ce temps, Denys ne cessait d'être persécuté par les gens qui l'entouraient. On l'emprisonne, on le brûle, on le pille. Qu'importe? dans la bonne comme dans la mauvaise fortune sa gaité le suit partout. Il espère, il écrit, il met en ordre les notes de ses nombreuses explorations faites depuis Campseaux j'usques au Cap des Rosiers, il discourt sur l'histoire naturelle, tout en ayant soin de nous mettre franchement en garde contre son style, s'en excusant " sur ses occupations maritimes et une fréquentation de quarante ans

parmi les sauvages." Pour moi, continua Agenor Gravel, il me semble que Denys est passé tout entier dans son livre ; qu'il y a mis cette nature franche, brusque, originale que ces contemporains s'accordent à lui donner. Je le crois sur parole quand il me dit que de son temps les homards étaient tellement gros que " leurs pattes ou mordants pouvaient tenir une pinte de vin." Je m'incline respectueusement devant ce gourmet, quand il m'assure que ce crustacé mérite le nom de " perdrix de mer par sa bonté." J'applaudis de tout cœur lorsque la nécessité le force à ajouter plus d'un plat à la cuisine bourgeoise de son temps. N'est-ce pas Denys qui a été le premier à avancer que la tête de la poursil "est meilleure que celle du mouton." et que l'espadon "a le goût du veau ?" N'est-ce pas lui qui, après avoir décrit les grands bois, leurs richesses incomparables, les hâvres, les ressources minières, la faune de l'Acadie, nous confie discrètement qu'il y a dans son gouvernement "de petites tortues grandes comme le tour d'un chapeau et aussi bonne que poulets ?" Et quand il cause de chasse ou de pêche, quel horizon n'ouvre-t-il pas à ces piètres coureurs de bois de nos jours qui, s'esquintent toute une après-midi pour assassiner une perdrix ou faire lever une bécasse ? Écoutez plutôt la description de ce qui se passait à Richibouctou en 1672 :

—J'y ai demeuré une fois huit jours, vers la

Saint-Jean, dit Denys, pendant quoi tous les matins et tous les soirs, nous voyions passer des bandes de tourtes dont les moindres étaient de cinq à six cents; les unes se posaient dans les prairies, les autres vis-à-vis sur une pointe de sable; de l'autre côté de la rivière elles ne demeuraient pas posées plus d'un quart-d'heure au plus, qu'il en venait d'autres bandes les rejoindre au même lieu, et les premières se levaient et passaient outre. Je vous laisse à penser s'il en fut tué en quantité et s'il en fut mangé de toutes façons. Si les tourtes nous tourmentaient par leur abondance, les saumons nous donnaient bien plus de peine, car il en entre dans cette rivière une si grande quantité que la nuit l'on ne peut dormir tant est grand le bruit qu'ils font en tombant sur l'eau, après s'être élancés en l'air, ce qui vient de la peine qu'ils ont eu à passer sur les platins, pour le peu d'eau qu'il y a. Après quoi ils s'égaient lorsqu'ils rencontrent plus de fond."

Ces causeries, commencées devant Caraquette, devaient se terminer en route. Le *Napoléon III* s'était remis sous vapeur: nous cinglions vers le fond de la Baie-des-Chaleurs. Large de quinze milles à son entrée, entre l'île de Miscou et la Pointe-au-Maquereau, cette baie atteint un développement de vingt-sept milles vis-à-vis Bathurst, et n'a plus que huit milles en approchant Dalhousie, endroit où elle reçoit les eaux du Ristigouche. Ce n'est qu'à cent dix milles

de Miscou que cesse l'influence de la marée sur la baie, et cette dernière compte un circuit de 135 milles nautiques, en prenant toujours Miscou comme le point du départ, et le cap d'Epoir comme celui de l'arrivée.

A mesure que nous remontions ce véritable golfe, les vues les plus variées et les plus admirables fuyaient derrière nous. Bientôt en détournant l'île au Héron nous finîmes par être arrêtés par Dalhousie, petite ville de 2068 âmes, jetée en sentinelle avancée sur l'extrême frontière du Nouveau-Brunswick. Dalhousie occupe une position avantageuse pour le commerce de bois, et sa situation au milieu d'un pays renommé pour ses ressources agricoles, ainsi que sa proximité du Ristigouche et de la Baie-des-Chaleurs, lui assurent un brillant avenir. Son port est à l'abri de tous les vents, mais ses quais pourraient être plus solides et mieux faits. Trois églises protestantes, une catholique, un palais de justice, une prison, des hôtels, d'assez jolies résidences complètent la physionomie de la ville, située au pied d'une chaîne de montagnes. A une courte distance de Dalhousie, en suivant la grève, le voyageur rencontre un curieux *lusus naturæ*. C'est une colonne de pierre qui, vue de profil, ressemble à une femme qui bâille. Le peuple lui a donné le nom de la *Vieille*. Un bouquet d'arbrisseaux couronne le chef de cette respectable dame, et s'agite doucement au souffle de la brise, pendant

qu'immobile et toujours grave, la vieille songe aux peccadilles qui lui ont valu son malheureux sort, et regrette silencieusement quelques péchés de jeunesse qui doivent remonter à l'époque où Ovide écrivait chez les Thraces l'histoire des Métamorphoses.

Le peu de temps que nous passâmes à Dalhousie fut employé à visiter cet endroit, et à regarder les points de vue qu'offre à l'amateur la petite colline qui court derrière la ville. De cette éminence nous embrassions les alentours, et nous voyions le Ristigouche sortir des paysages montagneux qui le gardent de chaque côté, pour venir déverser ses eaux dans la Baie-des-Chaleurs. Navigable jusqu'à une distance de 135 milles, cette rivière a 220 milles de longueur : quatre tributaires d'à peu-près 60 milles de parcours l'alimentent, et avec ses affluents, le Ristigouche arrose une superficie de 6,000 milles carrés (1). Rien n'égale les effets de paysages qu'offrent ces rives au touriste, conduit là par sa bonne fortune. Les chasses ainsi que les pêches du Restigouche sont célèbres dans les annales du sport. L'aspect féérique de ces bois, rougis par les premières morsures de l'automne, faisait écrire à Macgregor une belle page. Je traduis de mémoire :

—Les forêts vierges de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud ne m'ont jamais laissé

(1) Ce calcul a été fait prr M. Perley, auteur d'un livre intitulé : *Reports on the sea and river fisheries of New-Brunswick.*

l'impression que me font ces hautes futaies du Nord, où toutes les essences se mêlent, s'enchaînent et donnent un cachet de grandeur incomparable à la solitude qu'elles occupent. Au Canada, une grande variété de pins, de hêtres, de bouleaux, d'érables et d'autres bois, étendent leur ombre séculaire sur les rives des lacs et des fleuves, couvrent les plaines et balancent leurs têtes jusque sur la cîme des monts. L'artiste le plus enthousiaste ne pourra jamais rendre avec trop de couleurs les beautés que l'automne secoue alors sur les feuilles et sur les arbres ; et rien sous les cieux ne peut se comparer à cette pompe éblouissante. Mais ce que le peintre ne peut faire, deux ou trois nuits de gelée l'accompliront. L'immense royaume de la verdure se transformera soudain ; et sur chaque feuille viendront se poser des nuances incomparables, où l'œil étonné rencontrera l'écarlate, le violet, les ruissellements de l'or, les fraîcheurs du cramoisi, les éclats de l'azur, les profondeurs du sombre et du noir. Un seul arbre ne change pas au milieu de ces miroitements, de ces éblouissements de la couleur. C'est l'arbre de la mélancolie, l'arbre du nord par excellence, le sapin. Lui seul reste toujours sombre, toujours fidèle à ses couleurs de deuil, pendant que les autres font sourdre de partout dans la vallée comme sur la montagne, ces surprises et ces beautés dont le règne végétal aime tant à se parer sous nos climats hyperboréens,

avant de tomber assoupi dans les bras de l'hiver.

Cette peinture n'est-ce pas l'automne tel qu'il se montre chaque année à nos regards éblouis ? cet automne que notre peintre Kreighoff a su retenir sur ces tableautins qui se vendent au poids de l'or, maintenant que l'artiste est mort ! De son vivant, ils n'ont eu que le mérite de passer à travers mille incrédulités, et de révéler à l'Europe des effets de couleurs et d'études forestières inconnus jusqu'à ce jour !

Un peu plus haut que Dalhousie se trouvent les pointes à la Garde et à la Batterie, deux noms qui, je l'avoue, sentent fort la poudre. Au voyageur qui passe par ces lieux, on montrera quelques vieux boulets. S'il a la curiosité de s'informer d'où viennent ces projectiles, le paysan interpellé lui dira tranquillement :

— Du fond du Ristigouche, monsieur.

Comme si cette rivière avait le privilège exclusif de cacher sous ses eaux noires et profondes des bombes et des biscayens.

Les mieux renseignés vous parleront d'une bataille qui eut lieu ici du temps des Français. Ne demandez pas davantage. Cent ans et plus ont passé par là, et dans un siècle bien des choses s'éloignent, s'effacent, s'oublient. D'ailleurs les guérets qui recouvrent les abandonnés sont riches et productifs : que faut-il de plus au paysan? Mais pour celui qui aime le passé, qui tient à l'histoire de son pays, ces deux pointes de terre

rappellent un poignant souvenir. C'est là que s'est déroulé un des derniers épisodes du grand et douloureux drame de la reddition de la Nouvelle-France.

Le chevalier de Lévis se préparait à prendre sa revanche de la défaite de Montcalm, en infligeant à Murray la rude leçon de la bataille de Sainte-Foye. La lutte étrange que faisait en Amérique une poignée de Français manquant de vivres, de souliers, n'ayant que des couteaux à emmancher au bout de leurs fusils en guise de baïonnettes, commençait à faire du bruit en Europe. On se demandait quels pouvaient être ces fous sublimes qui se battaient pour " quelques arpents de neige " ; et on avait même chuchoté la chose à Versailles. Or, il se trouva que ce soir-là Louis XV avait le vin généreux. Il demanda si les Canadiens tenaient toujours bon de l'autre côté de l'Atlantique, et sur réponse affirmative, Sa Majesté donna l'ordre de leur faire parvenir des vivres et du renfort. Le roi du lupanar et des ruelles venait de se rappeler qu'il était aussi le roi de France. Il daignait enfin songer à de pauvres gens qui, après tout, étaient de ses sujets ; et un de ses officiers, M. de Danjac, fut chargé de mener un convoi à ceux qui ne se préparaient plus qu'à mourir dignement au nom de la patrie française.

On mit à la voile. L'Atlantique fut franchie à petites journées ; car, rien ne pressait en ces temps-là. On s'amusa même à appuyer la chasse

à quelques voiles ennemies sur le banc de Terreneuve ; bref, on flâna tellement en route, qu'arrivée dans le golfe Saint-Laurent, la flottille française se heurta contre une escadre ennemie, supérieure en nombre. Reconnaissant son infériorité, M. de Danjac évita le combat, réussit à se dérober à l'Anglais, se réfugia dans la Baie-des-Chaleurs, et finit par remonter le Ristigouche jusqu'à la Pointe-à-la-Batterie, où il trouva quinze cents Canadiens, Acadiens et sauvages qui se mouraient de faim. Des canons et des vivres furent transportés à terre. On construisit à la hâte un bastion, et un piquet d'observation fut placé à la Pointe-à-la-Garde, endroit d'où l'on peut embrasser l'embouchure du Ristigouche.

A peine ces précautions étaient-elles prises, que le capitaine Byron se présenta à l'entrée de la rivière, et par une habile manœuvre de nuit réussit à faire doubler la Pointe-à-la-Garde aux frégates anglaises le *Fame*, le *Dorsetshire*, l'*Achille*, le *Scarborough* et le *Repulse*. Dès le petit jour la bataille s'engagea entre ces vaisseaux et les navires français, mouillés près de la Pointe-à-la-Batterie. Ces derniers étaient le *Machault* de 32 canons, l'*Espérance* de 30 canons, le *Bienfaisant* de 22 canons et le *Marquis de Marloze* de 10 canons. Les Français avaient l'infériorité du nombre. Après cinq heures de combat, deux de leurs navires étaient complètement désemparés et brûlés. Laissés à leurs propres forces, le *Bienfaisant* et le *Marquis de Marloze* se replièrent alors

sur le village sauvage, pendant que leur retraite était protégée par une petite batterie jetée à fleur de terre. Placée en face de la Pointe-à-Martin, elle tirait sans cesse sur l'escadre de Byron, lui faisant des dégats considérables et frappant à plusieurs reprises ses œuvres vives. Mais un à un les artilleurs français finirent par tomber sous les balles des *marines* anglais, placés à l'affût dans les hunes et sur les vergues; la Pointe-à-Martin fut alors franchie à son tour, et bientôt une triple volée de boulets vint saborder le *Marquis de Marloze*, qu'une fausse manœuvre jeta sur le rivage, en face de la chapelle de Ristigouche. Il ne restait plus que le *Bienfaisant* pour tenir tête aux cinq frégates anglaises. Sommé d'amener son pavillon, le capitaine descendit froidement dans la sainte-barbe, et quelques instants après le navire français sautait avec son équipage. Byron était vainqueur. (1)

Irrité par cette résistance inattendue, et fort de la consigne qui avait été donnée l'année précédente par Wolfe, de détruire ce qui—le long de la côte — appartenait aux habitants du pays envahi (2), Byron se rendit jusqu'à la Pointe-à-

(1) L'abbé Ferland croit que ce capitaine Byron était le célèbre circumnavigateur qui fut aussi le grand-père de lord Byron.

(2) Le lecteur peut se faire une idée de cette consigne, en lisant les extraits suivants du journal d'un officier anglais qui assistait au siège de Québec :

" The 15th, Capt. Gorham returned from an incursion, of which expedition he gave the following account : " That on the 4th of August they proceeded down to Saint-Paul's bay,

Bordeaux, où était le village français de la Petite Rochelle, mit le feu aux maisons et dispersa les habitants dans les bois. En 1855, les ruines de la Petite Rochelle étaient encore visibles. En fouillant la terre on retrouve des sabres, des mousquets, des pistolets, de l'argenterie et des bijoux, témoins muets d'une époque de lutte et de rancune nationales, aujourd'hui disparues pour jamais de l'Amérique du Nord.

Il entrait dans la destinée du commodore Byron de faire tout le mal possible aux débris de la colonie acadienne. Le 15 septembre 1763, de Bougainville avait fait voile de France, emmenant avec lui aux îles Malouines plusieurs familles expulsées d'Acadie, " espèce d'hommes laborieux, intelligents, dit-il, et qui devait être chère à la France par l'inaltérable attachement

where was a parish containing 200 men, who had been very active in distressing our boats and shipping. At three o'clock in the morning, Capt Gorham landed, and forced two of their guards, of 20 men each, who fired smartly for some time; but that in two hours he drove them all from their covering in the wood, and cleared the village which they afterwards burnt; it consisted of about 50 fine houses and barns; destroyed most of their cattle. That from thence they proceeded to Mal Bay, ten leagues to the eastward on the same side, where they destroyed another very pretty parish, drove off the inhabitants and stock without any loss; after which they made a descent on the south shore, opposite the isle of Coudre, destroyed part of the parishes of Saint-Ann's and Saint-Roc, where were many handsome houses with good farms, and loaded the vessels with cattle and then returned from their expedition.

" The same day, a party of highlanders came to the Isle of Orleans, from general Monckton's encampment, in order to destroy all the Canada side.

" On the 20th, the Louisbourg grenadiers began their march down the main land of Quebec, in order to burn and destroy all the houses on that side. On the 24th, they were attacked

de ces honnêtes et infortunés citoyens." Mais ces malheureux ne jouirent de leur indépendance et de leur travail que pendant deux années. Un jour, ils virent ledestructeur de la Petite Rochelle entrer en rade, et prendre possession de leurs champs au nom du roi d'Angleterre. L'année suivante, une colonie anglaise s'installait aux Malouines, et menaça les Acadiens de les jeter à la mer s'ils ne quittaient pas la place. Mis dans cette alternative, et n'étant pas les plus forts les propriétaires préférèrent céder la colonie à l'Espagne, qui en accepta la remise officielle faite par de Bougainville, commandant alors la *Boudeuse*. C'est ainsi que le bras de l'Angleterre allait atteindre jusque dans les solitudes de l'Atlantique du Sud les malheureux restes de la race Acadienne.

by a party of French, who had a priest for their commander, but our party killed and scalped 30 of them and like-wise the priest their commander. The three companies of Louisboug grenadiers halted about four milles down the river, at a church called l'Ange-Gardien, where they ordored to fortify themselves till further orders; our people had several small parties, in houses, and the remainder continued in the church. The 25th they began to destroy the country, burning houses, cutting down their corn.

"The 3rd day of September, all the army left Montmorancy side they set all the houses and fortifications on fire, and then embarked ; in flat bottomed boats and came up above the fall.

"We burned and destroyed upwards of 1400 fine farm houses, for we, during the siege, were masters of a great part of their country along shore, and parties were almost continually kept out ravaging the country : so that'this tho't it will take them half a century to recover the damage."—*Manuscrits de la société littéraire et historique de Québec.*

Le prêtre qui fut tué et scalpé par les Anglais était M. de Bécancourt; il est enterré dans l'église de la Bonne-Sainte-Anne du Nord.

Mais ces souvenirs du passé ne pouvaient m'empêcher de songer que le Ristigouche n'avait pas toujours été donné en partage aux horreurs de la guerre, et qu'il avait été aussi le témoin des prodiges que fait naître le respect de la parole du prêtre.

Il y a plus d'un demi-siècle, un missionnaire canadien avait été chargé par son évêque de la desserte des deux missions sauvages de Cascapédiac et du Ristigouche. La distance entre ces deux points était de cinquante-cinq milles, qu'il ne fallait pas hésiter à franchir par tous les temps, lorsque le service de Dieu l'exigeait. Ame fortement trempée, corps endurci à la fatigue, esprit toujours gai, le courageux missionnaire ne reculait devant rien, et la seule plainte qu'il ait jamais laissé tomber ftu c paroles du P. Le Jeune dont il se servait jour, dans une de ses lettres :

—" Coucher sur la terre couverte d'un peu de branches de pin, n'avoir qu'une écorce entre la neige et notre être, traîner notre bagage sur des montagnes, se laisser rouler dans des vallons épouvantables, ne manger qu'une fois en deux ou trois jours, quand il n'y a point de chasse, c'est la vie qu'il faut mener en suivant les sauvages. Mais on ne peut mourir qu'une fois, le plus tôt n'est pas toujours le pire."

La tribu confiée au zèle apostolique de ce prêtre était celle des Micmacs, gens aux mœurs sévères, parlant une langue poétique et douce

qui se rapproche de celle des Grecs et des Latins (1), vivant de pêche et de chasse, durs à la fatigue, paresseux dans les temps d'abon-

(1) A ce propos, M. Dawson, principal de l'Université McGill, Montréal, fait de curieux rapprochements entre le Micmac et le Grec, dans l'appendice de son savant travail, intitulé "*Acadian Geology.*"

Entr'autres mots, il cite ceux-ci, d'après M. Rand qui a été chargé de traduire la bible en Micmac :

Micmac.	Français.	Grec.
Pulès,	pigeon,	Peleia,
Padoos,	garçon,	Paidos,
Pegoon,	une plume,	Pôgôn,
Oo-lakun,	un plat,	Lekos,
Oktan,	l'océan,	Océanos
Alasoomk	je supplie	Lissomai
Comé,	un hâvre,	Cômè,
Epsit,	réchauffer,	Epsô,
Nekokul,	un harpon,	Akôkè,
Ekai,	je vais,	Ekô,
Keenum,	homme,	Genos,
Oolk,	navire,	Olkas,
Keloos,	bon,	Kalos,
Oonuks,	aile,	Onux,
Temsum,	je le coupe,	Temnô,
Moo,	non,	Mé,
Kwis,	fils,	Uios,
Kakayak,	ça manque,	Kakeô,
Tokoo,	alors,	Tote,

Plusieurs mots micmacs ressemblent aussi au latin.

Ainsi :

Micmac.	Français.	Latin.
Agwith,	dans l'eau,	Aqua,
Astow,	ensoleillé,	Æstivus,
Jun,	enfant,	Juvenis,
Queetum,	je demande,	Quæro,
Cubilakum,	un berceau,	Cubile,
Ait,	il dit,	Ait,
M-digin,	le pouce,	digitus,
Kewkus,	tremblement de terre,	Quatio,

dance, d'une franchise éprouvée, et sobres à un tel point, qu'en ces temps-là—chose extraordinaire pour une bourgade sauvage—un ivrogne se faisait censurer publiquement, puis sur récidive, était chassé sans pitié hors du village. Bon catholique, le Micmac avait une confiance extrême dans toute personne qui se présentait à lui revêtue des insignes sacrés ; mais elle était illimitée pour son missionnaire. Aussi fallait-il voir les préparatifs que l'on faisait lorsque la visite du *Patliache* était annoncée. C'était sous ce nom que les Micmacs désignaient leur prêtre. La bourgade entière se transportait alors sur la grève. Les chefs et les anciens se préparaient à recevoir leur père ; puis dès que le canot de Dieu était en vue, on tirait quelques vieilles pièces—trophées des guerres de jadis,—et les salves de mousqueterie se succédaient jusqu'au moment où le prêtre avait mis pied à terre.

Alors le grand chef s'avançait en disant :

—Patliache, on t'attendait, car nos âmes ont grand besoin de secours.

Puis le *Shaquemau* (1) conduisait le missionnaire à la chapelle. On chantait un cantique d'allégresse, et dès que le prêtre avait terminé son action de grâce chacun s'empressait, à sa sortie, et lui faisait des offres de service. Celui-ci envoyait à la cabane du chef de la prière une

(1) Mot micmac qui veut dire Seigneur ; on en a fait le terme *Sagamos*.

truite monstrueuse, celui-là voulait faire accepter au prêtre un saumon encore frétillant, d'autres entassaient à sa porte des pyramides de canards, d'outardes, de huards, de perdrix, de lièvres, et les sauvagesses qui tenaient, aussi, à prendre part à l'hospitalité de la tribu, apportaient les fruits de la saison. Ceci durait le temps de la mission, et tout en remplissant ses devoirs religieux et en mettant sa conscience en ordre, chacun s'efforçait de rendre au missionnaire la vie aussi douce que possible. Enfin l'heure du départ arrivait : il fallait se quitter. Tous les canots faisaient la conduite à celui du *Patliache ;* on lui disait adieu en tirant de nouvelles salves de mousqueterie, et le soir, dans la bourgade, on entendait les Micmacs se dire tout bas, en tisonnant leur feu d'un air dolent :

—L'ami du Saint-Esprit est parti.

Ces fêtes de mission étaient les beaux jours de la vie de ceux qui se destinaient à l'apostolat des indiens. L'automne arrivé, il fallait suivre les pêcheurs, s'aventurer souvent seul en canot d'écorce et coucher à " l'hôtellerie de la Lune et de la Belle-Etoile," suivant l'expression du P. LeClercq, pendant que l'hiver venu on chaussait les raquettes pour courir les bois, y baptiser les enfants, conserver la foi aux vivants, administrer les sacrements aux mourants. Ces épreuves et ces dangers étaient la part d'héritage du prêtre. Heureux encore lorsqu'il ne rencontrait pas en chemin de ces moments, où " il faut prendre sa

vie et tout ce qu'on a, et le jeter à l'abandon pour ainsi dire, se contentant d'une croix bien grosse et bien pesante pour toute richesse. Il est bien vrai que Dieu ne se laisse point vaincre et que plus on quitte, plus on trouve, plus on perd, plus on gagne ; mais Dieu se cache parfois et alors le calice est bien amer." (1)

Or, un jour, la mission était terminée. Le prêtre se disposait à retourner à Carleton, lorsque son esprit observateur remarqua parmi la tribu un air de mystère qui ne présageait rien de bon. Depuis plusieurs années les Micmacs avaient formulé des plaintes au gouvernement, accusant les *bourgeois* anglais du Ristigouche d'empiéter sur les droits et les réserves des sauvages. Tous les ans les bourgeois barraient la rivière—large ici d'un mille—et au moyen de filets, ils accaparaient le hareng et les saumons qui remontaient le fleuve, enlevant ainsi aux Indiens des milliers de quarts de poisson, et ne leur laissant que les éventualités de la chasse pour éviter la famine. Ces griefs avaient été transmis à qui de droit, mais restaient encore sans réponse. L'irritation était à son comble, lorsqu'une dernière vexation vint faire déborder la mesure. Le bruit se répandit que les Anglais s'emparaient des prairies naturelles qui bordent la Rivière-du-Loup, dans le canton de Mann,

(1) Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1633, par le P. Paul le Jeune S. J. supérieur de la résidence de Kébec.

et qu'en ce moment ils coupaient les foins de cette réserve sans se préoccuper des droits des Micmacs.

Le temps était mal choisi pour faire circuler pareille rumeur. Les bourgades sauvages venaient de s'assembler à la mission de Sainte-Anne du Ristigouche : tous les guerriers de la tribu étaient présents. Une réunion secrète du Grand-Conseil se tint pendant la nuit. Il fut résolu à l'unanimité d'en finir de suite avec l'Anglais, et de massacrer d'un seul coup tous ceux qui se trouvaient dans la Baie-des-Chaleurs. Aussitôt cette conclusion terrible prise, l'ordre est donné de courir aux armes et de préparer les canots ; car, pour frapper sûrement il ne faut pas perdre de temps. Soudain la sentinelle qui veille à la porte du conseil est renversée par un bras vigoureux, et la taille gigantesque du *patliache* se dresse en face des chefs. Son regard fait le tour de l'assemblée. Pas un muscle n'a bronché sur la figure des Micmacs. Chacun reste immobile et silencieux.

—Chefs et guerriers, leur dit le prêtre en s'avançant au milieu du cercle, il doit se passer ici quelque chose d'étrange et de mauvais, puisque vous vous cachez de celui que vous avez toujours traité comme votre père. Mais l'ami du Saint-Esprit ne peut être trompé par ceux que le Créateur suprême a confiés à sa garde. Je viens vous prier de me remettre vos peines, pour qu'il me soit permis de pleurer avec mes

enfants, et de les aider à supporter leur douleur, comme cela convient à ceux qui sont les guerriers d'une grande tribu et les enfants du vrai Dieu.

Un sourd frémissement court dans l'assemblée, mais personne ne répond :

—Allons, grand chef ! reprend le missionnaire en traversant le cercle des sagamos et en se plaçant en face du plus respecté et du plus ancien de la tribu, tu ne réponds plus à ton père ? Est-ce que ta langue est liée par le démon de l'obstination, ou chose plus triste encore, celui de la vengeance est-il entré dans ton cœur ? Il y a du sang dans l'air, ici. Ton œil si doux, si grave d'habitude, lance aujourd'hui des éclairs de haine. N'oublie pas, chef, que Dieu ne donne à l'homme la vieillesse que pour se recueillir et songer à la tombe. Avant de s'y coucher, le vieillard doit enseigner aux autres l'expérience des choses, la voie de la sagesse, au lieu de les exciter à la colère et de leur montrer le sentier de l'ênfer. Parle, chef, il en est encore temps ! Au nom du Dieu vivant, je t'adjure de me dire ce qui se passe ici.

Alors le grand chef se levant gravement, répliqua d'une voix ferme au missionnaire :

—Notre patience est à bout et le conseil a décidé : nous allons en finir avec l'Anglais. Aujourd'hui ta place n'est plus avec nous, *patliache* : reste ici, et quant aux autres, en route ! J'ai dit.

Chacun alors se précipitant vers les canots, pousse au large et disparaît après avoir lancé son cri de guerre ?

Le missionnaire reste seul, mais il ne se décourage pas. Une sauvagesse sait où les conspirateurs se sont donné rendez-vous. Elle vient prévenir le *patliache* que c'est à l.. Pointe-à-la-Batterie où doit se prélever le premier impôt du sang. Il n'y a plus à hésiter, et se précipitant dans un vieux canot qu'on n'a pas jugé bon pour l'expédition, le prêtre se met à pagayer vigoureusement dans la direction prise par les sauvages. La crainte d'être en retard décuple la force de ce colosse qui avait déjà les muscles de quatre hommes. L'idée de sauver ses semblables le fait voler sur les eaux. Bientôt il tombe au milieu des Micmacs étonnés, et les larmes aux yeux, il les conjure de revenir sur leur décision, promettant au nom de Dieu et du Roy d'Angleterre que justice serait faite aux opprimés.

Il y avait un tel accent de supplication et de vérité dans les paroles du prêtre, que les chefs se sentirent émus.

—Nous promets-tu formellement, dit l'un d'eux, en s'adressant au *patliache*, que d'ici à un an nos droits seront reconnus, et qu'on les respectera dorénavant.

—Je vous le promets, mes enfants, répondit le missionnaire.

Eh bien ! si tu ne dis pas vrai, mon père,

les Anglais du Ristigouche n'auront vécu qu'un an de plus, répondit d'un ton farouche le grand chef, en donnant l'ordre de retourner à la Mission.

Le prêtre catholique tint la promesse faite aux Micmacs. Quelque temps après, le parlement du Bas-Canada passait une loi protégeant les droits indiens. Cette loi est la quatrième George IV, chapitre I. Elle fut sanctionnée le 9 mars 1824; et la bonne nouvelle fut confirmée par le gouverneur le comte Georges de Dalhousie, qui vint faire une visite aux Micmacs sur le Ristigouche. Quant au pieux missionnaire dont la patience et l'énergie sauvèrent ainsi la vie de MM. Mann, Ferguson, Crawford, et de bien d'autres colons de la Baie-des-Chaleurs, il continua à évangéliser les sauvages pendant quatre ans, puis il fut transféré aux Trois-Pistoles, et de là à la cure de Lotbinière, qu'il desservit pendant trente-trois ans. Chargé d'années et de bonnes œuvres, ce saint prêtre est venu mourir le 11 Août 1865 à l'Archevêché de Québec, après avoir dit un dernier adieu à ses Micmacs, et avoir été visiter les lieux, où sa jeunesse s'était passée à prêcher l'évangile.

Ce missionnaire était mon oncle, le vénérable archiprêtre Edouard Faucher de Saint-Maurice. Souvent mon père qui l'accompagna dans ses missions, prenait plaisir à nous raconter, entre autres épisodes, la scène terrible du sursis accordé aux Anglais du Ristigouche, au moyen d'une

promesse faite peut-être un peu à la légère, mais qui fut loyalement ratifiée par le comte de Dalhousie.

L'heure de quitter la ville qui porte le nom de ce gouverneur était arrivée. Nous allions laisser le Nouveau-Brunswick pour entrer dans la province de Québec ; le Ristigouche servant de frontière aux deux gouvernements. Le *Napoléon III* venait de partir pour ravitailler le phare de la pointe de Carleton, et nous devions le rejoindre à ce dernier endroit, vers le matin. Une chaloupe fut mise à notre disposition. Au moment où nous poussions au large, la lune descendait sous l'horizon, tandis que radieuse et brillante apparaissait l'étoile du matin. Le ciel était clair. La brise toujours fraîche faisait moutonner autour de nous la crête des lames ; et pendant que du vent plein la voile, notre baleinière cinglait vers Carleton, il me faisait peine de laisser emporter toutes ces belles choses par la nuit. Que n'aurait pas donné un peintre pour retenir au bout de son pinceau, un pâle reflet de ce chef-d'œuvre du Créateur ? Nous voguions en silence ; car nous sentions qu'autour de nous courait la sensation indéfinissable de l'infini. Au-dessus de nous, les étoiles nous regardaient passer. Sous nos pieds sourdissaient les graves et mystérieuses rumeurs de l'abîme. Nous entendions de partout le ciel, la mer, la terre chanter le *sursum corda ;* et pendant que tout priait ainsi dans la nature, écrasés par

notre petitesse, nous nous sentions emportés par cet esprit des eaux dont parle la Genèse, et nous nous laissions aller dans la main de Dieu.

III

La Gaspésie.

Assis au pied de la chaîne des monts Tracadigètche qui court en arrière, à une distance variant depuis un mille et demi jusqu'à trois quarts de mille, Carleton occupe une des plus jolies situations de la Baie-des-Chaleurs. Ce village fut fondé par des Acadiens. Ils vinrent se réfugier ici lors de l'année du *grand dérangement*,— c'est ainsi qu'ils désignent entre eux l'époque de la dispersion de leur race.(*) A force d'industrie et de persévérance, ces braves

(*) Notre histoire ne peut oublier cette abomination.

Les deux documents suivants donnent une idée des souffrances endurées par le peuple Acadien et du courage qu'il a dû déployer. *La lettre des habitants du Port Royal* est extraite des notes de M. Rameau, qui s'est fait l'historien franc et consciencieux de cette époque malheureuse. *La plainte des Acadiens à M. de Vaudreuil* est tirée des *Mémoires sur le Canada depuis* 1749 *jusqu'à* 1760, manuscrit imprimé par la Société Littéraire et Historique de Québec.

Lettre des habitants du Port Royal à M. Daudin, leur ancien missionnaire, en date du 31 *juillet* 1756. (*Archives.*)

Nous bénissons la Divine Providence qui, au milieu de nos afflictions, a daigné nous faire savoir de vos chères nouvelles par l'entremise du R. P. de la Brosse, père Jésuite, qui a demeuré quelque temps avec nous à la rivière Saint Jean. Vous saurez, monsieur, qu'après avoir reçu dans l'église votre dernière absolution générale nous partîmes trente députés du Port-Royal pour Chibouctou, et après plusieurs interrogations

gens finirent par reconquérir à Carleton la paix et le bien-être qu'on leur avait enlevés avec la patrie. La postérité de ces exilés a été bénie. Elle s'est accrue avec le temps. Aujourd'hui, ce village est habité par une population de

du gouverneur et autres puissances, sur le parti que nous voulions prendre pour l'État et la religion, et voyant que nous étions tous résolus de plutôt mourir que de renoncer à notre religion et à la France, notre véritable patrie, on nous a relégués neuf semaines sur une île, ne nous donnant par jour que deux oncesde pain et une once de viande, espérant par là nous réduire et nous faire changer de sentiments. Mais inutilement, grâce à Dieu. Ainsi, désespérant de nous faire changer, ils nous ont fait conduire par des soldats jusqu'au Port-Royal, comme des criminels, ont mis le feu à nos maisons et ont fait embarquer les habitants qui ne s'étaient pas sauvés dans les bois (il s'en était sauvé 900 personnes).

"Le reste des habitants a embarqué dans six navires ; le 4 décembre, cinq de ces navires ont fait voile vers les côtes de Boston et de la Caroline. Les gens du Cap, les Boudrot, Charles Dugas et les Guilbaud, deux familles des Granges, qui étaient dans ces navires se sont révoltés, et sans aucune défense des Anglais se sont rendus maîtres du navire, et ont arrivé heureusement à la rivière Saint Jean, d'où nous avons l'honneur de vous écrire. Nous y avons trouvé un accueil favorable dans la personne de M. de Boishébert.

"Nous avons appris par d'autres Acadiens qui se sont sauvés de la Caroline, que la maladie s'est mise dans deux navires, ce qui a fait mourir un grand nombre des nôtres ; de plus que les Blancs, Gosme, Louis Prudent et quelques autres, sont à Boston et aux environs... Nous sommes sur le point de partir pour le Canada parce que les vivres sont fort rares ici......

Ont signé : *Denis Saint-Seine, Charles Dugas, Joseph Guilbaud, Pierre Gourdeau, Denis Saint-Seine,* fils ; au nom de tous les autres habitants.

PLACET DES ACADIENS A M. DE VAUDREUIL.

Les habitants de toute l'Acadie représentés par leurs Députés, ont l'honneur de vous exposer et leur triste état et celui où ils sont prêts à tomber, si vous ne leur tendez une main secourable : pourriez-vous, Monseigneur, n'être pas attendri sur leur sort ? épars çà et là, persécutés par les Anglais, privés de tout asile, il semble que la nature ne les regarde que comme l'objet de la vengeance publique. Observez, ils vous

1,033 personnes, dont 987 sont d'origine française, et Carleton s'honore de compter parmi ses enfants un des grands défenseurs de la race française en Amérique, un homme d'état canadien, qui fut aussi orateur et jurisconsulte dis-

supplient, que l'unique objet de leur misère est leur seul attachement pour la France et leur qualité de sujets de cette couronne, à laquelle les Anglais n'ont pu les contraindre de renoncer ; élevés par leurs pères dans des sentiments uniformes d'attachement pour leur Roy, dont ils ont en différents temps éprouvé les bontés, peuvent-ils sans manquer à leur religion et à eux-mêmes, adhérer à ce qu'on exige d'eux, surtout dans un temps où la France armée prend hautement le parti de les venger? Les habitants des Mines, ceux de Beaubassin, ceux des rivières, sont, ou errants dans les bois ou prisonniers chez les Anglais ; il est rare de trouver actuellement une famille rassemblée, et il ne reste à ceux qui le sont que le désir de se venger ; il ne dépend que de vous de les mettre les armes à la main ; mais de grâce, accordez leur des vivres afin que tous unis ensemble, ils puissent se venger sous les lois d'un Roy, qui leur devient plus cher par la protection visible dont il les honore. Leur misère actuelle, ce qu'ils ont fait par leur refus constant d'obéir aux Anglais ne parle-t-il pas en leur faveur? et ne détruisent-ils pas les mauvaises impressions que quelqu'uns se sont efforcés de vous donner contre eux, dans l'affaire de Beauséjour? Observez, Monseigneur, leur perplexité dans ce temps critique ; alternativement intimidés, et caressés par une armée Anglaise supérieure aux forces françaises, ils n'osaient ni agir ni parler ; d'ailleurs que ne les mettait-on aux prises avec l'ennemi? ils se seraient peut-être, dès ce temps, familiarisés avec la guerre; les suppliants se sont retirés à Miramichi au nombre de 3,500, parce qu'ils pensent que c'est le seul endroit où les familles peuvent plus facilement se rassembler, et où ils vivront avec plus de commodité par rapport à la pêche; c'est pourquoi ils vous supplient d'y faire envoyer des vivres ; mais comme dans ce temps critique, il ne semble pas possible d'envoyer des vivres suffisamment pour tant de monde, ils vous prient de faire donner beaucoup de pois et de fèves, et très peu de farine et viande, parce qu'ils y suppléeront par la pêche et le secours de quelques animaux ; au reste, Monseigneur, les habitants n'insistent à demeurer à Miramichi, que parce qu'ils prévoient que le transport de tout le monde est presqu'impossible pour cette année, et que leur établissement dans cet endroit est favorable à la Colonie du Canada.

tingué, M. Vallières de Saint-Réal, et le Nélaton du Canada, M. le docteur Landry.

Le port de Carleton est sûr. Près de là, il y a un barachois où—au commencement du siècle—on a trouvé des caches d'armes et de munitions (1).

Le homard est une des principales ressources de cette côte. Mais comme toutes richesses mises entre les mains d'enfants prodigues, la pêche de ce crustacé est exploitée sans aucune précaution, et le temps est proche où il faudra prendre ici les mesures, dont il a fallu se servir dans l'état du Maine. Après avoir pourchassé le homard sans discernement, les habitants de la Nouvelle-Angleterre sont obligés aujourd'hui "de transporter les femelles et leurs petits dans les localités dépeuplées, et la législature du pays a promulgué un règlement qui prohibe la pêche de l'avelin du homard, sous peine d'une amende de dix dollars pour chaque poisson et la confiscation du bateau et de ses agrès." Pendant longtemps, cet excellent crustacé était en si grande abondance dans la Baie-des-Chaleurs, qu'on avait pris l'habitude de n'utiliser que la

(1) L'abbé Ferland décrit ainsi le barachois : "C'est un lac qui se trouve ordinairement à l'entrée des petites rivières, au point où elles se jettent dans la mer. Les puissantes vagues qui arrivent du large élèvent un banc de sable, à l'embouchure des rivières ; c'est derrière ce banc que se forme le barachois. Le surplus des eaux de la rivière tombe dans la mer, par un canal étroit, qui se creuse tantôt d'un côté, tantôt d'un autre." L'étymologie de ce mot est facile à retracer : *une barre à cheoir*.

chair de la queue, et des pinces : le reste étant destiné à faire de l'engrais. C'eût été perdre son temps que de chercher à tirer parti de la carapace. En face d'une semblable consommation, il ne faut plus être surpris de la diminution du homard, et de sa petitesse. L'inspecteur des pêcheries de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, M. Venning, constate que maintenant " il faut cinq livres de ce poisson crû pour faire une livre de viande marinée, soit en moyenne trois homards pour remplir une boîte d'une livre," ce qui nous mène à un total formidable, lorsqu'on sait qu'il s'importe annuellement des centaines de milliers de ces boîtes. Le créateur de cette industrie en Amérique, interpellé sur la grave question de la disparition de ce crustacé, disait :

—J'ai commencé mes opérations il y a quinze ans à l'est de Boston, et j'ai graduellement travaillé ainsi vers l'est laissant derrière moi les localités épuisées, jusqu'à ce que je sois parvenu aux rivages canadiens, où—ajoutait-il—les mêmes résultats se produiront, si l'on n'adopte pas de bonnes mesures de protection.

A cette opinion j'ajouterai celle du professeur Baird, du *Smithsonian Institute* de Washington. Le 8 Janvier 1874, il écrivait au commissaire des pêcheries canadiennes, M. Whitcher :

—Tous paraissent s'accorder à dire que la diminution du homard a été occasionnée par les opérations de conserve en été. J'apprends qu'à

l'heure qu'il est le rendement sur les côtes du Maine est devenu si petit, que depuis plusieurs années les emballeurs sont obligés d'aller dans les provinces canadiennes, et qu'il y a sur nos côtes 47 établissements d'emballage, consommant de trois à cinq tonneaux par jour, pendant la saison qui dure près ou plus de six mois—ce qui occasionne une destruction annuelle de 30,000 tonneaux de homards. A ce train, les eaux canadiennes seront bientôt dépeuplées comme celles des Etats-Unis, et l'on peut se demander si, en vue de l'importance des intérêts en jeu, il ne serait pas temps de faire une bonne législation pour protéger ce crustacé."

Tout en flânant dans le chemin qui traverse Carleton, nous fûmes arrêtés par un vieillard encore vert qui nous souhaita la bienvenue et nous offrit l'hospitalité. C'était M. Meagher, un des anciens de l'endroit. Pendant que nous nous rendions à son invitation, il nous parla d'un journal où, depuis plus de trente ans, il annotait les principaux événements de la Gaspésie. Légendes, anecdotes, faits remarquables, accidents, observations météorologiques, récits de chasse et de pêche, souvenirs de fêtes et de deuil s'étaient donné rendez-vous dans ces précieux cahiers, et nous ne pouvions nous empêcher de regretter que pareille coutume ne fût pas plus à la mode dans nos campagnes canadiennes. Que d'événements nous paraissent insignifiants quand ils sont vus ainsi au jour le

jour, qui deviennent intéressants pour ceux qui nous succèdent et qui aiment à étudier les choses du passé. N'est-ce pas au moyen de certains fragments de mémoires et de journaux tenus comme celui que nous avions sous les yeux, que Monteil put réussir à mener à bonne fin son admirable histoire des Français ?

M. Meagher possède aussi une belle collection de jaspes et d'agathes, mieux connus des amateurs sous le nom de cailloux de Gaspé. Sir W. Logan remarque qu'on "les trouve en abondance en cette région, sur les bords de la mer. Il y en a de schiste rouge ou de gèrs, avec d'autres de feldspath rouge, de syénite, de porphyre et de quartz blanc, jaunâtre et verdâtre. Associés avec eux il y en a d'autres d'agathe et de jaspe rouge, jaune et vert, souvent de couleur brillante, qui proviennent probablement des conglomérats des grès de Gaspé. La pâte de ce conglomérat est communément un sable rouge souvent pénétré d'un ciment calcaire. La couleur principale de ce mélange est un rouge pâle, tandis que les lits des grès associés sont d'un rouge plus foncé, et quelquefois gris jaunâtre, ou bien avec quelques divisions de schiste. Les impressions des plantes dans un lit de schiste rouge sont teintes de couleur verte." On fait de fort jolis bijoux avec ces jaspes et ces agathes.

Le mont Carleton se dresse à 1830 pieds au dessus du niveau de la mer, et de sa cime le

touriste a un coup d'œil splendide. L'ascension de ce pic est facile. Il dresse son front sourcilleux non loin du village, et la tentation est vraiment forte pour celui qui sait se passionner pour les grandeurs et les beautés du paysage canadien, mais, pas plus que le Juif errant nous n'avions la permission de nous arrêter. Il fallut se résigner, et reprendre notre course dans la direction de Paspébiac.

La distance entre ce dernier point et Carleton est à peu près de quarante milles. En route, nous laissons à bâbord la magnifique baie de Cascapédiac, la jolie rivière de Bonaventure et le village de New-Carlisle, bâti sur une éminence, d'où, quand il fait beau, l'œil embrasse une partie du "Golfe-des-Chaleurs" et entrevoit les côtes du Nouveau-Brunswick (1). Ce bourg fut fondé par les loyalistes Américains, qui vinrent s'y établir sur la demande du gouvernement anglais. En bon père qui ne sait rien refuser à ses enfants, ce dernier donnait la terre au nouveaux colons, et leur fournissait gratuitement les instruments d'agriculture, des semences et les provisions pour un an. £82,000 furent dépensés dans cette entreprise ; et à ce propos, l'abbé Ferland rapporte dans son voyage sur

(1) Pendant l'hiver de 1856 la Baie-des-Chaleurs gela entre la Rivière Bonaventure et Bathurst. Les patineurs, les amateurs de courses en traineaux purent s'en donner à cœur joie sur cette immense plaine de glace, polie comme un miroir.

les côtes de la Gaspésie, que le juge Thompson disait un jour à l'évêque de Sydyme :

— Cet argent n'a pu être dépensé que pour creuser des canaux sous terre : sur le sol, on ne voit rien qui ait pu motiver de si grosses dépenses.

Exposé aux vents du sud et d'ouest le hâvre de Paspébiac est un refuge assuré contre les vents d'est. Au fond se trouve un barachois : il offre le curieux aspect d'un triangle régulier, dont chaque côté aurait un mille de longueur sur cent verges de largeur. Jadis — c'est l'auteur des *Paysages Canadiens de Gaspé* qui l'assure — des navires d'une centaine de tonneaux pouvaient y ancrer à marée haute ; mais chaque année les sables s'avancent peu à peu, et déjà on prévoit que dans un jour assez rapproché le barachois de Paspébiac finira par se remplir. De la terre ferme, une longue passerelle permet aux piétons de traverser ce bras de mer et de se rendre à la presqu'île, où se trouvent situées les maisons rivales de MM. LeBouthilier et Robin.

Les débuts des Robin, aujourd'hui une des raisons sociales les plus fortes et les plus riches de l'Amérique, ont été modestes. En 1776, le fondateur de cette grande maison, M. Charles Robin, faisait une tournée d'exploration dans le golfe Saint-Laurent. Il tenait à constater quels étaient les endroits les plus propres à la pêche, et tout en observant et en voyageant ainsi, son navire, le *Seaflower*, jeta l'ancre dans la Baie-des-

Chaleurs. A l'aspect de ces côtes magnifiques, de ces fonds si poissonneux, le futur millionnaire répéta le fameux *euréka* d'Archimède. Il avait trouvé ce qu'il cherchait. Son rêve pouvait enfin se réaliser ! M. William Smith représentait sur ces rivages une maison de Québec : ils s'associèrent. Les premières transactions furent heureuses ; et pendant un certain temps tout allait pour le mieux, lorsqu'un matin deux navires vinrent jeter l'ancre en face de Paspébiac. Aucune couleur ne flottait à leurs mâts d'artimon : ils avaient des allures étranges, et l'on n'apprit que trop tôt le but de cette visite. C'étaient des corsaires. En véritables écumeurs de mer qui savent à quoi s'en tenir sur la valeur des biens d'autrui, ils mirent tout à sac, pillant, enfonçant les magasins des deux associés et ne prenant le large qu'après avoir attaché solidement à leur remorque l'*Abeille* et l'*Espérance*, deux lougres chargés de la pêche de l'année et qui étaient consignés pour l'Europe. Mais le proverbe — tel qui tient est souvent tenu — est fait surtout pour la mer.

En débouquant la Baie-des-Chaleurs, les deux pirates américains firent la rencontre des frégates anglaises le *Hunter* et le *Piper*. Après un quart-d'heure de chasse elles les amarinèrent facilement. Aujourd'hui, si pareille chose se renouvelait, ce serait une aubaine excellente pour le volé ; mais en ces temps on était positif avant tout. Pour rentrer en possession de son bien, M. Robin fut obligé de payer le droit de sauve-

tage, et de donner aux officiers de la marine royale un huitième sur la valeur de ses marchandises enlevées par les corsaires. Cette perte le découragea. Il prit la résolution de retourner en Europe. Mais, poursuivi sans cesse par l'idée de l'immense fortune qu'il y avait à faire avec les pêcheries canadiennes, il se décida à revenir; et, pendant quelques années, comme mesure de précaution, ses vaisseaux ne naviguèrent plus que sous pavillon Français. Depuis 1783, la fortune n'a cessé de sourire aux entreprises de la maison Robin. En 1802 son fondateur, devenu millionnaire, quittait le pays, laissant la direction des affaires entre les mains de ses neveux.

A ces renseignements, fournis par M. Pye, sur les commencements de cette puissante raison sociale, j'ajouterai de curieux détails recueillis par l'abbé Ferland, lors d'un voyage fait sur les côtes de la Gaspésie.

" Vers 1808 et 1809, lorsqu'en Europe la population des campagnes, arrachée aux travaux de l'agriculture se portait en masse dans les camps, le prix des vivres devint très élevé; la morue se vendit alors jusqu'à six louis le quintal. Aussi, les profits du commerce furent si considérables pour M. Charles Robin, qu'il ne savait plus où placer ses capitaux. Il s'associa ses neveux, qui avaient les goûts et les talents de leur oncle, et qui continuèrent les affaires. Quoiqu'il soit mort depuis de longues années, les opérations de la compagnie sont encore conduites

dans le même esprit qui a présidé à sa formation.

" Cette maison possède plusieurs grands établissements dans la Gaspésie. Aucun des propriétaires ne réside sur les lieux. Le chef voyage en France et en Italie : de là, par lettres, il communique ses plans et ses ordres, que le résidant de Jersey est chargé de faire exécuter. Dans le district de Gaspé les affaires sont dirigées par six commis, placés deux par deux. Ces employés doivent être célibataires, ou bien s'ils sont mariés, ils ne doivent pas avoir leurs femmes auprès d'eux. On leur a imposé un règlement très sévère, entrant dans les plus minutieux détails de la conduite à tenir, et spécifiant même les plats qui, chaque jour, doivent être servis à la table. Si ce règlement était fidèlement observé, leur cuisine ne serait pas dispendieuse. Quoique les émoluments des commis soient faibles, jamais, cependant, maître n'a été mieux servi que le sont MM. Robin. Choisis vers l'âge de quatorze ans, et formés pendant quelque temps auprès des chefs, ces employés sont envoyés dans les établissements de Gaspé, où les intérêts de la compagnie semblent s'identifier avec les leurs. Tous les deux ans, un des commis de chaque magasin va passer l'hiver à Jersey, afin de rendre compte de l'état des affaires.

" Un des grands principes de MM. Robin est de ne permettre aucune innovation. L'on rapporte bien des traits de leur attachement à l'ordre établi : je n'en citerai qu'un. Leurs navires de

cabotage doivent se terminer en cul de poule. Il y a peu d'années leur principal charpentier, faisant un brick pour le service de la côte, crut devoir lui donner une poupe carrée, parce que le bois qu'il employait nécessitait cette forme. Quelques mois après, il reçut l'ordre de le défaire et de le rebâtir à poupe allongée ; les chefs joignaient une injonction sérieuse de conserver rigoureusement les anciens usages."

Il n'y a pas de gouvernement au monde dont les rouages administratifs soient mieux organisés que ne le sont ceux de la maison Robin. Mais, comme toutes les associations qui ne visent qu'à la richesse et qui s'efforcent d'accaparer ce qui tend à donner de la valeur à leurs exploitations, cette raison sociale compte de puissants antagonistes et d'ardents défenseurs. Je n'ai fait que passer à Paspébiac, et je ne saurais me prononcer au milieu de ces contradictions. Néanmoins, un livre qui contient une esquisse de l'histoire du golfe Saint-Laurent ne peut être complet sans toucher quelque peu à ce monopole jersiais, qui frappa si douloureusement l'abbé Ferland, lors d'un voyage fait à Percé et à Paspébiac. Je l'avoue, ce sujet est délicat ; mais personne n'osera mettre en doute la parole d'un homme qui a vu ce qu'il écrit, et à qui sa double qualité de prêtre et d'historien défend d'être partial.

" Les habitants de Paspébiac, dit le même auteur, dépendent complètement de la maison Robin. Lorsque le gouvernement se décida à

concéder des terres, M. Charles Robin, qui jouissait ici d'un pouvoir absolu, exposa aux pêcheurs qu'il leur serait plus avantageux de n'avoir qu'un lopin de dix arpents, parce que la culture en grand les détournerait de la pêche. Ils se laissèrent persuader, et maintenant ils regrettent leur folie. Ces petits terrains ne fournissent qu'un peu de pacage, et les propriétaires doivent tout acheter aux magasins de la compagnie, qui leur avance des marchandises à crédit, et dont ils demeurent toujours les débiteurs.

" Quand ils veulent secouer leurs chaînes et porter ailleurs leur poisson, on les menace de les traduire pour dettes devant les tribunaux qu'ils redoutent. Force leur est de se soumettre sous le joug et d'expier par une longue pénitence leur tentative d'émancipation.

" Le règlement imposé aux agents leur défend de rien avancer aux pêcheurs avant un temps marqué ; les hangars seraient-ils pleins de provisions, pas un seul biscuit ne sera distribué avant l'époque déterminée. Comme les pêcheurs ne sont payés qu'en effets, ils ne peuvent rien mettre de côté pour l'avenir ; mais quand ils ont pris ce qui leur est nécessaire, on achève de solder leurs comptes avec des objets de luxe. Aussi les filles sont-elles ici mieux vêtues que les élégantes des faubourgs de Québec.

" Les écoles sont proscrites :

" Il n'y a pas besoin d'instruction pour eux, écrivait M. Philippe Robin à ses commis ; s'ils

étaient instruits en seraient-ils plus habiles à la pêche ? " (1)

Ces lignes écrites au commencement du siècle ont-elles leur raison d'être aujourd'hui ? Les uns disent oui, d'autres affirment le contraire ; pendant que nombre restent d'accord avec M. Ferland, en reconnaissant qu'il y a une amélioration marquée dans le sort des pêcheurs, depuis que la maison LeBouthillier fait ici compétition aux Robin.

A partir de Paspébiac et en remontant jusqu'au Port-Daniel, l'œil ne peut se reposer que sur une côte rugueuse, qui arrachait à Denys la lugubre remarque " que personne ne pourrait s'y sauver d'un naufrage." Mais ce jour-là il faisait calme. La mer se taisait, et pendant que nous allions relever le cap d'Espoir, Port-Daniel

(1) Ces traditions semblent avoir été à l'ordre du jour dès les commencements de la maison Robin, Monseigneur Plessis, évêque de Québec, résumait ainsi l'impression que lui avait laissée une visite faite à Paspébiac, lors de sa tournée pastorale de 1811 :

—" Paspébiac est l'endroit central du grand commerce de morue de MM. Robin : ils y ont leur comptoir et leur principal magasin, et sont propriétaires d'une étendue de terre considérable. Les habitants auxquels ils se sont rendus nécessaires sont des espèces de serfs entièrement dans leur dépendance ; ils ont concédé à trente-trois d'entre eux 33 arpents de terre de front sur dix de hauteur, en sorte que chaque colon n'ayant que dix arpents en superficie pour sa part, ne peut vivre qu'avec le secours de la pêche, et que, se trouvant hors d'état d'en faire les avances nécessaires, il est toujours endetté au bourgeois, toujours à sa disposition, exposé à être mis à bord de quelqu'un des bâtiments de la compagnie, et à faire le voyage d'Europe en qualité de matelot, lorsque ses dettes sont rendues au point de ne pouvoir être acquittées par la pêche. Aussi n'est-il pas rare d'en trouver qui ont été à Jersey, à Lisbonne, à Cadix, à Messine, à Palerme."

commençait à se dessiner à notre gauche. Lors de son premier voyage, Jacques-Cartier, après avoir cherché un hâvre sur la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, vint ici jeter l'ancre, le quatrième jour de juillet.

—Nous entrâmes, dit-il, en un petit port et lieu tout ouvert vers le sud, où n'y a aucun abri pour ce vent, et trouvâmes bon appeler le lieu Saint-Martin.

En cet endroit le capitaine Malouin donna du repos à ses gens pendant huit jours, et se fit dire la messe avant de commencer à explorer le golfe inconnu qui s'étendait devant lui. A quelques milles du Port-Daniel s'avance la Pointe-au-Maquereau, limite du comté de Bonaventure et de Gaspé (1). La Baie-des-Chaleurs commence là, et avant de la quitter nous ne pûmes nous empêcher de jeter un dernier coup d'œil sur la riche nature que nous laissions derrière nous. Dans le golfe Saint Laurent tout est puissant, tout est immense. Le Créateur y a semé ses paysages les plus grandioses. Il y a jeté à pleines mains, archipels enchanteurs, rivières sinueuses et pittoresques, promontoires sombres, riants côteaux. Partout, ici, le voyageur s'arrête pour admirer ; mais s'il est un coin du golfe où il lui soit permis de revoir la réunion de toutes ces merveilles, cet endroit ne peut être ailleurs que la Baie-des-Chaleurs. Mal-

(1) D'après le recensement de 1870 le comté de Bonaventure a une population de 15,923 et celui de Gaspé 14,557.

heureusement, ces ravissements ne durèrent pas. L'homme est l'esclave du temps, et pendant que nous essayons de fixer ces belles choses dans notre souvenir, le *Napoléon III* insoucieux, bat le flot de son hélice et nous entraîne déjà loin de ces lieux poétiques. La terre file sous notre hanche de bâbord, et du pont, nous voyons passer Newport, le petit et le grand Pabos, qui—sous les Français devait être un établissement important, à en juger par les ruines qu'on y voyait il y a quelques années,—puis la Grande Rivière, (1) endroit célèbre pour les chasses d'automne, et qui, du temps de Monseigneur Plessis, avait la réputation d'être un nid de guêpes.

"—Il n'y a pas de peuplade dans tout le Canada—avouait plus tard ce pieux évêque, en causant d'un voyage fait dans le golfe en 1811, —où l'on voit tant de mésintelligence, de querelles et de haines réciproques. A la Grande Rivière, les frères, les sœurs, les neveux, les tantes, se reprochent mutuellement les plus grands désordres, se fuient les uns les autres, détournent les yeux pour ne pas s'apercevoir, se décrient et se déchirent à belles dents, sans qu'on puisse les convaincre de l'obligation que la loi de Dieu leur impose de s'aimer et de se pordonner, et sans qu'ils veuillent comprendre que le seul moyen d'y parvenir, serait de se tenir réciproquement quittes de tout le passé."

(1) La Grande-Rivière fut érigée en seigneurie le 13 Mai 1697, par M le comte de Frontenac.

Depuis la visite de l'évêque canadien les choses ont changé. La Grande-Rivière est devenue un village de 1063 âmes, où semblent régner la concorde et l'aisance. Chacun, à la voix du prélat, s'est empressé de rentrer ses ongles, et tous ces moutons enragés sont redevenus de douces brebis sous le coup un peu rude mais très mérité de la houlette du pasteur.

A quelques milles de la Grande-Rivière, nous jetions l'ancre en face du Cap d'Espoir, promontoire sombre, tombant à pic dans la mer. Pendant que l'équipage ravitaillait le phare, les longues-vues du bord ne cessaient d'interroger l'horizon et de chercher sur la surface des eaux l'indice du passage de la brise. Nous étions curieux de savoir jusqu'à quel point pourrait se réaliser ce phénomène observé par Denys en 1670.

—" Au Cap d'Espoir, assure-t-il, se trouvent bien souvent deux vents contraires ; un navire, par exemple, viendra de Miscou ou Baie-des-Chaleurs, portant beau frais le vent arrière, l'autre viendra de l'île Percée avec aussi vent derrière, que sera l'opposite l'un de l'autre ; lorsqu'ils approchent de ce cap ils trouvent le vent tout calme tous deux, ou bien il faut que l'un des deux vents l'emporte sur l'autre et le repousse ; cela arrive souvent en cet endroit."

Mais c'était perdre son temps que de chercher le moindre zéphyr, et nous prîmes le sage parti de reporter nos lunettes dans le carré. Au loin, trois navires, surpris par le calme, miraient leurs

voiles dans les eaux du golfe et, tant que l'œil pouvait aller, il ne rencontrait que l'immobilité, reine de la mer.

Malgré son nom consolant, le cap d'Espoir ne doit être approché qu'avec précaution, surtout par les nuits de brume et de gros temps. Lorsque le vent souffle du large, la vague y déferle avec fureur, et au commencement du siècle dernier, la légende rapporte qu'un matin les pêcheurs de la côte trouvèrent sur la cime de ce promontoire une frégate anglaise démâtée, couchée sur la hanche et encore ruisselante d'eau. Pendant la nuit, le vent n'avait cessé de souffler en foudre. L'ouragan s'était amusé à fouetter la mer, la remuant jusque dans ses plus noires profondeurs, et le malheureux navire de guerre empoigné par une vague avait été cloué d'un seul coup sur la crête du cap d'Espoir, " à vingt pieds au-dessus de la plus haute marée." La tradition n'a pas conservé le nom du naufragé anglais. Cette épave ne serait-elle pas celle du *Feversham*, frégate de 36 canons, commandée par le capitaine Paston et manœuvrée par 196 hommes d'équipage ? L'amiral Sir Hovenden Walker avoue l'avoir perdue corps et biens dans ce golfe Saint-Laurent qui fut si funeste à son escadre.

Percé n'est pas loin du cap d'Espoir. Chacun à bord désirait voir cet endroit qui prend une si large place dans les récits des pêcheurs du golfe. Nous devions y passer la nuit : et bientôt nous fûmes à même de contempler ce

paysage, un des plus étranges, des plus accidentés qui se puisse imaginer. A notre gauche la falaise montait, portant sur son dos l'église et les maisons blanches du village, tandis qu'à quelque cent pieds de la rive, Percé nous montrait son rocher nu et perforé, d'où se détachait comme dans un ovale le paysage lointain de la côte. Près de ce bloc immense se dressait droit et impassible un obélisque en pierre, débris d'une des arches tombées. Debout et placé ainsi dans l'ombre, ce colosse pétrifié semblait être une sentinelle perdue qu'on a oublié de relever, et qui, fidèle à sa consigne, veille toujours à la garde de la porte de guerre abandonnée. Au loin, l'île de Bonaventure se baignait dans le golfe, pendant que sur la terre ferme la Table-à-Rolland se dressait à 1230 pieds audessus du niveau de la mer, et servant de guide aux marins se laissait apercevoir à une distance de quarante milles au large.

Haut de 288 pieds, long de 1500 et large de 300, le Rocher de Percé est composé de calcaire de couleur jaune et rouge, qui forme une masse taillée perpendiculairement. Cet étrange bloc est bordé, d'un côté, par une petite grève ; mais, de l'autre côté, assure-t-on, la profondeur est telle, qu'en temps calme, un navire de guerre peut y accoster impunément. Par la nature de sa formation, cet îlot—jadis relié au Mont-Joli,—a dû souvent changer d'aspect. Champlain en le relevant dit que "l'île de Percé est comme

un rocher fort haut, élevé des deux côtés, où il y a un trou par où les chaloupes et bateaux peuvent passer à haute mer, et de basse mer on peut aller de la grande terre à la dite île qui n'en est qu'à quelque quatre ou cinq cents pas." Denys de son côté assure, sur la foi d'une tradition indienne, que l'île de Percé se prolongeait jadis jusqu'à l'île de Bonaventure, mais que la mer l'ayant mangée par le pied, elle en fit tomber une partie. " J'ai vu, écrivait-il, soixante ans après Champlain, qu'il n'y avait qu'un trou en forme d'arcade par où une chaloupe passait à la voile ; depuis il s'en est fait deux autres qui ne sont pas si grands, mais qui à présent croissent tous les jours et il y a apparence que ces trous affaiblissant son fondement, seront cause à la fin de sa chûte." Cette prévision s'est réalisée. Maintenant Percé n'a plus qu'une des arches mentionnées dans la description que Denys fait des côtes du golfe : la seconde s'est effondrée en 1845.(1)

Malgré sa falaise escarpée, ce roc n'a pas toujours été le paisible royaume des goëlands et des cormorans. Sa première ascension fût tentée par

Certain renard gascon, d'autres disent normand.

Surpris sur la grève, au moment où il allait abuser de la naïveté d'une poule paysanne,

(1) J'ai vu à bord du *Bellerophon*, entre les mains de l'amiral Inglefield, une vieille gravure, datée de 1760, représentant l'île de Percé avec trois arches.

maître Alopex ne perdit pas son temps à conter fleurette. La marée était basse. D'un bond il se prit à détaler du côté du large, poursuivi par tout ce que Percé comptait à cette époque de caniches et de gamins. Chacun s'en promettait à cœur joie dans sa spécialité, les mioches comme les roquets, car toutes les pistes du fugitif tenaient la direction du rocher, et la meute entendait la mer déferler au bout de l'îlot. Or, un bain de lame n'entrait pas, ce jour-là, dans les détails de la toilette de compère renard. Il s'arrêta une minute pour se passer la patte sur le museau, et réfléchir. La réflexion est l'apanage des bêtes autant que des hommes : et comme un petit monticule se dressait devant lui, notre observateur y saute : et de fissures en saillies tire si bien ses grègues qu'il arrive sain et sauf sur la crête du rocher. Là, cet œil de mauvais larron entrevit ce que jamais imagination de renard—même du temps du bon LaFontaine—n'eût oser rêver. Des milliers et des milliers d'oiseaux pondaient ou couvaient sur cette cime encore vierge de la piste des maraudeurs, et oublieux de sa poule des champs, l'ingrat eut un éblouissement. Cette extase ne dura qu'un instant. Faisant contre ses instincts bon cœur, le nouveau venu se glissa en tapinois au milieu de toutes ces têtes de badauds qui le regardaient passer en jacassant, et alla sans bruit se creuser un terrier à l'une des extrémités de l'île. Ses premières journées furent consacrées au travail

et à l'abstinence. Mais une fois dans ses meubles, compère renard n'eut rien de plus pressé que d'oublier la tradition du carême qu'il avait emportée de son long séjour en terre ferme, et ne se livra plus qu'à une seule distraction ; celle de guetter l'heure où cormorans et goëlands partaient à tire-d'aile pour la pêche. Alors prenant ses airs de fin connaisseur, il faisait le tour des nids. palpait les oisillons les plus dodus, flairait les œufs les plus frais, et retour du marché, il déjeunait dans sa bibliothèque en se répétant ces vers d'un rat philosophe :

Il fit tant des pieds et de dents,
Qu'en peu de jours il eut au fond de l'ermitage
Le vivre et le couvert ; que faut-il davantage ?

Ce tour d'acrobate mit en l'air toute la côte. On pouvait donc arriver sur le rocher, puisqu'un renard l'avait pris par escalade : et en 1818 MM. Tranquille Duguay et Moriarty tentèrent heureusement l'ascension. Cette prouesse eut des imitateurs. Plus tard, se familiarisant avec le danger, on alla jusqu'à couper le foin qui poussait sur l'îlot. Trois tonneaux furent fauchés et jetés dans des barques amarrées au pied de la falaise, mais un homme s'étant brisé la tête en voulant descendre, la corporation du village eut la sagesse de défendre ces folles entreprises.

Dès les premiers temps de la Nouvelle-France, avant même la fondation de Québec, Percé jouissait d'une certaine importance com-

merciale. Dans sa relation de 1610, Champlain remarque qu'un "grand nombre de navires y faisaient la pêche du poisson sec et vert." " Cette flotte y passait la belle saison à traiter des fourrures et à charger de la morue, puis l'automne arrivé, il ne restait plus que trois ou quatre familles qui hivernaient au milieu des neiges et de la solitude la plus profonde" (1). Percé avait aussi, parmi les navires qui faisaient le trajet du Saint-Laurent, la réputation d'être une excellente aiguade. Les vaisseaux venant d'Europe y relâchaient presque tous pour y faire du bois et de l'eau. Un service de chaloupes attendait ici leur arrivée, et dès que l'ancre de ces navires avait mordu le fond, le père Jacques Maheu donnait à ses rameurs le signal du départ, et ses embarcations légères, penchées sous la brise, couraient bientôt vers Tadoussac et Québec, apporter aux colons les nouvelles d'outre-mer et y déposer les passagers pressés d'arriver.

Sous les falaises jaunâtres de Percé sont venus s'abriter les plus grands personnages de notre histoire ; et que de fois Jacques-Cartier, Champlain, de Montmagny, d'Argenson, de Frontenac, d'Iberville, Jolliet, Charlevoix et bien d'autres, n'ont-ils pas jeté l'ancre au pied du Rocher, ou sous le vent de l'île Bonaventure! Ce fut ici, que le marquis de Tracy vit le pa-

(1) *Vide* Ferland : *Notes sur les régistres de Notre-Dame de Québec, p.* 81.

villon vice-royal du *Brézé* salué pour la première fois par ces Canadiens qui devaient donner à la France bien d'autres preuves de leur loyauté. Ce fut au pied de la Table-à-Rolland que se conclut en 1646, un solennel traité de paix entre les sauvages de Gaspé et leurs ennemis de la côte nord, les Bersimis ; enfin ce fut à Percé que se passa un des épisodes les plus monstrueux et les plus douloureux de la chronique du 17ème siècle.

On était alors au mois d'août 1690. Une petite brise soufflait du large, et deux frégates en avaient profité pour laisser arriver et jeter l'ancre près du Rocher. Elles portaient les couleurs de France ; et dès que le drapeau de la patrie eût été signalé par cinq navires pêcheurs qui passaient la saison dans la baie, un vivat sortit de toutes les poitrines françaises. Des chaloupes furent dépêchées pour souhaiter la bienvenue aux arrivants, et pour leur faire des offres de service ; mais à peine eurent-elles franchi quelques encâblures, qu'un boulet ricochant sur la vague vint s'éteindre dans le remous des avirons français. Étonnés les pêcheurs lèvent la rame, et en se retournant voient à travers la fumée, le pavillon anglais qui monte lentement à la corne d'artimon des frégates, pendant qu'il est appuyé par deux nouveaux coups de canon. Il n'y avait plus à hésiter ; chacun se mit à nager vigoureusement vers terre, pour y prévenir les résidents et gagner

tous ensemble les bois, car devant un pareil déploiement de forces la résistance eût été une sanglante folie. Une pluie de fer leur tint compagnie pendant une partie du retour, mais personne ne fut touché, et les Anglais voyant leur proie échapper, détachèrent des escouades pour prendre possession des navires abandonnés. Une fois ces prises amarinées, une partie de l'équipage descendit à terre et y passa huit jours à piller, à ravager, à brûler tout ce qui appartenait aux malheureux habitants de Percé. Le commandant ennemi avait installé un corps de garde dans la petite église du P. Jumeau ; et tandis que leurs camarades s'amusaient à promener la torche partout, ces braves tournèrent leur fureur contre les tableaux, et s'en faisant une cible ils tiraient cent-cinquante coups de fusil sur les images de la Vierge et de Saint-Pierre, pendant que leur officier avait soin de nasiller pieusement :

Sancta Maria, ora pro nobis
Sancte Petre, ora pro nobis.

Le soir venu, ces brûleurs de maisons et ces pourfendeurs d'images buvaient dans le calice des rasades au Prince d'Orange, et ne se couchaient guère sans arrêter quelle serait la nouvelle plaisanterie qui égayerait le lendemain. Celle du dernier jour fut unanimement considérée comme étant la plus spirituelle ; et ce fut le plus vieil officier, celui qui était le plus

haut en grade à bord de ces deux frégates anglaises, qui en a gardé tout le mérite aux yeux de l'histoire.

—" Le commandant, écrivait à cette époque le missionnaire de Percé, pour se distinguer autant par ses impiétés qu'il l'était par son caractère, se revêtit de la plus belle de nos chasubles, et, par une ostentation aussi vaine que ridicule, se promenait sur la grève avec le soleil d'argent qu'il avait fait attacher sur son bonnet, obligeant, par mille paroles, ses camarades de dissolution à lui rendre les mêmes honneurs et les mêmes révérences que les catholiques rendent dans les processions les plus solennelles, au Très-Saint Sacrement de l'autel. Ils achevèrent enfin toutes ces impiétés par une cérémonie autant extraordinaire dans sa forme qu'elle est extravagante et abominable dans toutes ses circonstances. Ils prirent les couronnes du Saint-Sacrement et de la Sainte Vierge qu'ils posèrent sur la tête d'un mouton, lièrent les pieds de cet animal, et l'ayant couché sur la pierre consacrée du maître-autel, ils l'égorgèrent et le sacrifièrent en dérision du sacrifice de la Sainte Messe, pour remercier Dieu—à ce qu'ils disaient—des premiers avantages qu'ils remportaient sur les papistes de la Nouvelle-France." (1)

(1) *Vide* pour plus amples détails sur cette abomination, la page 7 et suivantes de la "*Nouvelle relation de la Gaspésie,*" par le Père Chrestien LeClercq, missionnaire recollet de la Province de Saint-Antoine de Pade, en Artois, et gardien du couvent de Lens.

La messe dite, on hacha avec le sabre tout ce qui restait debout dans la chapelle, l'ordre du rembarquement fut donné, et ces preux retournèrent au pays raconter les bonnes farces et les grands coups d'estoc de leur périlleuse expédition contre les hérétiques français du golfe Saint-Laurent.

Dès que ces forbans eurent repris la mer, les gens de Percé se remirent courageusement à l'œuvre. On s'occupa de déblayer les ruines des habitations ; les dégâts de l'ennemi furent réparés le mieux possible, et chacun eut l'énergie de se priver pendant quelques années, pour laisser à ses enfants un patrimoine acquis déjà par le travail et reconstitué par la patience. Aujourd'hui, l'humble station de pêche de 1690 est devenu un florissant village de 1643 personnes, dont 959 descendent des premiers colons français.

Depuis longtemps les habitants de Percé ont eu la réputation d'être francs, généreux, hospitaliers, et Monseigneur de Saint-Valier se plaisait à dire :

—En cet endroit vivent mes meilleurs amis de la Nouvelle-France.

La tradition rapporte que cet évêque quitta Québec un jour, et fit à pied une partie de la route, passant à travers bois, pour aller visiter les gens de Percé et les encourager par ses conseils et par les actes de son ministère.

Il est vrai qu'en ces temps-là on ne tenait guère à la réputation d'être douillet.

Le P. Albanel, parti des monts Notre-Dame le 3 février 1679, ne revenait-il pas à pied de Québec, où il arrivait le 8 mars, après avoir souffert de la faim pendant douze jours ? Et pourtant pareil trajet n'était rien à comparer à ce voyage de la Baie d'Hudson par le Saguenay, que l'intrépide missionnaire devait exécuter plus tard. On faisait alors cent lieues à pied avec la même insouciance qu'on apporterait aujourd'hui à faire une promenade d'une lieue, et la moindre des visites pastorales entreprises dans la direction du golfe Saint-Laurent, par Mgr Plessis, embrassait une distance de 1450 milles. C'était un voyage au long cours, accompli gaiement dans les pires conditions. Fallait-il courir sur mer ? L'évêque devait passer des mois sur une petite goëlette dont la cabine aurait pu être prise " pour une dalle tant elle était étroite et profonde."

—L'oreiller, se contentait alors de dire ce prélat, touchait, il est vrai, au soliveau du gaillard, mais dans cette position extrêmement resserrée, il ne nous fallait pas un grand effort pour se faire une idée de la manière dont nous serions un jour logés dans notre cercueil.

A terre les choses ne se présentaient guère sous un aspect plus riant. Dans certains endroits, il est vrai que les opulents " se cotisaient entre eux pour acheter de la fine fleur de farine

et offrir du pain blanc" à leur évêque, mais presque toujours "le presbytère n'était qu'une pauvre chaumière incapable d intercepter les rayons du soleil, ni même la brume, et où il fallait coucher botté quand le froid prenait, ou mieux encore ouvrir son parapluie dès qu'il commençait à pleuvoir." Mais en retour de ces misères que de consolations pour l'apôtre ! A chaque pas il découvrait des miracles de foi et de résignation parmi ces rudes marins et pêcheurs, dont la piété proverbiale méritait néanmoins ce piquant reproche :

—Chez eux, comme chez toutes les peuplades maritimes, disait le prélat, il y en a toujours quelques-uns qui s'endorment lorsque le sermon commence et ne se réveillent que quand il finit.

Ce sans-gêne, je l'avoue, est peu propre à aiguillonner la verve d'un prédicateur, mais que celui qui n'en a pas fait autant, jette la première pierre aux justes qui s'assoupissent ainsi devant le Seigneur.

Ces causeries sur Percé m'entraînent à remonter le siècle, et m'amènent à raconter des choses qui se passaient il y a soixante-cinq ans. Pendant que nous parlons de ce qui est déjà le vieux temps, la Table-à-Rolland—aujourd'hui le mont Saint-Anne—s'amoindrit à l'horizon. Percé s'éloigne, et dans le crépuscule s'éteignent les côtes rouges de l'île de Bonaventure, célèbre

du temps de Denys par la quantité de tourtes et de lièvres qui s'y prenaient.

—De trente collets tendus le soir, écrivait-il, on a au moins vingt lapins le lendemain matin.

Les falaises de l'île Bonaventure sont hautes de 260 pieds, et donnent leur nom à une formation géologique composée, d'après Sir William Logan, " d'une série de grès rouge, interstratifiés de lits d'un conglomérat calcaire grossier." Longue de deux milles et large de trois quarts de mille, Bonaventure est située à deux milles de la terre ferme. Jadis, il y avait ici une petite chapelle placée par les Récollets sous la protection de Sainte Claire ; elle est remplacée aujourd'hui par une église. Cette île fut autrefois la propriété d'un corsaire jersiais, le capitaine Pierre Duval, qui, sous les guerres du premier empire, fit beaucoup de mal à la marine marchande française. A force de courir l'océan, le vieil écumeur de mer a fini par trouver le port en face de Bonaventure, et son tombeau s'élève dans le cimetière protestant du Mont-Joli.

A mesure qus nous avancions, la nuit se faisait, et elle était arrivée tout-à-fait lorsque le *Napoléon III* passa devant l'ancienne Baie-des-Molües—maintenant la Mal-Bay—endroit renommé de tout temps par ses inépuisables pêcheries. Des falaises, dont quelques-unes atteignent dans la direction du sud-ouest une hauteur de 666 pieds, bordent cette baie. Nous ne fîmes que les entrevoir aux pâles rayons de

la lune, et bientôt nous stoppions à la pointe Saint-Pierre, où nous avait précédés la *Canadienne.* Un canot se détacha des flancs de cette goëlette armée. Il était porteur d'une invitation, et un quart d'heure après nous étions les hôtes du commandant Lavoie, qui nous faisait les honneurs de son carré.

Des années se sont écoulées depuis ces heures que nous passâmes à fumer et à causer dans la petite bibliothèque de la *Canadienne,* mais en écrivant ces lignes il me semble revoir encore mes camarades de ce soir-là. Autour de nous, sur une table gisaient les *Mélanges* du docteur LaRue, les *Anciens Canadiens* de M. Gaspé, *François de Bienville* de M. Marmette, l'*Histoire Naturelle* du docteur Chenu,pendant que dans un coin s'élevait une pile de journaux que chacun éparpillait et fouillait à sa guise. Depuis un mois nous étions sans nouvelles du pays, et les exclamations et les surprises d'aller leur train.

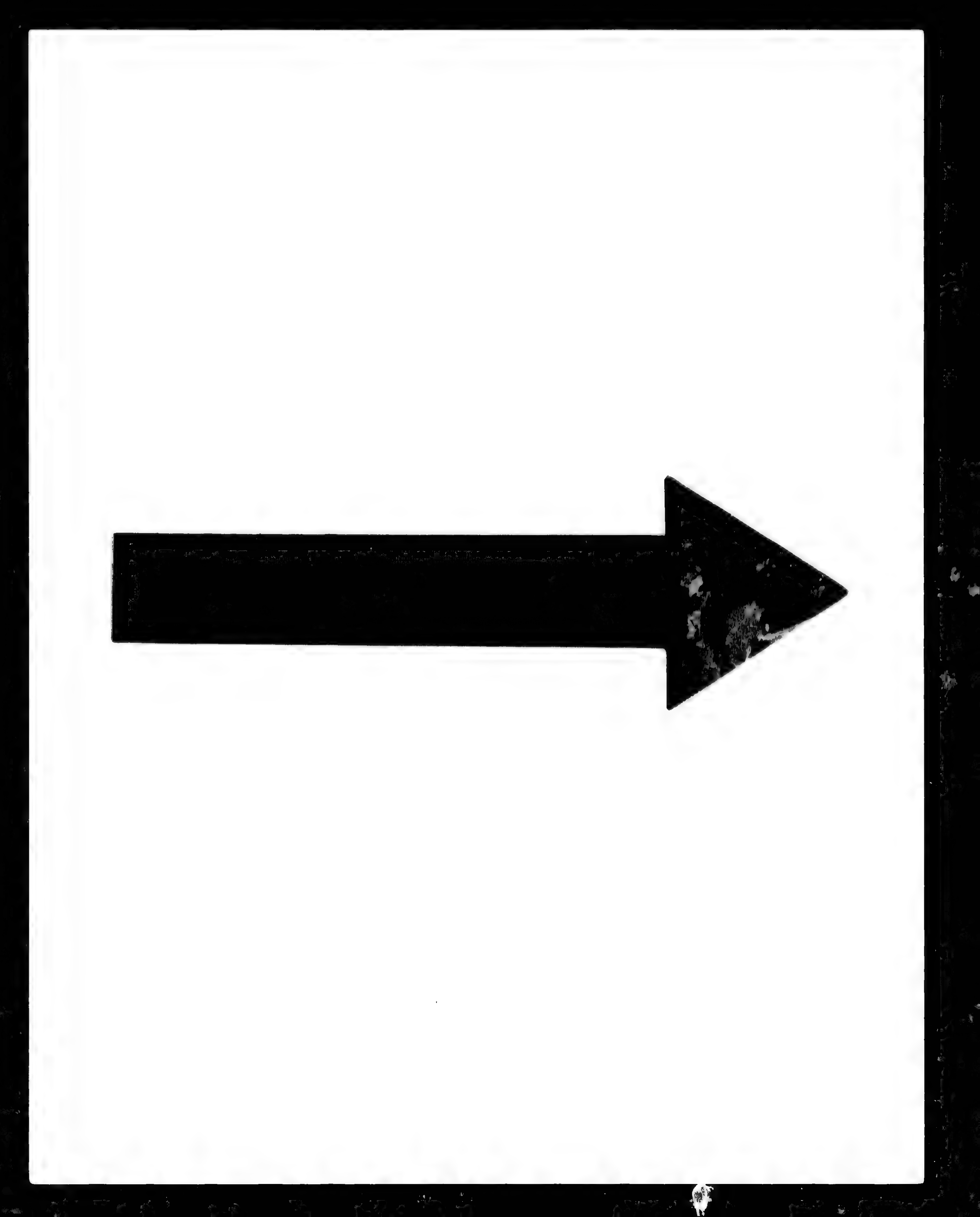
—Pas possible, s'écriait l'un, Pierre vient d'être nommé député !

—Bah ! répondait l'autre avec une légère pointe de commérage, je savais bien qu'il finirait par apprendre à lire, sinon à écrire.

—Eugène est marié ! constatait un troisième, en devenant rêveur.

—Dieu ait pitié de son âme! murmurait pieusement son voisin, tout ému, et encore empoigné par la lecture d'un article nécrologique.

Et pendant que les quiproquos, les lazzis et



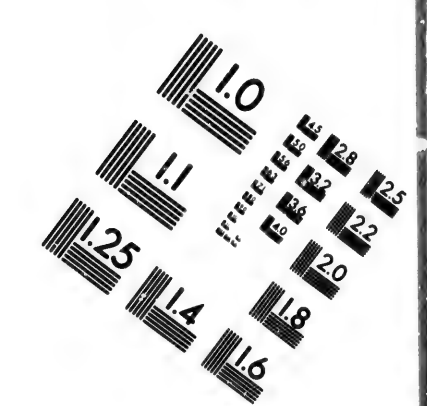
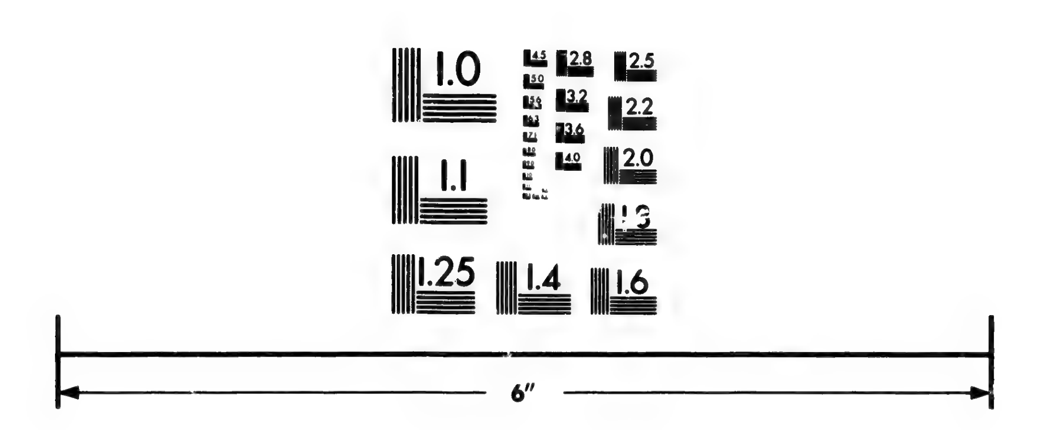
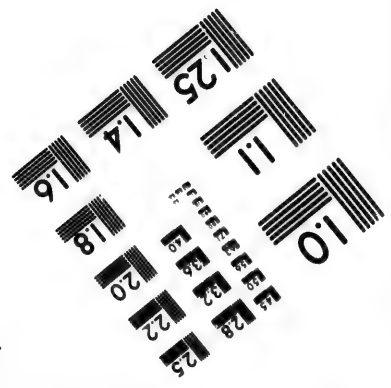
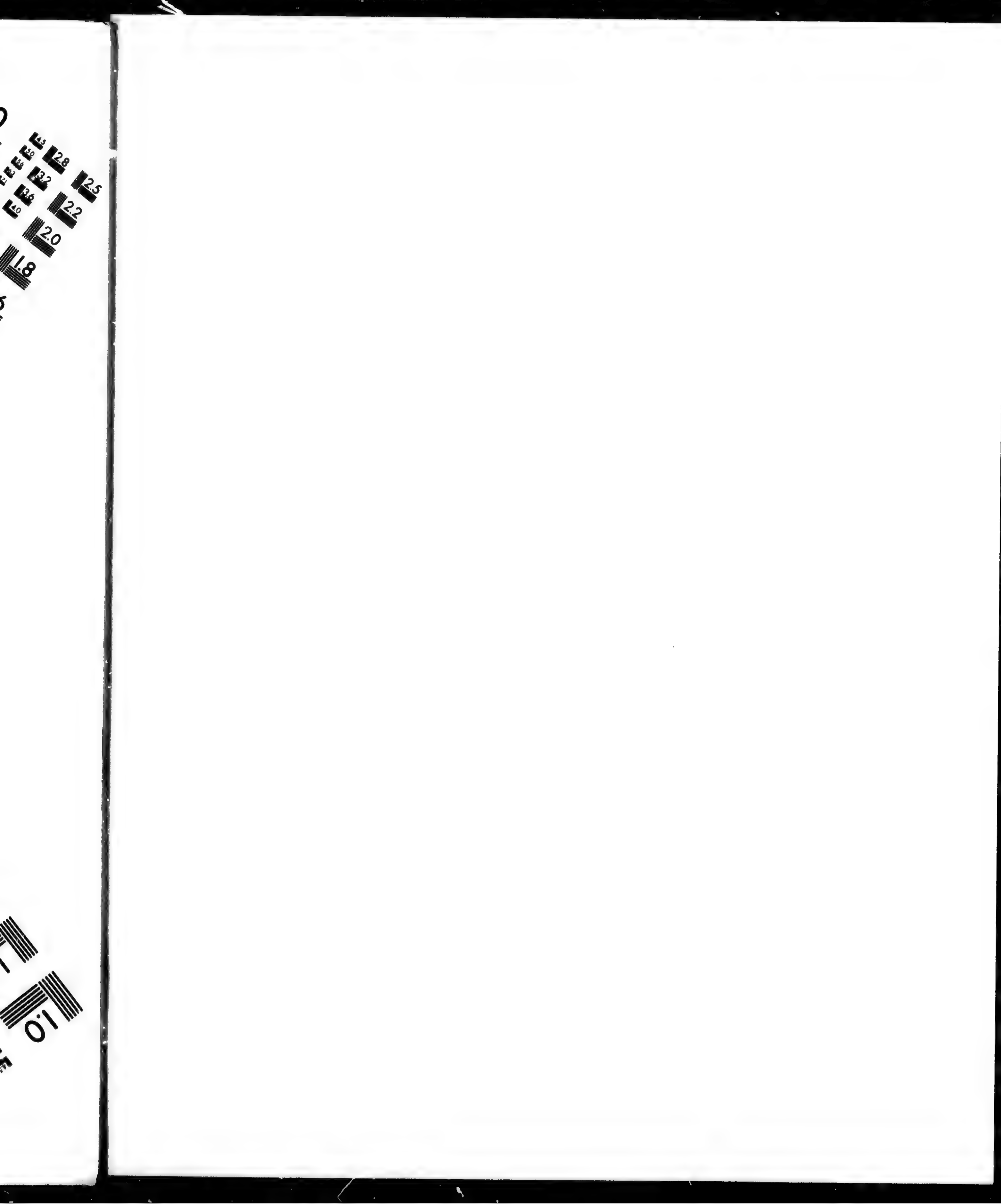


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)







les éclats de rire de ce soir-là s'entrecroisent dans ma mémoire, l'illusion m'environne, et il me semble encore être doucement bercé par le roulis du golfe. Mais hélas ! ce n'est qu'un rêve. Des années sont passées ; la mort a glané depuis dans les rangs de ces joyeux compagnons de voyage, et celle qui pendant vingt-et-un ans croisa dans les parages les plus redoutés du Saint-Laurent, celle qui passait à bon droit pour un chef-d'œuvre d'architecture navale, a suivi la loi commune. La *Canadienne* n'existe plus : il a suffi d'un coup de vent pour que l'élégante goëlette vint se démembrer sur les récifs de l'île Saint-Paul.

La pointe Saint-Pierre est d'un aspect pittoresque, et vue par un lever de soleil, elle présente un coup d'œil superbe. A cette époque, une partie de la grève était couverte de vignots échelonnés en gradins, où séchait la morue destinée au Brésil et aux Antilles. De blanches habitations de pêcheurs, ainsi que des maisons de commerce—parmi lesquelles la plus importante appartient à M. Collas—s'élevaient à l'arrière-plan, tandis qu'au large, le Plateau, petite île fantastique et sauvage, montrait au voyageur ses grottes, ses arches, ses piliers travaillés par le flot. Mais le rayon de soleil qui révéla ce paysage ne permit guère d'en jouir longtemps. A peine entrevu, il se perdait dans notre sillage ; car, dès les premières lueurs de l'aube, notre pavillon avait salué celui de la

Canadienne, et le *Napoléon III* prenant sa course dans l'intérieur des terres nous entraînait vers le bassin de Gaspé.

La nature s'est chargée d'embellir ce point du golfe Saint-Laurent, et elle s'est montrée prodigue envers Gaspé qui est appelé à jouir plus tard d'une grande importance maritime. Le Bassin n'est, à proprement parler, que le prolongement d'une baie qui a une longueur d'un peu plus de seize milles, et qui commence à la pointe Saint-Pierre pour ne se terminer qu'au Forillon. Entre le cap Haldimand et le banc de Sandy Beach, cette barre se rétrécit et forme alors le hâvre de Gaspé, port sûr et commode, qui se subdivise à son tour en deux bras, celui du nord-ouest et celui du sud-ouest. Le bassin de Gaspé est formé par le bras du sud-ouest. Son entrée n'a guère plus de 1,080 pieds. On y mouille par un fond de six à neuf brasses, et Bayfield reconnaît qu'ici, un navire se trouve être aussi en sûreté que s'il était dans le meilleur des docks. Que de fois, pourchassé par la tempête, le *Napoléon III*, n'est-il pas venu se réfugier à Gaspé ? Au large, la houle l'avait rudement secoué ; l'équipage était sur les dents ; le tillac ruisselait encore des pièces de mer qu'il avait embarquées : mais dès que l'ancre du steamer glissait dans les eaux tranquilles du bassin, le calme se faisait autour de nous. Rien alors n'aurait pu rappeler nos luttes avec la mer ; si nos oreilles n'eussent entendu le vent passer

en hurlant sur la crête des mornes qui nous entouraient.

Du temps des Français, Gaspé portait le nom de Baie du Penouil, vieux mot basque qui signifie péninsule. En 1534, Jacques-Cartier fuyant " les mauvais temps, la tempête et l'obscurité," vint passer quelques jours au Bassin L'aspect tranquille et enchanteur de ces lieux frappa le cœur du marin, et fit vibrer en lui toutes les fibres de la poésie bretonne. Placé en face de ce merveilleux paysage le capitaine Malouin se prit à songer à Dieu, à la France, et prenant possession de ces terres au nom de son Roy, le soir, il consignait dans son " routier " le récit de cet acte solennel.

—" Le vingt-quatrième jour de juillet, écrivait-il, nous fîmes faire une croix haute de trente pieds, et fut faite en présence de plusieurs sauvages, sur la pointe de l'entrée de ce port, au milieu de laquelle nous mîmes un écusson relevé avec Trois Fleurs-de-Lys, et dessus était écrit en grosses lettres entaillées dans du bois :

VIVE LE ROY DE FRANCE !

Et après, la plantâmes en leur présence sur la dite pointe, et la regardaient fort, tant lorsqu'on la faisait que quand on la plantait. Et l'ayant levée en haut nous nous agenouillions tous ayans les mains jointes, l'adorans à leur vue, et leur faisions signe regardans et montrans

le Ciel que d'icelle dépendait notre Rédemption."

"—Cartier, disait l'abbé Ferland en rappelant ce souvenir historique, avait choisi un site admirable pour y arborer l'étendard sacré du chrétien. Erigée pour la première fois dans la Nouvelle-France, la croix dominait d'un côté sur la magnifique baie de Gaspé et de l'autre sur ce beau port, où souvent depuis les bâtiments français et anglais sont venus s'abriter."

Gaspé ne devait pas avoir le seul privilège d'être la première terre canadienne sanctifiée par le signe du salut. Cette bonne nouvelle allait être encore portée en France par ses enfants. Deux des fils du chef s'embarquèrent avec les Français, dès qu'ils furent en état de reprendre la mer.

Quel est celui qui peut oublier la patrie .

" Lorsque l'année suivante, le navire de Cartier débouquait du canal qui court entre l'île d'Anticosti et la côte nord pour entrer dans le grand fleuve, les deux jeunes gaspésiens, se balançant dans les haubans, saluaient la chaîne bleuâtre des montagnes du sud, aux cris joyeux de Honguedo ! Honguedo ! Malgré les splendeurs qu'ils avaient entrevues dans les villes européennes, ils portaient leurs regards avec bonheur vers la terre de leurs ancêtres. Et ils avaient le droit de la contempler avec un juste orgueil, car la France ne leur avait rien offert de plus majestueux que les monts Notre-Dame,

de plus noble que la Baie de Gaspé, de plus beau que le Bassin, sur les eaux duquel ils avaient souvent dans leur enfance, poussé le léger canot de leur père, le vieux chef de Honguedo." (1)

Depuis sa découverte, le bassin de Gaspé n'a cessé d'être fréquenté. Champlain, de Caën, de la Ralde, la plupart des capitaines de navires français, ainsi que bon nombre de contrebandiers basques venaient s'y reposer, faire le dégrat de la morue, traiter avec les sauvages, ou chercher un refuge contre le mauvais temps. Ce fut sur les bords du Fond de Penouil (2) que de Pontgravé malade et perclus par la goutte se fit mettre dans sa double chaloupe montée par sept matelots, et qu'il partit courageusement pour Québec, au grand étonnement de la Ralde, qui disait à Champlain :

— Je n'aurais jamais cru que le Pont eût voulu se mettre en un tel risque avec l'incommodité qu'il a.

Du bassin de Gaspé l'amiral Claude de Roquemont détacha une de ses barques pour annoncer

(1) Ferland. *Les côtes de la Gaspésie.*

(2) Le bassin de Gaspé, de tout temps, a dû être un lieu de refuge et de repos. Plus d'une fois, lors de mes excursions sur les côtes du Golfe Saint-Laurent, j'ai entendu les pêcheurs canadiens se dire entre eux, en se confiant un contre-temps ;

—Laisse faire, mon vieux ; avec un peu de courage tu finiras comme les autres, par arriver un jour dans le *Fond de Penouil.*"

à Champlain que le roi venait de donner au fondateur de Québec le gouvernement de la Nouvelle-France ainsi que le titre de lieutenant-général. Peu de jours après le départ de cette estafette, l'amiral apprenait l'approche de Kerth qui avait jugé prudent de ne pas attaquer Québec, bien que cette ville " fût réduite à sept onces de pain par tête pour chaque jour, et qu'il n'y eût que cinq livres de poudre dans le magasin." (1) N'écoutant que son ardeur militaire, de Roquemont donne l'ordre de lever les ancres. Le 8 juillet 1628 sa flottille vient se heurter contre l'escadre du rénégat dieppois. Les navires français sont lourdement chargés : ils portent tous les vivres destinés à la colonie. La pesanteur de la cargaison gêne la manœuvre : d'ailleurs l'ennemi a la supériorité du nombre et des bouches à feu. Il est trop tard pour avouer une imprudence.

Pendant quinze heures, de Roquemont lutta corps à corps avec l'escadre anglaise. La résistance fut désespérée. Quand il n'y eut plus de boulets, les Français chargèrent leurs pièces avec les plombs de leurs lignes ; et Sagard rapporte que ce jour-là " il fut tiré plus de douze cents volées de canon." Le moment vint, hélas ! où la poudre n'eut plus à parler. Frappé dans ses œuvres vives par deux bordées successives, sa mâture hachée, ses voiles en lambeaux, l'amiral

(1) *Vide* Histoire de la Nouvelle-France, p. 166

français fut forcé de parlementer. (1) Au soir, l'amiral Kerth, entouré de ses prises, fier d'avoir défait des compatriotes, remontait lentement vers le bassin de Gaspé, où il devait passer dix jours. Le vainqueur les employa à brûler une cache de bled appartenant aux Jésuites, et retenant auprès de lui les officiers français, il entassa le reste de ses prisonniers sur un de ses vaisseaux et leur permit d'aller dire en France que sous tous les cieux et par tous les temps il se pouvait trouver des hommes dont la mission consistait à trahir et à humilier la patrie.

Quatre-vingt-trois ans après le combat de Kerth et de Roquemont, l'amiral Walker fuyant devant un gros temps venait passer au Bassin les quelques jours qui précédèrent son naufrage. Il incendiait ici un navire basque qui pêchait dans la baie. Plus tard, en 1759, quelques vaisseaux de la flotte de Wolfe se détachèrent du gros de l'escadre anglaise pour se ravitailler à Gaspé ; et c'est ainsi qu'à tour de rôle, amis comme ennemis sont venus jeter leurs ancres dans les eaux noires et discrètes du bassin.

Le jour de notre arrivée nous trouvâmes la Gaspésie en liesse. Ses jolis villages se pavoisaient de banderolles et de drapeaux ; chaque chose prenait un air de fête, et à voir les physio-

(1) D'après Sagard, les conditions de cette capitulation étaient :

" Qu'il ne serait fait aucun déplaisir aux religieux ; que l'honneur des femmes et des filles serait conservé, et que l'on donnerait passage à tous ceux qui devraient retourner en France."

nomies joyeuses qui nous entouraient, on devinait sans peine qu'il allait se passer quelque évènement important. Près de nous, le vapeur fédéral le *Druid* venait de stopper : le gouverneur-général du Canada, le comte de Dufferin, était à son bord.

Qui de nous n'a pas vu cette physionomie douce, intelligente, que la gravure et la photographie ont rendue familière, depuis les falaises du cap Breton jusque dans les forêts de la Colombie britannique ? Causeur brillant et plein d'humour, poète à ses heures, doux, humble de cœur, d'un abord facile, dès son arrivée au pays lord Dufferin s'est emparé des sympathies canadiennes-françaises, en faisant fi de cette morgue commune aux grands fonctionnaires anglais. Dans les faubourgs de Québec on connaît encore le comte sous le nom de M. Dufresne, et cette manière de rester populaire en vaut bien une autre.

Grand par la naissance, le comte de Dufferin a voulu se faire plus grand. Il a tenu que son blason s'appuyât sur les sciences, sur les lettres. Membre de la chambre des Lords, il a cru que cet horizon de perruques blanches pouvait s'élargir. Pendant que ses collègues péroraient, il rêvait à Sir John Franklin et au pôle Nord. Entre Saint-Jean de Mayen et le Spitzberg, il s'est rappelé qu'il était le petit-fils de Sheridan, et il a écrit avec cet esprit irlandais — frère de l'esprit gaulois — un livre qui restera : *Letters*

from High Latitudes. Il conduit sa plume comme il gouvernait jadis son yacht le *Foam*, comme il a gouverné depuis le Canada. Sa mémoire est un des secrets de sa popularité. C'est lui qui, entrant un jour dans la chaumière d'un paysan canadien-français, s'amusa à jouer quelques minutes avec l'enfant de son hôtesse. Deux ans après, repassant par là, et reconnaissant la paysanne, il l'arrêta pour demander des nouvelles de la petite Josephte. Quand on sait s'ouvrir ainsi le chemin du cœur des mères, on peut sûrement compter sur le dévouement des hommes.

Brun, expression fine, profil numismatique, tête un peu penchée vers le cœur, le comte de Dufferin a une nature chaude, ardente. Contraste étrange ! Cet homme qui, pour ceux qui le voient de prime-abord, ne doit être à l'aise que dans le midi, se sent invinciblement entraîné vers le Nord. Il aime la neige, les sapins ployant sous le gîvre, les fleuves, les lacs glacés, les prairies blanches, sans fin, les courses en traîneaux, les patins, les raquettes. Tout le monde en convient, excepté ce tempérament florentin — lord Dufferin est né à Florence — et il songe peut-être au Liban et à la Syrie, au moment où dans les rues de Québec ou sur la perspective de Newski, on le voit passer, emmitouflé dans ses fourrures, et entraîné au son joyeux du *tintinnabulum* de son *sleigh*. Le vent de bise est son ami, comme le soleil l'a été de Josué, et cela était si bien connu, que lorsque le comte de Dufferin cessa d'être

gouverneur du Canada au mois de novembre. d'Israëli, en février, l'a nommé ambassadeur en Russie.

Politique profond sans avoir les mesquines roueries de la politique, âme généreuse, intellect sûr, caractère énergique, esprit délicat, le comte de Dufferin n'a laissé que des regrets, que de l'admiration partout où il a passé. Parlez de lui à l'Esquimaux, à l'Islandais, au Druse, au Maronite, au Yankee, au Canadien, surtout au Canadien-Français : tous vous feront l'éloge du noble lord.

Vêtu simplement, la tête inclinée sur l'épaule, le comte de Dufferin se promenait seul, ce soir-là, à l'arrière du *Druid*. A voir cet homme parcourir ainsi la dunette d'un air mélancolique, on n'aurait guère reconnu l'auteur de ce speech abracadabrant, où un pair d'Irlande obligé de remercier les notabilités islandaises de leur réception hospitalière, exprimait sa gratitude dans un latin qui, certes, aurait arraché cette approbation à Molière :

Dignus est intrare in nostro docto corpore.

Le souvenir du combat bachique livré aux terribles hôtes du comte Trampe, le joyeux *reel* écossais dansé à "vingt-deux heures du matin" chez la femme de l'apothicaire de Reykjavik, les près lointains du Snoëfell, la découverte de ces lapins ailés au nez rouge qui, une fois les va-

peurs du Xérès disparues, n'étaient plus que de modestes macareux du nord, toutes ces joyeusetés de jeunesse semblaient être loin maintenant du souvenir de lord Dufferin. Les mains derrière le dos, il arpentait lentement le pont ; et pour dire le mot, notre gouverneur-général paraissait ennuyé de la vie officielle, de ses exigences tyranniques. En ce moment, l'homme de lettres semblait prendre le dessus sur l'homme d'État ; et peut-être s'amusait-il à comparer les responsabilités de sa position à la vie douce et obscure que menaient jadis les lieutenants-gouverneurs de Gaspé Véritables rois d'Yvetot, ces derniers étaient de petits favoris qu'on voulait récompenser, et que le gouvernement de Londres envoyait vivre à Carleton ou à Percé, avec de jolis appointements et un titre sonore. (1)

Voici ce qui arriva à l'un de ces potentats en bonnet de coton. Il y avait dans la prison un condamné à mort : il allait être exécuté, lorsque tout à coup le courrier arriva, apportant un sursis. Cette bonne nouvelle enchanta et désola tout à la fois le lieutenant-gouverneur. Novembre finissait, et comme il ne fallait pas s'attendre

(1) Le capitaine Nicolas Cox fut, paraît-il, le premier lieutenant-gouverneur de Gaspé. Il avait £1000 de salaire "et d'autres choses encore" dit le Dr Dionne, dans ses curieuses études historiques. Ce gouverneur habitait alternativement New-Carlisle et Percé. Il portait aussi le titre de "surintendant des pêcheries du Labrador." Ses successeurs furent Francis LeMaistre, puis Alexandre Forbes. Ce dernier ne prit pas même la peine de résider dans son gouvernement. Il est vrai que son traitement n'était plus que de trois cents louis. Il en fut le dernier titulaire (1833).

à voir la sentence confirmée pendant la mauvaise saison, Son Excellence se posa cette question :

— Comment nourrir et chauffer six mois d'hiver durant, un homme qui, en attendant la juste punition de ses forfaits, vit en paix, sinon avec sa conscience du moins avec son estomac, et chez qui tout à coup s'est développée la passion du coin du feu ?

L'histoire ne dit pas comment le lieutenant-gouverneur sortit de ce dilemme. D'ailleurs, je n'aurais eu guère le temps de faire des recherches à ce sujet. Agénor Gravel venait de faire son apparition à bord, tenant sous son bras une bouteille soigneusement cachetée.

— Diantre ! voici du nouveau, lui criai-je. Aurais-tu fait une descente dans les caves de la maison LeBouthillier ?

— Non, mon ami ; et surtout ne touche à ceci qu'avec grands soins. Cette amphore renferme du pétrole.

Gravel confia alors son dépôt au maître d'hôtel, et lui fit mille recommandations. Puis il plongea la main dans une de ses poches et en retira un petit bloc carré que je reconnus pour être de la galène.

— Je craignais fort de prendre maître Nicolas Denys en défaut, me dit-il, en me tendant cet échantillon.

— Comment cela ? repris-je en l'examinant.

— Eh bien ! tu sais ce que nous lisions ensemble hier soir, dans ce vieux bouquin qui con-

tient la description de l'Amérique septentrionale? L'ancien gouverneur français de ces parages ne disait-il pas, dans son livre, qu'une certaine compagnie d'exploitation avait tort de faire à Gaspé tant de dépenses "sur ce que des personnes lui avaient apporté quelques morceaux de plomb"? "Depuis vingt ans, ajoutait-il, je connais cette mine : elle n'est autre chose qu'antimoine et ne se compose que de quelques petites veines qui courent sur la roche, et que la force du soleil finit par purifier." (1) Te rappelles-tu ce passage?

— Je m'en souviens, et après ?

— Tu sais de plus, que du temps du P. Chrestien LeClercq, la mine de plomb de Gaspé était exploitée depuis quelques années, mais que la manière de procéder à l'extrait du minerai devint tellement dispendieuse qu'on fut forcé de tout abandonner.

(*) Il est curieux de rapprocher ici les opinions de Denys et du P. Chrestien Le Clercq sur la mine de plomb de Gaspé.

— J'ai trouvé assez de personnes, écrivait Denys en 1675, qui ont voulu entreprendre sur les échantillons que j'ai fait voir; je n'ai jamais voulu, sachant bien que je les aurais trompées ; c'est-ce que je ne suis pas capable de faire, à moins que je ne fusse moi-même trompé sans le connaître.

De son côté, le P. Chrestien Le Clercq disait en 1691 :

—"On a découvert à Gaspé une mine de plomb depuis quelques années, laquelle toutefois on a été forcé d'abandonner, après y avoir fait une très grande dépense, cette mine n'ayant pas été jugée assez abondante pour en retirer le profit et les avantages qu'on en espérait; peut-être, à ce que j'en ai pu juger lorsque j'étais sur les lieux, parce que les mineurs que l'on y avait envoyés de France ont voulu trouver sur le haut, le filon qu'ils eûssent pu trouver beaucoup plus facilement au bas du rocher qui cache ce métal, dont l'espèce approche davantage, ou pour le moins autant, de l'étain que du plomb."

— Je me rappelle aussi cela, mais où veux-tu en venir avec cette érudition ?

— Où je veux en venir ? à te prouver que le vieux Denys avait raison lorsqu'il disait de cette mine : " Si elle eût été bonne, je ne l'aurais pas laissée inutile." Quel dommage qu'un esprit aussi pratique n'ait pas connu le pétrole ! Avec quelle joie, cet homme d'affaire n'eut-il pas tué la lampe à bec de fer et à mèche fumeuse qui éclairait les travaux de ses interminables nuits d'hiver !

—Mais alors cette bouteille que tu viens de confier au maître d'hôtel contient du pétrole de Gaspé ? Il y a donc ici des puits d'huile ?

—De l'huile, ici ? mais nous sommes devant une région oléagineuse des plus riches. Sur une étendue de quarante milles et sur une largeur de quinze, on a déjà découvert du pétrole en plus de quatre-vingts endroits. Depuis longtemps déjà on s'apercevait, du côté de Douglasstown, que l'huile sortait à petits bouillons de la vase du rivage, et qu'à marée haute elle couvrait une certaine étendue de la baie. On constata aussi qu'à un demi-mille de là, au sud de la rivière Saint-Jean, une matière grasse suintait parmi les cailloux de la grève. Dès lors, les recherches commencèrent : et les anciens se rappelèrent qu'autrefois les Indiens avaient recueilli de cette huile, et en avaient fait cadeau à quelques colons qui s'en étaient servis avec succès. Un des savants de l'endroit alla même

jusqu'à donner le nom de " goudron de la Barbade," *Barbadoes Tar*, à cette substance huileuse ; et dans son enthousiasme il en expédia un échantillon à la Société Littéraire et Historique de Québec. Une fois l'éveil donné, on se mit sérieusement à l'œuvre. A sept milles du Bassin de Gaspé, on découvrit une seconde source d'huile de couleur verdâtre et fortement aromatique. Elle était sise sur un des petits affluents du Silver Brook : on y fora un puits. Bientôt un autre puits fut ouvert sur le côté sud de la rivière Saint-Jean, et un troisième, qui atteint une profondeur de plus de mille pieds, est percé à Sandy Beach, à deux milles du bassin de Gaspé.

—Mais alors nous sommes en pleine Petrolia : chaque parcelle de ce pays est un lingot d'or.

—Doucement, mon ami. Malgré ces efforts on n'est pas encore parvenu à frapper une veine assez considérable pour donner un rendement avantageux ; mais la patience vient à bout de tout. Le jour est proche, où la rivale de la Pennsylvanie, de l'Ohio, de la Virginie, de la province d'Ontario, se réveillera à son tour. Jusqu'à présent, tout est là pour donner aux savants la preuve que le district de Gaspé est d'une grande richesse minéralogique. Il possède des marbres précieux, de l'or, de la houille. A un mille et demi au sud du bassin on vient de découvrir un banc de poix minérale ; et sur le mont Albert, qui est de la serpentine, la com-

mission géologique du Canada a rencontré des masses détachées de minerais de chrome, dont quelques-unes pèsent jusqu'à vingt livres.

Cette dissertation sur les gisements de Gaspé menaçait de se tourner en conférence, lorsque le bassin fut illuminé par une gerbe de lumières. Il était huit heures du soir, et les Gaspésiens tiraient un feu d'artifice en l'honneur du comte de Dufferin. Vû ainsi, à la lueur des flambeaux et des feux du Bengale, le village a un aspect féerique. C'est un petit bourg de six à sept cents âmes, où il doit faire bon de venir passer la belle saison L'air y est pur, les gens aimables, hospitaliers ; le paysage incomparable. Au bassin, on peut se procurer à bon compte le confort de la vie. Chaque jour la brise du soir y souffle régulièrement,rafraîchissant tout de son haleine encore chargée des parfums de la mer, et je ne sais rien de plus agréable alors, qu'une promenade dans l'avenue des sapins. La nature sommeille autour du rêveur attardé. A ses pieds l'eau clapote doucement ; et l'écho harmonieux n'est réveillé de temps à autre que par le bruit des rames, et par les chants des bateliers qui ramènent au quai leurs légères embarcations.

Mais qui suis-je pour parler ainsi de ces heures enchanteresses ? un modeste voyageur qui n'a pas même le pouvoir de faire durer ces ravissements. Dès minuit, ou plutôt à " l'horloge virante " comme on disait du temps de Jacques

Cartier, le *Napoléon III* tournait la proue à ce coin du paradis, et sortait de la baie pour relever, au matin, le fameux cap de Gaspé. Nous avions fait nos adieux à M. Mitchell, au député du Northumberland, M. Adam, qui plus tard devait être ministre du gouvernement local, à M. Call, consul des Etats-Unis ; et nous venions de jeter un dernier coup d'œil sur cette belle nappe d'eau qui, si l'on en croit la légende, cache discrètement sous ses plis plus d'un navire de guerre disparu.

—Quel est le coin du golfe et du fleuve Saint-Laurent, nous disait Agénor Gravel, en parlant de ces choses, le lendemain matin, qui n'a pas sa tradition plus ou moins joyeuse ou lugubre ? Cette nuit, pendant que vous ronfliez dans vos cadres comme des marsouins, je me suis fait raconter par Caraquette, qui était de quart, l'histoire de la Frégate-aux-Trésors.

Le nom de Caraquette était un sobriquet que nous avions donné à un Acadien de notre équipage. Ce brave matelot avait vu du service un peu partout, même dans la marine française, ce qui est difficile pour l'étranger ; et bien qu'il passât son temps à maugréer contre la mer, Caraquette n'aimait qu'une seule chose au monde, la vie de marin. A cheval sur le cabestan, il était occupé en ce moment à hacher du tabac dans le creux de sa main, puis à le vider avec précaution dans sa blague. Cette dernière opération paraissait surtout l'intéresser vivement.

--Allons, Caraquette ! criâmes-nous en chœur ; bourre ta pipe et pare à virer ! Nous voulons avant le déjeuner avoir l'histoire de la Frégate-aux-Trésors.

Caraquette leva tranquillemen les yeux sur nous, et toussa

—Voyez-vous, nous dit-il en développant sa puissante poitrine, le serein ne va guère à ma constitution ; j'ai été de quart cette nuit. Je me suis enrhumé, et mon médecin me défend de parler au vent

—Connue la maladie connu le remède ! On vous donnera de la tisane de wiskey pour vous guérir, mademoiselle, et en attendant la potion, lève l'ancre et en route !

La perspective d'une bonne rasade fit tomber Caraquette sur ses pieds et l'engagea à se gratter le front pendant quelques secondes. C'était sa manière de se décider

—Allons ! hisse les voiles, vieux gabier ! lui cria Gravel

—Puisque vous le voulez absolument, reprit Caraquette en jetant sa chique pardessus la lisse, nous allons déborder.

Et le vieux loup de mer commença ainsi.

—Il est bon de vous dire, avant d'aller trop loin, que la frégate l'*Impérieuse*, un morceau de bois fini, venait de quitter Bordeaux, en France, pays où pendant toute l'année le vin coule, comme par chez nous l'eau des érables au printemps. L'*Impérieuse* était chargée de louis d'or,

ni plus ni moins que si elle eût été commandée par l'oncle de ma tante, celui qui a prêté à cinquante pour cent pendant toute sa vie, et qui doit être aujourd'hui passé au choix, patron de la chaloupe du mauvais riche de l'Évangile. Le capitaine de la frégate courait grand largue sur Louisbourg. Je me suis laissé dire que du temps des Français, cet endroit était une ville grosse, par comparaison, comme Québec ou Montréal. Elle avait des églises où les mères allaient offrir des cierges pour le retour de leurs garçons qui tenaient le large ; des quais, où les sœurs et les fiancées venaient embrasser les matelots qui débarquaient, et des auberges où on buvait un peu sec il est vrai, mais faut pas s'en fâcher : c'était du meilleur. Foi d'Acadien ! un fier coup de vent a dû passer tout de même par là-dessus depuis. Rien de rien aujourd'hui. Pas plus de Louisbourg que d'argent dans ma poche Quand j'y suis allé il y a dix ans pour me soustraire à un naufrage qui me tomba dessus au Cap Breton, je n'ai vu que des pierres, des arches effondrées, des creux, paraissant comme qui dirait des fossés comblés, et des herbes Saint-Jean où le pied faisait rouler des vieux boulets et des bombes qui n'avaient pas l'air fâchés de se remuer un peu. Les bourgeois de Louisbourg avaient le métier de se battre contre les Anglais, et comme il faut de l'argent pour ce commerce-là, l'*Impérieuse* leur en portait, en veux-tu ? en voilà ! Quand on vient avec une

bonne nouvelle, il faut s'attendre à être bien reçu. Arrivée en vue des côtes, la frégate hisse pavillon de France. Patati ! patatras ! cette politesse lui attire une volée de boulets dans le grément ; et pour lors, cinq vaisseaux de la ligne anglaise se mettent à bouliner après. Mais tout doucement, mes gars ! le capitaine de l'*Impérieuse* avait son idée.

—Allons ! commanda-t-il, hisse le grand foc ! borde les huniers ! brasse carré partout !

Ce qui fut dit, fut fait. Et comme il ventait grande brise, l'*Impérieuse* chargée de toile se mit à monter bon train, laissant derrière elle l'Anglais qui finit par ne plus être en vue. On était alors à la hauteur de Pictou, et le capitaine français connaissait le Havre-au-Caribou pour y être déjà entré. Il ne s agissait plus de tortiller : il fallait manger de la toile maintenant. Si l'on voulait jouer un bon tour à l'Anglais, c'était dans ce havre qu'il fallait se cacher. L'équipage se jette dans les chaloupes ; on prend la frégate à la remorque, et comme les matelots avaient du poil aux bras ; bernique ! quand l'ennemi se présenta, ni vue ni connue l'*Impérieuse :* je t'embrouille l'Anglais !

—Elle a dû passer par là, pourtant, disait un gros officier, qui se promenait sur la dunette, en portant son sabre, sur votre respect, comme si c'était un parapluie.

—Eh ! bien, nous l'attendrons ; répondit un

camarade, qui, lui n'était jamais pressé : histoire de boire de la bière.

Les cinq vaisseaux de ligne s'embossèrent par le travers du Havre-au-Caribou et se mirent à jongler sur leurs ancres, tandis qu'à bord chacun croyait que l'*Impérieuse* s'amusait à raguer le fond avec sa quille, ou que son équipage se sanglait le ventre pour ôter de la place à la ration.

Une semaine, quinze jours se passent; et comme dans la chanson,

Marlborough ne revient pas.

Las de tendre le piège, les Anglais finirent par chercher le renard, et envoyèrent leurs embarcations à la découverte : ce qui leur procura le plaisir de ne voir au fond du Havre-au-Caribou qu'une petite rivière, bonne tout au plus pour les goëlettes. L'*Impérieuse* était partie en fumée, et gros Jean comme devant, l'ennemi reprit le large, bien persuadé qu'il avait donné contre la frégate du diable en personne. Ce qui n'était pas vrai comme vous allez le voir.

Caraquette sortit une chique de tabac de sa blague, et la portant délicatement à sa bouche, reprit son histoire :

—Le docteur Harris demeurait le voisin de chez nous ; car moi qui vous parle, je n'ai pas toujours été dans le brai et dans l'eau salée. Caraquette a eu tout comme les autres un père

et une maison; mais il y a si longtemps de cela, que bientôt, lui seul se le rappellera. Le frère du docteur s'appelait Mathews, et un jour il demanda à mon grand'père :

—Prisque, connais-tu la rivière au Caribou ?

—Un peu, qu'il répondit; je l'ai remontée jusqu'à sa fourche.

—Eh! bien, prépare ton canot et nos fusils : nous irons demain y faire un tour.

Le lendemain, M. Mathews était déjà installé dans l'embarcation; mon grand-père partait quant et lui, et ils pagayaient dans la direction de la fourche, abattant un canard ici, remarquant un peu plus loin une belle talle d'arbres qui feraient de bons billots, pour le cas où on se déciderait à en faire, l'hiver prochain. Tout en devisant et en brûlant leur poudre, ils prirent la petite Rivière et couraient déjà dans l'Anse-à-Morrison, lorsqu'ils se trouvèrent en face de l'*Impérieuse*.

La frégate française était toute couverte d'herbes. Elle prêtait la bande à bâbord. Sa mâture, avec ses toiles roulées, se perdait dans la tête des arbres; et c'était là, dans ce berceau de feuillage, que l'*Impérieuse* était venue terminer sa campagne.

Le grand père Prisque grimpa le long des sabords. Il n'y avait plus de canons dans la batterie, et sabres, pistolets, fusils, haches d'abordage manquaient à l'appel. Tout avait été raclé. M. Mathews courut alors au plus

pressé. Il s'agissait de retourner à Pictou et d'y quérir de l'aide pour déhâler sa trouvaille. On ne flâna pas en route. Songez-y donc : le frère d'un docteur propriétaire d'une frégate, tout comme la Reine d'Angleterre ! Mais quand le régiment des pioches, des pelles des grues fut arrivé dans l'Anse-à-Morrison, répétition de la vieille farce. L'*Impérieuse* était au large. Aucun moyen d'indiquer aux grenouilles de la Rivière-au-Caribou le côté de sa dernière bordée.

—Mais comment soutenir que la frégate française avait repris la mer ? interrompit un sceptique.

—Je dis ce que je dis, repartit Caraquette en jetant sa chique et en chargeant sa pipe.

—Ce n'est pas la fin de ton récit, reprit Agénor Gravel. Cette nuit tu m'en as raconté bien plus long.

—C'est vrai, et faites excuses, reprit Caraquette en se rasseyant. J'allais oublier le principal. Que voulez-vous ? Il y a si longtemps que je répète l'histoire de la Frégate-aux-Trésors, que j'ai fini par croire que tout le monde la savait. Or donc, deux ans après le voyage de mon grand-père dans l'Anse-à-Morrison, un navire se mit en panne à l'entrée du Havre-au-Caribou.

—Allons ! mâte les avirons, pousse au large, en avant tribord ! commanda l'officier.

Pour lors, une chaloupe armée comme dans le bon temps des coups de haches et de pistolets,

prit le chemin que l'*Impérieuse* avait suivi cinquante-trois ans auparavant. Elle doubla la Petite-Rivière, et disparut. Le lendemain, les habitants trouvèrent à l'endroit où la frégate avait flambé, un grand trou et un coffre-fort pour de vrai, qu'on avait crevé à coups de barre d'anspect. C'étaient des Français qui étaient venus chercher le trésor de l'*Impérieuse*, et l'automne suivant, Gros-Louis chef des Micmacs, disait au grand-père Prisque, à qui il voulait emprunter :

—Frère, tu n'as pas besoin de mon billet pour régler cette affaire ; la parole d'un Micmac suffit.

Prisque avait la réputation d'être un finot : il se prit à rire sous cape. Gros-Louis était, comme qui dirait son matelot ; un type achevé de bon ami. Sous prétexte de lever le coude ensemble, ils s'étaient accostés ce jour-là pour parler d'argent.

—Mais les affaires sont les affaires, reprit le grand-père ; s'il fallait prendre la parole de tout le monde, que deviendrions-nous, grand Dieu ?

Lorsque Gros-Louis avait quelque chose dans le petit hunier il ne l'avait pas sous la quille. Il reprit comme si de rien n'était :

Je t'assure, frère, que tu ne perdras rien avec le chef micmac, Te rappelles-tu de la frégate l'*Impérieuse ?* Sa carcasse t'aurait rapporté de gros profits, le jour où tu trébuchas dessus. Quand les Français l'abandonnèrent, et avant de louvoyer à travers bois jusqu'à Shédiac, ils

la donnèrent en garde à mon père, le chef d'alors, et ils lui firent promettre de brûler l'*Impérieuse*, le jour où l'Anglais viendrait à l'éventer. Pendant bien des années le bâtiment resta tel qu'il avait été laissé par son équipage : mais un jour le frère du docteur Harris vint y toucher. C'était un Anglais celui-là ; et comme le chef était mort, le fils a relevé la parole donnée par le père. Pendant la nuit, je suis venu avec des gens de ma tribu mettre le feu à l'*Impérieuse*, sans regarder ce qu'il y avait dedans. Depuis longtemps, vois-tu, la France aime le Micmac. Elle l'a protégé pendant les grandes guerres d'autrefois. Il n'était que juste pour un chef sauvage de rendre service aux défenseurs de sa race. Je n'ai fait que mon devoir, en empêchant un navire français de devenir sans raison aucune, la propriété d'un docteur anglais.

—Sur terre comme sur mer, chacun à son idée, ajouta Caraquette en secouant sa pipe. Celle de mon grand-père Prisque était de ne prêter que sur garantie. Il serait à souhaiter qu'au jour d'aujourd'hui chacun en fît autant, et maintenant que j'ai filé mon nœud, à tantôt la tisane de M. Gravel, excusez la compagnie,

Inutile de dire que cette histoire, valut à Caraquette une ovation, qui se termina par l'arrivée d'un verre de vieux wiskey écossais, apporté avec mille précautions par le cuisinier.

Le narrateur but à notre santé. Une demi-

heure après, j'entendais dire à Agénor, tout en l'aidant à mettre pied à terre au Cap de Gaspé :

J'ai le tort, il est vrai, d'avoir le gosier en pente ; et pourtant chaque fois qu'il me tombe une goutte de *revenez-y* dans la cale, je ne sais ce qui s'y passe alors, mais les histoires se mettent à y fourmiller comme les rats dans la coque d'un vieux navire. Si nous avons l'occasion de naviguer encore ensemble, M. Gravel, je vous en conterai bien d'autres. En attendant, n'oubliez pas de grimper sur cette motte de terre : vous m'en direz des nouvelles.

Etendant la main devant lui, Caraquette indiquait alors le cap de Gaspé, l'un des promontoires les plus élevés de la côte sud du Saint-Laurent.

Géant tombé à l'entrée du golfe, il domine le flot de sa tête qui repose du côté du nord-est, sur un oreiller de 692 pieds de hauteur. Son vaste corps va se perdre dans l'intérieur des terres ; et ni la plume, ni le pinceau ne sauraient donner une idée de la sauvage grandeur qui plane sur les dépouilles de ce roi, mort dans les temps reculés de l'âge de pierre. Un de ses bras gigantesques repousse et contient dans un dernier effort les vagues de la baie deGaspé, pendant qu'au loin son immense poitrine, se soulevant une dernière fois, reste pétrifiée à une hauteur de quinze cents pieds, et renvoie au soleil les reflets de son armure grise et poussièreuse.

Au pied de la couche où dort le colosse, s'élevait jadis le Forillon. Bayfield l'appelle le *Flower Pot* et les marins anglais le désignent sous le nom de *Ship Head.* Il est vrai, pour être de bon compte, que les pêcheurs canadiens-français s'obstinent à lui donner le nom de la Vieille. Ce pilier se trouve à l'extrémité sud-ouest du cap de Gaspé. Il a changé plus d'une fois d'aspect, depuis le jour où la tempête est venu le séparer de la côte. Champlain dit dans un de ses voyages que ce petit rocher était "éloigné de la terre d'un jet de pierre et que sa pointe fort étroite était ombragée de pins sapins, bouleaux et autres méchants bois;" le temps a fini par raser complètement ce bouquet d'arbres. Avant le voyage de M. Ferland, le Forillon représentait assez bien "une tête de femme couverte d'une large coiffe, comme en portaient nos grand'mères canadiennes." Plus tard, ou moment de la visite de cet abbé, les traits "de la bonne dame" disparurent à leur tour, pour faire place à une nouvelle illusion d'optique. "Vue de la mer, écrivait alors le touriste canadien, cette roche ressemble tellement à un vaisseau portant toutes ses voiles, que les navigateurs, même ceux qui connaissent les lieux, y sont quelquefois trompés."

L'œuvre commencée par la tempête—dès les temps reculés où ce pays ne s'appelait pas même la Nouvelle France—a été achevée en 1851. Cette année-là, l'ouragan revint tordre et culbu-

ter le fameux rocher, que lavent aujourd'hui les vagues du golfe.

Ancré par le travers de ces falaises grises, taillées à pic, tachetées çà et là par des bouquets de sapins, le *Napoléon III* tanguait légèrement, la poulaine tournée vers ces petites grottes, qu'en ses jours de colère le Saint-Laurent est venu creuser au pied du sombre promontoire.

L'ascension du cap de Gaspé est roide, mais on arrive à la cîme par un assez bon chemin. Une fois sur le sommet, le voyageur est amplement récompensé de ses fatigues, par le panorama grandiose qui se déroule devant lui.

—J'écrirais volontiers un nouveau livre, nous disait un de nos compagnons de voyage—excellent romancier à ses heures—pour avoir l'occasion de placer ici une scène de meurtre, d'incantation ou d'épouvante.

—Va pour le roman inédit, répliqua Gravel, tout en se laissant glisser sur le gazon, et en examinant curieusement la formation géologique du promontoire. N'oublie pas surtout d'informer tes lecteurs que le cap de Gaspé est un bloc de calcaire. Il appartient au terrain silurien supérieur. Cet endroit abonde en fossiles ; et je me rappelle qu'ici, Sir William Logan a collectionné de grandes colonnes crinoïdales, des tiges aplaties de plantes marines, des restes de fucoïdes, et une variété considérable d'espèces non déterminées.

—Et de plus le Forillon placé jadis au pied de

ce cap a donné son nom à toute la Gaspésie, repris-je à mon tour ; heureux de n'avoir pas l'air de me laisser enfoncer par l'érudition toujours croissante de ce gascon d'Agénor. L'abbé Laverdière ne dit-il pas dans une des savantes notes de son édition de Champlain, que les Indiens avaient donné à cette aiguille de pierre le nom *Kaste pioui*, mot dont la traduction littérale signifie "ce qui est séparément" ? D'un autre côté, mon frère Jules, lors d'un voyage fait au Saguenay et sur les bords du lac Saint-Jean, m'écrit qu'il a entendu un Montagnais nommer le cap où nous sommes *Guihakspèque*, deux mots qui, en langage chrétien, veulent dire " la fin de la terre."

--On en a fait autant pour un des promontoires de la côte de Bretagne ; ce qui prouve que nous serions alors chez le frère de lait du cap Finistère—*finis terrae*--repartit Agénor, en épinglant un bouquet de fraises à sa boutonnière.

La vue de cette grappe appétissante mit fin à la lutte courtoise que menaçaient de se livrer l'étymologie et la géologie. L'inspecteur des phares était allé choisir le terrain destiné à l'emplacement d'une lumière que le ministre de la marine se proposait de faire ériger ici, (*) et pendant que ce personnage officiel donnait

(*) Ce nouveau phare a été allumé en 1873. Il est carré, construit en bois, et porte une lumière rouge. Un sifflet d'alarme est placé ici, et pendant le gros temps, les brumes, les tempêtes il se fait entendre dix secondes par minute, laissant un intervalle de cinquante secondes entre chaque

ses instructions, la seule idée de cueillir des fraises nous éparpilla au milieu des marguerites et des trèfles odorants. Nous étions redevenus pendant cette demi heure des écoliers en vacances. Ce ne fut que les mains rougies et parfumées par le jus de cette rosacée délicieuse que nous rentrâmes à bord. Notre chaloupe avait plutôt l'air d'une corbeille chargée de fruits et de fleurs des champs, que de la baleinière d'un navire de l'État. Chacun avait voulu emporter un bouquet pour en orner le salon du *Napoléon III*, et pendant qu'aïdé de nos conseils, le maître d'hôtel faisait un choix, l 'officier de service, impassible sur le banc de quart, donnait l'ordre de courir sur le cap des Rosiers.

Ce dernier endroit est séparé du Forillon par la Grande Grève, poste de pêche, qui en 1770, était exploité par la maison Janvrin, de Jersey. La mine de plomb du petit Gaspé ne se trouve guère loin de ce village. On chuchotait même à bord d'y organiser une excursion, lorsqu'au débarquement, on vint nous apprendre que des lettres et des journaux nous attendaient au cap des Rosiers. Il n'y avait pas à hésiter : ceux qui ont tenu la mer pendant des mois sans recevoir de nouvelles, me comprendront.

Le cap des Rosiers est un banc d'ardoise grise,

coup. Par un temps calme, ou avec vent arrière, le son de cet appareil est perceptible à huit ou treize milles, tandis que par les temps d'orage et avec vent debout, on ne l'entend guère qu'à trois ou six milles, selon l'état de l'atmosphère. (*Notes officielles.*)

peu élevé, sur lequel est bâti un phare dioptrique, fixe, de première classe. Il porte une lumière blanche. La tour a cent douze pieds de hauteur. Elle domine de cent trente-six pieds le niveau du golfe. Pendant le brouillard et les gros temps, on tire le canon d'heure en heure.

En l'absence du gardien, madame Trudeau nous fit les honneurs de sa maison, résidence spacieuse, propre et qui touche au confort aristocratique. De tous les phares du Saint-Laurent, celui du cap des Rosiers est le plus agréable à habiter. Ici, le gardien n'a pas à lutter contre l'isolement et l'abandon Le gouvernement lui donne un logement de rentier Tous les jours, le télégraphe se charge de le mettre au courant de ce qui se passe dans le monde. Un courrier y arrive tant bien que mal ; le prêtre et le médecin sont à la porte : et si le salaire n'est pas très élevé, le gardien a l'avantage d'être payé régulièrement. Que peut-on désirer de plus ? Je connais de par le monde, un philosophe, vieux rat de bibliothèque qui, à ces conditions-là, consentirait volontiers à venir s'enfouir ici, pour le restant de ses jours.

Bayfield dit, qu'au cap des Rosiers, un navire peut s'abriter par un vent de nord-ouest, bien que l'ancrage y soit mauvais, mais que par un vent d'est le ressac est terrible sur cette côte. Nous devions constater cette observation à nos dépens.

Lors du dernier voyage de la baleinière entre le phare et le steamer, la brise qui était faible, s'accentua, et tourna tout-à-coup dans la mauvaise direction. Le signal fut donné de rallier au plus vite. Il était trop tard pour nous. Arrivés près de l'observatoire météorologique du cap des Rosiers, nous vîmes sur la crète d'une lame notre embarcation. Chargée de quatorze personnes et de quinze cents livres de poudre, elle se traînait péniblement vers le *Napoléon III.* L'embrun des vagues la couvrait : mais elle ne s'en défendait pas moins contre la mer, et elle finit par arriver saine et sauve le long du bord. Un nouveau signal nous avertit qu'on reviendrait nous prendre, dès que le vent changerait. Comme la nuit tombait, nous crûmes prudent de nous mettre à couvert de la bise, et de quitter cette éminence, d'où, en 1759, l'officier français chargé de faire le guet, aperçut les premiers vaisseaux de l'escadre de Wolfe, et courut prévenir le gouverneur de Québec, de l'arrivée de l'ennemi. Un bon feu de bivouac flambait déjà sur la grève. Pendant que le vent attisait les braises, et qu'il faisait pétiller un monceau d'épaves, roulés dans nos manteaux, nous devisions entre nous, couchés sur un lit de ces petits cailloux ronds, veloutés, brillants, qu'on néglige de ramasser ici, mais qu'on va quérir à grands frais aux États-Unis, pour en orner les allées de nos jardins. Auprès de nous le *refoul* de la mer, comme disent si poétiquement les Acadiens,

venait déferler avec bruit sur le rivage ; et ces voix incessantes et mystérieuses qui montaient de l'abîme, répandaient dans nos âmes, je ne sais quelle poignante sensation de mélancolie.

—A chaque fois que le golfe se tourmente comme cela, nous disait le gardien du Rocher-aux-Oiseaux, M. Whelan,—qui venait de passer un congé à Québec—il me semble y démêler encore les gémissements et les cris d'appel des passagers du *Carrick*.

—Qu'est-ce que c'était que le *Carrick* ? fit Agénor, en mordant dans une sandwich qu'il avait eu la précaution de glisser dans sa poche.

Le *Carrick* était un navire chargé d'émigrants irlandais, répondit d'un ton triste, le gardien. Il est venu se jeter ici, le 18 mai 1847. Cette date je me la rappellerai toute ma vie ! Moi qui vous parle, j'ai retiré de la mer les corps de quatre-vingt-dix-sept passagers, hommes, femmes, vieillards, enfants ; et vingt cadavres ont été mangés sous nos yeux par les marèches ; ce qui porte à cent-dix sept le nombre des noyés.(1)

—Mais le capitaine avait tout de même une drôle d'idée de venir louvoyer ainsi sur cette grève, maugréa Gravel entre ses dents.

—Le capitaine Thomason était un ivrogne, repartit M. Whelan. Ces gens-là louvoyent où ils le peuvent. Nous avions réussi à établir une communication entre la grève et le navire en

(1) La marèche est le requin du Golfe Saint-Laurent.

perdition. A peine ce moyen assuré, le capitaine s'empressa de déserter, abandonnant à son bord six matelots ; et réussissant, je ne sais trop comment, à se faufiler le long du câble, il vint tomber à moitié ivre sur les cailloux du rivage. Sa première question, dès qu'il rouvrit les yeux, fut de nous demander sur quel point de l'Anticosti il venait de toucher ! Nous le laissâmes cuver son rhum sans lui répondre ; et quant aux morts, nous les enterrâmes dans deux fosses séparées. Une d'elles se trouve sous cette butte qui traverse le chemin du roi : l'autre a été creusée à peu près vers l'endroit, où M. Agénor est couché en ce moment.

Gravel fit un haut-le-corps qui le remit lestement sur ses deux jambes.

—Cela n'est pas chrétien, nous dit-il, de fouler ainsi la tombe des morts. La dépouille de celui qui a pleuré, aimé, prié, souffert, espéré ne peut être assimilée à la carcasse d'un animal mort du charbon, et qu'on se hâte d'enfouir dans le premier trou venu. M'est avis que le ministère de la marine, la municipalité du cap des Rosiers, ou mieux encore, les sociétés de Bienveillance Irlandaise, feraient acte de charité patriotique, en relevant les corps de ces naufrages, et en les mettant dans un cimetière entouré d'un enclos et surmonté d'une croix. Il fait peine de voir un chemin public passer ainsi sur l'endroit où des morts sont venus chercher le dernier sommeil. Il fait peine surtout de savoir qu'ils ne

sont plus visités que par les chiens, les poules, les pourceaux.

Cet épisode de la mer n'était guère propre à nous remettre en gaieté. Pendant une heure et plus, nous restâmes ainsi, causant à voix basse autour du feu. Sur ces entrefaites, le vent tomba. La mer s'aplanit ; nous entendîmes une voix qui nous hélait :

—Ohé ! de la grève ?

C'était le lieutenant LeBlanc. Il était temps de retourner à bord.

L'aube nous prit loin de la frontière de l'ancien gouvernement de Nicolas Denys. Depuis quelques heures nous avions quitté le golfe pour rentrer dans le Saint-Laurent, qui commence à la lumière du cap des Rosiers (1). Ce dernier phare n'était plus même visible. Le *Napoléon III* réparant le temps perdu, approchait déjà du cap de la Madeleine. Pendant la nuit, nous avions passé par bâbord l'Anse-au-Griffon, ainsi nommée, peut être, en souvenir du griffon qui entrait dans les armes du comte de Frontenac. Ici, Bayfield, toujours si exact d'habitude, s'est laissé empoigner par l'imagination. Il a eu l'idée cocasse d'appeler ce lieu *Griffin's Cove* (2).

(*) D'après Malte-Brun, la masse d'eau que le Saint-Laurent déverse dans l'océan est évaluée à 57,335,700 mètres cubes, par heure. *Vide* Géographie Universelle de Malte-Brun, refondue par Th. Lavallée, tome VI.

(2) Ne pouvant angliciser la race on tient à se rattraper sur le pays. Pendant que la carte de l'amirauté anglaise se contente d'estropier les noms, et d'écrire Pabos *Pabou*, la

Derrière cette anse viennent à la file la Rivière-au-Renard, le Grand-Etang, la Grande Vallée, villages et postes de pêche, jetés dans les petites baies qui çà et là rompent la monotonie de ces côtes. La Rivière-au-Renard est un bourg considérable. Il possède une belle église catholique, et jouit de la réputation d'avoir en face de sa grève, des fonds excellents pour la morue. De plus la Rivière-au-Renard se trouve être le point de la terre ferme le plus rapproché de l'île d'Anticosti.

On dirait que Dieu a créé pour l'homme, certains jours, que ce dernier ne peut oublier. Certes, le matin où nous débarquâmes au Cap de la Madeleine, ne saurait être confondu avec les autres (1). L'atmosphère était tellement pure et sereine, que l'œil atteignait à des distances infinies. Une légère fraîcheur de la mer annonçait une journée tempérée. Les poumons se remplissaient d'un air vivifiant, et mis en belle humeur par ces heureux pronostics, le jarret souple et solide, nous étions déjà rendus sur la galerie du phare. De là, je pouvais embrasser un de ces panoramas, comme je ne me souviens

Table-à-Rolland le *Table Roulante*, un Anglais, M. Jeffery, a tenu à casser les vitres. Il remplace hardiment les noms de la Baie-des-Chaleurs, de Percé et du Grand-Etang par ceux de *Heath Bay*, de *Pierced Rock* et de *Great Pond*. Jusqu'où cette anglomanie géographique doit-elle s'étendre chez nous ? *Quien sabe* ?

(1) Le Cap de la Madeleine est désigné sous le nom de Cap Montmorency par Jacques-Cartier.

plus d'en avoir contemplé, depuis mes courses à travers les Andes. Devant moi la mer immense, profonde, toujours bruissante, allait se perdre à l'horizon. Sous mes pieds, le cap s'élançait perpendiculairement de la grève, et venait offrir à la brise le parfum de ses prairies de trèfles blancs et de marguerites. Derrière un banc de sable, que la mer façonne tous les jours en croissant, la rivière de la Madeleine nouait ses méandres. La tranquillité n'en était troublée que par la truite, par le saumon qui sautaient. Au loin, ce tableau magique se heurtait, s'arrêtait brusquement aux contre-forts des monts Shikshoks, qui laissaient flotter au vent leur sombre chevelure de sapins. Une partie de ce paysage incomparable était inondée par les feux du soleil levant. Seul, le moulin de la Madeleine et les quelques maisons qui l'entourent, restaient encore dans la pénombre.

J'étais en extase devant ces merveilles de Dieu, et je ne saurais dire combien de temps cela durait, lorsqu'une main se posa sur mon épaule. Je me retournai. J'en atteste mes compagnons de voyage, Méphistophélès se dressa devant moi, portant toujours sa tête de satyre, ornée—sans doute pour la circonstance—d'une longue barbe tressée en deux mèches, et qui lui descendait jusqu'à la ceinture. Je ne savais que dire. Toutes sortes d'histoires, plus épouvantables les unes que les autres, me trottaient déjà dans la tête. Il ne fallait pas se faire illusion : nous

venions d'aborder à ces rivages redoutés, où pendant des siècles a gémi le Braillard de la Madeleine. Il ne me restait plus qu'à me signer, ou tout au moins à essayer de contourner la queue du diable sans tirer dessus—délicate opération qui doit être familière à plus d'un de mes lecteurs—lorsqu'une voix claire, sortant de ce corps de bouc, me dit :

—*Fine morning, sir ?*

Le diable parlerait-il anglais, pensai-je aussitôt, et cette grave question n'aurait-elle pas été oubliée par quelques théologiens ?

Ce problême pouvait m'entraîner loin ; lorsqu'un des officiers du *Napoléon III* arriva fort à propos pour me présenter à mon interlocuteur, qui n'était autre que le gardien du phare de la Madeleine. Une mauvaise étoile avait voulu que notre rencontre avec ce personnage excentrique eût lieu après son déjeuner. Or, dans les temps mythologiques, cet original aurait au moins été l'égal d'Eole. De nos jours, il ne fallait pas songer à pareille promotion ; et le phénoménal gardien se contentait de prêcher en action, certaines théories bien arrêtées qu'il avait sur les vents et sur les courants stoma. chiques. Notre présence l'avait mis en veine. Il fit tant et si bien, que la position ne fut tenable, que lorsque le dernier d'entre nous eût réussi à s'esquiver par l'escalier de la tour pen-

dant que resté maître du terrain, ce formidable émule de frère Etienne,

> Riant à perte d'haleine
> Et frappant sur sa bedaine
> Amorçait un second coup.

Battu, mis en pleine retraite, je descendais lentement le sentier qui conduit à l'entrée de la rivière, lorsque je rencontrai un Français du nom de Briard. Né à Grandville, ancien artilleur, depuis trente-huit ans il habitait ici, et ne cessait d'aspirer au jour où il lui serait donné d'aller " revoir sa Normandie. " Je ne sais trop comment cela se fit ; la conversation tomba sur le Braillard de la Madeleine. Chacun sait que cet être merveilleux séjournait près de la rivière de ce nom, et que pendant la nuit, il ne cessait de pousser des lamentations épouvantables.

—" Etait-ce l'âme d'un naufragé, disait M. Ferland, qui demande la sépulture chrétienne pour son corps et les prières de l'Église pour lui-même ? Est-ce la voix d'un meurtrier condamné à expier son crime au lieu même où il l'a commis ? Les écumeurs de mer qui ont rôdé sur ces côtes ne se sont pas toujours bornés à dépouiller les naufragés ; ils ont essayé quelquefois de s'assurer de l'impunité par l'homicide, convaincus que la tombe est muette et ne révèle point de secrets."

François Briard n'avait pas lu l'abbé Ferland ; il n'était guère en mesure de répondre à ces

deux interrogations ; mais ce qu'il savait, il ne se gênait pas pour le raconter :

—Depuis trente-huit ans que je cours cette côte, nous assura-t-il, il ne m'est pas arrivé une seule fois d'entendre pleurer le Braillard de la Madeleine. Néanmoins, voici ce que je me suis laissé dire par Joseph Dion, qui vit encore, et fut longtemps au service du curé Painchaud. Ce dernier s'adonnait à passer par ici. Sur sa demande, le capitaine de la goëlette mit en panne, pendant que le prêtre se rendait à terre. Quatre heures de temps, le Braillard hurla comme il ne l'avait pas encore fait de mémoire de vieillards ; mais tout-à-coup les lamentations cessèrent, et le curé Painchaud héla la chaloupe. Dès qu'il eut mis le pied à bord, chacun remarqua que sa soutane était trempée de sueurs ; et aux questions qu'on lui fit, l'abbé ne voulut jamais répondre. Nul ne sut ce qui s'était passé dans le bois. Une seule chose demeura positive : depuis cette nuit-là les matelots du large n'entendent plus les lamentations du Braillard de la Madeleine. Ce ne fut que longtemps après ce voyage, que le curé dit à Joseph Dion, du moins ce dernier me l'a juré :

—Si jamais tu vas au Cap de la Madeleine, n'oublie pas, Joseph, de te rendre jusqu'à l'endroit où deux ruisseaux se rencontrent. Là, sous deux épinettes poussées *en croix*, tu trouveras quelque chose que le Braillard de la Made-

leine était obligé de garder, jusqu'au jour de sa délivrance.

Et Joseph a-t-il trouvé ce quelque chose ? demandai-je à M. Briard.

—Il est venu ici. Nous avons travaillé ensemble ; mais nos recherches ont été inutiles. Le feu des bois avait brûlé les deux épinettes ; et maintenant il n'y a plus que les deux ruisseaux qui continuent à se rencontrer, ajouta le Normand, en nous regardant d'un air madré.

—Je ne crois pas, reprit Agénor Gravel, qu'il y ait mieux qu'ici, un coin du fleuve et du golfe Saint-Laurent où l'esprit populaire ne place un loup-garou, la chasse-galerie, un feu-follet ou un lutin quelconque. Celui qui recueillerait toutes ces légendes ferait un travail original et des plus curieux. Le récit de M. Briard vient de me rappeler l'histoire de ces voix mystérieuses de l'Ile-du-Prince-Edouard qui sont disparues comme celle du Braillard de la Madeleine. Elles avaient attiré l'attention d'un de nos évêques, et puisque nous passons une partie de la journée ici, vaut autant lire que flaner.

Tirant alors de sa poche le " Journal de deux voyages apostoliques dans le golfe Saint-Laurent, faits en 1811 et 1812 par Monseigneur Plessis," Agénor offrit un cigare à l'ancien artilleur de Louis Philippe, et n'attendant guère une réponse, nous lut l'étrange passage que voici :

" Depuis environ six ans, on entend parler dans toutes les chapelles acadiennes de l'île

Saint-Jean—celle de la baie de Fortune exceptée—des voix, ou plutôt une voix, tantôt charmante et tantôt soupirante, dont plusieurs personnes se trouvent singulièrement affectées. La voix soupirante est celle d'une personne qui serait dans une affliction sourde et profonde, la voix chantante est celle d'une femme ou d'un enfant qui se fait entendre au-dessus de celles des chantres ; car, c'est pendant que l'office se chante que l'on entend cette voix glapir, mais surtout pendant les litanies du Saint nom de Jésus qu'il est d'usage de chanter le dimanche pendant la messe. Tous les assistants n'entendent pas cette voix en même temps ; ceux qui l'ont entendue un dimanche dans une église ne l'entendent pas toujours dans une autre, ou le dimanche suivant. Il en est qui ne l'ont jamais entendue. Quelquefois elle est entendue d'une personne et ne l'est pas d'une autre, placée dans le même banc. Cependant plusieurs sont frappés du son de la voix gémissante, jusqu'à en tomber en pamoison. S'il n'y avait que des femmes et des enfants qui affirmassent la chose, on pourrait tout uniment l'attribuer à une imagination échauffée, mais, entre plus de cent personnes qui l'ont entendue dans la seule église Rustico (1), et peut-être dans celle de Malpec,

(1) Rustico a été desservi pendant quelque temps par l'abbé de Calonne, frère de l'infortuné ministre de Louis XVI et ancien rédacteur du *Courrier de l'Europe*, publié à Londres. L'abbé de Calonne est mort dans l'Ile-du-Prince-Edouard, en 1822.

il y a des gens de tout âge, des esprits sensés et solides ; tous rapportent la chose uniformément, sans avoir aucun intérêt à la maintenir, puisqu'ils en sont fatigués et affligés. Ces voix n'ont pas épargné les cabanes, où les Acadiens, occupés au loin à l'exploitation du bois, se réunissaient le dimanche pour chanter quelques cantiques. Elles ont même traversé à Shédiac, où l'on n'a cessé de les entendre que depuis le dimanche de Quasimodo 1811."

—" J'ai nié cela, disait au prélat, un des hommes les plus sensés de Rustico, aussi longtemps que je l'ai pu, car je ne suis pas du nombre de ceux qui entendent. Mais ce nombre a tellement crû, et il s'y est trouvé des personnes si graves, si incapables de mentir ; j'en ai tant vu se mettre en dépense et faire prier pour les âmes du purgatoire, dont ceci leur semblait être le langage, que j'aurais cru être coupable de témérité, si j'avais résisté plus longtemps à la persuasion générale.

" Que conclure de tout cela ? qu'il y a des voix qui se font entendre, et cela dans des lieux où il n'y a point de ventriloques, où le peuple n'est pas assez rusé pour être soupçonné d'aucun *prestige*, où la disposition même des édifices ne s'y prêterait pas. Mais quelles sont ces voix ? D'où viennent-elles ? Pourquoi se font-elles entendre ? Par quelle raison ne sont-elles pas entendues de tout le monde ? Pourquoi les églises écossaises en sont-elles exemptées, en même

temps que celles des Acadiens en sont si affligées ? C'est sur quoi chacun peut former telles conjectures qu'il lui plaira. L'évêque après avoir entendu là-dessus plusieurs personnes, se borna à dire par manière de consolation, que ces voix n'ayant réellement fait de mal à personne, il importait peu qu'elles cessassent ou continuassent de se faire entendre."

—Ce cas me serait aussi difficile à juger que celui du Braillard de la Madeleine, et appelé à se prononcer, Solomon n'aurait pas mieux décidé que cet évêque, ajouta Gravel en fermant son livre.

L'endroit où nous étions semblait se prêter à ces récits merveilleux ; et je ne sais trop jusqu'où les voix mystérieuses de l'Ile-du-Prince-Edouard nous auraient entraînés, si par un habile mouvement de flanc un de nous n'eût mis la conversation sur la pêche et sur la chasse.

—Dans les bois qui courent en arrière du cap de la Madeleine, disait M. Briard en répondant à nos questions, la loutre, la martre, le vison peuvent être trappés en assez grande abondance. Le caribou s'y rencontre même fréquemment ; mais personne ne songe ici à s'occuper de la chasse. Quant à la pêche, elle n'est pas aussi bonne que dans le golfe, et bien que je sois locataire de la rivière qui coule à vos pieds, je n'ai guère à m'en réjouir, et je suis démonté du peu de saumon qu'on y prend.

Pendant que l'artilleur Briard nous faisait part de ses déboires, entremêlés de légendes et

de renseignements sur le pays où nous nous trouvions, on entendait monter de la rivière un bruit de battoirs, entremêlé de rires, de fredonnements. C'était un groupe de laveuses. Les bras nus, la chevelure nouée par une faveur noire ou rose, elles blanchissaient le linge du dimanche. Tout à coup, une d'elles, grande fille, brune, à la taille élancée, se prit à chanter d'une voix douce, mais forte. Elle disait ce vieux noël qui se répète encore souvent dans nos chaumières canadiennes. Autour d'elle, ses compagnes écoutaient, puis le couplet terminé elles faisaient gaiement refrain :

—D'où viens-tu bergère,
D'où viens-tu ?

—Je viens de l'étable
De m'y promener :
J'ai vu un miracle
Ce soir arrivé.

—Qu'as-tu vu bergère,
Qu'as-tu vu ?

—J'ai vu dans la crèche
Un petit enfant
Sur la paille fraiche
Mis bien tendrement.

—Rien de plus bergère,
Rien de plus ?

—Saint' Marie sa mère
Qui lui fait boir, du lait,
Saint Joseph son père
Qui tremble de froid.

—Rien de plus bergère,
Rien de plus ?

—Y a le bœuf et l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffant l'enfant.

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?

—Y a trois petits anges
Descendus du ciel,
Chantant les louanges
Du Père Éternel.

Rien de touchant comme ce noël et ce doux refrain qui montaient vers Dieu, du milieu de cette création sauvage, et qui s'en allaient ra-

conter à la mer et aux forêts, les commencements de la rédemption de l'homme. Nous étions devenus tout oreille, mais en se retournant, la brune fille nous avait aperçus. Malgré nos supplications, nous ne pûmes retirer de la belle laveuse que ces paroles du refrain :

Rien de plus, bergère
Rien de plus.

Ce fut ainsi que se passa une des dernières journées de notre croisière. Nous l'employâmes à causer, à prendre des croquis, des notes, à pêcher de la truite, à herboriser ; et comme les heures s'écoulent vite ainsi, quand l'ordre d'embarquer arriva, il nous sembla qu'il n'était encore que le matin. Le soleil annonçait pourtant qu'une autre journée venait de faire faire à chacun de nous, un nouveau pas vers la tombe. Comme Auguste mourant, l'astre du jour avait voulu, ce soir-là. poser sur son front le plus beau de ses diadèmes. Il était fait de nuages, sur lesquels, s'étaient incrustées des pierreries, dont les feux auraient fait pâlir les diamants de Golconde: Tout autour se croisaient les scintillements, les reflets de milliers de topazes, d'escarboucles. Ils se détachaient en relief, sur un fond d'or, plus pur que ne l'étaient les lingots de Montézuma. Lentement le vieux monarque s'éteignit ; et quand il eut laissé tomber sa tête royal dans la nuit, un long rideau tissé d'une pourpre, telle que n'en a jamais connue Sidon, fut tiré sur la nature en deuil. Des extrémités

du pôle, les ténèbres accoururent en foule. En passant, elles étendaient leurs ailes sur le fleuve ; et commençant bientôt sa vigile nocturne, le phare de la Madeleine alluma sa lanterne. Toutes les deux minutes elle répandait sa lumière rouge et blanche sur les eaux noires du Saint-Laurent ; mais sitôt ces éclats disparus, l'ombre envahissait le large, et le flot n'était plus irradié que par les phosphorescences de notre sillage. Nous remontions vers le cap de Chastes.

Le voyage devenait rapide maintenant. La croisière tirait à sa fin. Une fois ce phare ravitaillé, nous avions l'ordre de nous rendre à Québec. Avant d'arriver au cap de Chastes—ainsi nommé par les premiers navigateurs du Saint-Laurent, en souvenir du commandeur Aymard de Chastes, qui avait obtenu du roi de France une commission pour fonder un établissement au Canada, et qui,—plus tard fut gouverneur à Dieppe—le *Napoléon III* devait passer devant le Mont-Louis et Sainte-Anne-des-Monts, joli village, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir plus tard.

Ce fut un peu plus haut au Cap-à-la-Baleine—désigné dans la carte géographique de Dawson sous le nom de Cap-à-la-Balance,—que se termina brusquement le premier voyage d'exploration de Jacques-Cartier. " Nous ne faisons autre chose qu'aller et venir selon le vent, écrivait ce marin, et tirâmes pour cette raison vers la terre pour tacher de gagner un cap vers le sud qui

était le plus loin et le plus avancé en mer que nous puissions découvrir, mais étans proches de là, trouvâmes que c'étaient rochers, pierres et écueils." La marée portait alors contre le vent et en voulant faire une manœuvre, Jacques-Cartier eut la douleur de voir une de ses barques heurter un rocher, de sorte qu'il leur " fallut tous sortir hors pour la marée." Mais le découvreur Malouin savait surtout prendre une décision. On était rendu au samedi, le premier Août 1534. Il constata que la saison des grands vents d'est approchait. Il fallait agir de suite. Capitaines, mariniers et compagnons furent donc sommés à son bord ; et ce conseil décida de retourner en France (1).

(1) Jacques-Cartier relate ainsi ces faits dans son premier voyage :

" La marée survint avec une telle impétuosité qu'il ne nous fut jamais possible de passer avec treize avirons entre la longueur d'un jet de pierre, si bien qu'il nous fallut quitter les barques et y laisser partie de nos gens pour la garde, et marcher par terre quelque dix ou douze lieues, jusqu'à ce Cap où nous trouvâmes que cette terre commence à s'abaisser vers Sud-Ouest. Ce qu'ayans vû et étans retournés à nos barques, revinmes à nos navires qui étaient déjà à la voile, qui pensaient toujours pouvoir passer outre ; mais ils étaient avallés à cause du vent de plus de quatre lieues du lieu où nous les avions laissés, où étans arrivés fimes assembler tous les capitaines, mariniers, maîtres et compagnons pour avoir l'avis et conseil de ce qui était le plus expédient à faire. Mais après qu'un chacun eût parlé, l'on considéra que les grands vents d'Est commençaient à régner et devenir violents, et que le flot était si grand que nous ne faisions plus que ravaller, et qu'il n'était possible pour lors de gagner autre chose ; même que les tempêtes commençaient à s'élever en cette saison en la Terre-Neuve, que nous étions de lointains païs, et ne savions les hasards et dangers du retour, et pour ce, qu'il était temps de se retirer."

L'abbé Casgrain est aussi d'avis que le premier voyage de Jacques-Cartier au Canada, se termina au Cap-à-la-Baleine.

Dans la vie je ne connais rien de plus attrayant que le voyage. Ce mot renferme tout ce qui convient à une nature puissante, virile. N'est-ce pas pour ce privilégié, pour le voyageur, que sont réservés les luttes, le danger, l'imprévu, les études attrayantes, les découvertes, les observations, tout ce qui constitue le véritable travail ? De ces choses, je parle en enthousiaste. J'y ai mordu. Dès que l'occasion se présente de courir par monts et par vaux, j'en profite. Au milieu des plaisirs que cache le voyage, je n'en connais pas de plus parfait que celui du *retour*. Lorsque ce mot circule à bord, les visages s'épanouissent. Pour le matelot, voyez-vous, le retour, c'est le moment où il embrasse Josette, où il porte ses économies à sa famille, boit un bon coup avec les amis. Pour l'officier, c'est l'heure du repos, de la promotion peut-être, des fêtes, des plaisirs à coup sûr. Pour le voyageur, c'est la veillée dans le cabinet de travail, auprès de la petite bibliothèque, où s'étalent des bouquins aimés, dorlotés comme des enfants. C'est le vieux fauteuil d'où l'on raconte gaiement ce que l'on a vu ; et où quelquefois on finit par s'assoupir, en rêvant au balancement de la vague, aux plaintes du vent de Nord-Est.

Certes, l'idée du retour ne causa pas autant de plaisir aux compagnons de Jacques-Cartier, que cela en fit au personnel du *Napoléon III*. Chacun était pressé d'arriver. A peine prîmes-nous le temps de jeter un coup d'œil sur cette

plage désolée du cap de Chastes, où—en 1813—le premier régiment d'infanterie royale anglaise vint faire naufrage. Nos cœurs étaient ailleurs. Notre pensée courait bien au-delà de ce lieu que Champlain décrit comme " étant assez haut, fait en forme de pain de sucre et fort écore." Pour ma part, j'allais goûter de nouveau les joies pures du foyer. Je revenais conter à mes vieux parents les choses que j'avais apprises en route. La famille se groupait alors autour de moi ; et l'imagination courant au-devant de tous ces plaisirs, je voyais déjà mes récits en butte aux douces plaisanteries de ma sœur, cette blonde et sainte Alice que la mort est venue m'enlever depuis. Pendant ce rêve charmant le steamer remontait le fleuve à grande vitesse. Son passage était télégraphié le long de la côte ; et quand, après avoir prolongé le roc de Québec, nous vîmes jeter notre passerelle sur le quai de la Reine, je trouvai là mon père, ma sœur Augusta, mes frères Napoléon, Henri qui m'attendaient avec impatience.

Eux aussi s'en sont allés sous les cyprès !

En cinq ans ma destinée a été d'être frappé aux sources de la vie, et j'ai collé mes lèvres sur les couvercles de huit tombeaux !

Seigneur quand donc pourrai-je,
Sous le linceul de neige,
Prendre la place où l'on dort ?

Au milieu de ces deuils, le travail, grand consolateur et frère de la prière, est venu me

visiter. J'ai refait avec Jacques-Cartier, avec Champlain, avec les premiers pionniers de ma race, au Canada, l'itinéraire parcouru par le *Napoléon III.*

Ces retours vers le passé, m'ont fait comprendre cette pensée d'Alfred de Vigny : le beau moment d'un ouvrage est celui où on l'écrit.

Que de douces distractions, que de journées d'indépendance ne dois-je pas à ces chères études ?

Un matin, je me livrais avec une nouvelle ardeur au travail, lorsque la porte de mon cabinet s'ouvrit : c'était Agénor Gravel.

—Enfoui dans ton fromage de Hollande, tu ne sais guère ce qui se passe, me dit-il. La débâcle se fait. La glace du lac Saint-Pierre passe devant Québec. Elle enlève des quais entiers, fait sombrer tout sur son passage, et vient de couler dix-sept steamers, entr'autres le *Napoléon III.*

D'un bond nous fûmes dans la petite rue de Champlain, et de là sur le lieu du désastre.

Il n'y avait rien d'exagéré dans cette sinistre nouvelle. Partout on ne voyait que débris, que désolation.

Le *Napoléon III* avait coulé par l'avant.

A dix pieds du quai, son couronnement appuyé disaient les uns, sur un bloc de glace, les autres sur une épave sous-marine, sortait seul hors du fleuve. Le lieutenant LeBlanc s'y promenait, tout comme aux jours où il était de quart.

—Vous voyez, messieurs, que je n'abandonne pas mes amis dans la détresse, nous dit-il, d'un ton qui était loin d'être gai.

Il ne faut pas se décourager pour une débâcle, mon vieux LeBlanc, répondit Agénor Gravel. Tout n'est pas perdu. La science possède assez de moyens pour renflouer le *Napoléon III.* Si Dieu nous prête vie, quelque chose me dit que nous n'avons pas encore fait notre dernier voyage à son bord. Cette année le ministère de la marine me charge d'une mission archéologique pour la Baie-des-Châteaux : et je tiens à aller au Labrador avec vous.

—Va pour le Grand Nord ! répondit mélancoliquement LeBlanc. Si on me le commande, j'irai tout de même sans le *Napoléon III.* C'est mon métier d'obéir. Mais voyez-vous, je l'aime ce navire là ; je lui ai donné les belles années de ma vie, et çà me causerait de la peine de faire le voyage sur un autre.

—Eh bien ! rendez-vous est pris, ici, pour le Grand-Nord, dîmes-nous au lieutenant, en prenant congé.

—Au Grand-Nord, messieurs, et sur le *Napoléon III !* répondit LeBlanc, en touchant sa casquette de la main, et en continuant son quart sur l'épave du navire sombré.

FIN

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, Imp., 20, rue St-Vincent, Montréal.

TABLE DES MATIÈRES